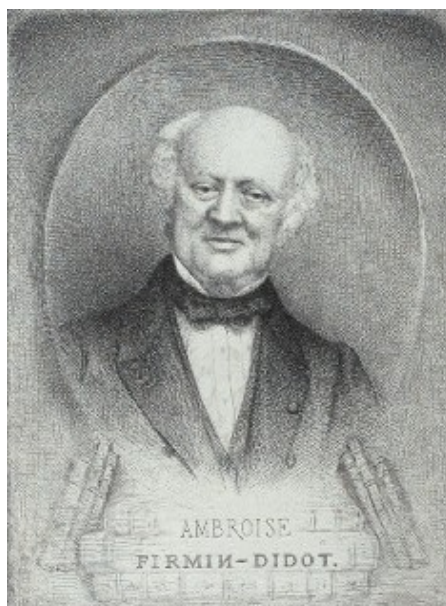


Observations sur l'Orthographe ou Ortografie Française



Note de l'esclave de service

L'idée de cette punition m'est venue en découvrant la page
<http://projects.chass.utoronto.ca/langueXIX/firmin/>

Le présent document a été créé à partir d'un texte brut
originaire d'un scan sauvage. Vous le trouvez à l'adresse :
<http://www.archive.org/details/observationssurl00didouft>

Et du scan, non moins sauvage, effectué par la BNF
que l'on peut admirer à l'adresse :
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50606q/>

Quant à en savoir un peu sur Ambroise Firmin Didot
http://fr.wikipedia.org/wiki/Ambroise_Firmin_Didot

La création de ce document fait partie de mon plaidoyer
en faveur d'une réforme drastique de l'ortographe.

J'ai commis un site à cet effet à l'adresse :
<http://rocbo.lautre.net/orthog/index.html>

Je vais m'atteler à l'*Histoire de la réforme orthographique
depuis le XV^e siècle jusqu'à nos jours* du même Firmin.

Étant étranger au latin ainsi qu'au grec, toute remarque et/ou
toute correction proposée sont les bienvenues.

Document libre de droits.

rocbo : rocbo@hotmail.fr
<http://rocbo.lautre.net/>

OBSERVATIONS
SUR
L'ORTHOGRAPHE

OU ORTOGRAFIE

FRANÇAISE

SUIVIES D'UNE

HISTOIRE DE LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

DEPUIS LE XV^e SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

AMBROISE FIRMIN DIDOT

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PARIS

TYPOGRAPHIE DE AMBROISE FIRMIN DIDOT

IMPRIMEUR - LIBRAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1868

A MESSIEURS
DE
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

HOMMAGE RESPECTUEUX

OFFERT

PAR AMBROISE FIRMIN DIDOT
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

OBSERVATIONS
SUR
L'ORTHOGRAPHE
OU ORTOGRAFIE
FRANÇAISE

Remédier aux imperfections encore si nombreuses de notre orthographe, imperfections qui démentent la logique et la netteté de l'esprit français, serait chose bien désirable à un double point de vue : le bon et rapide enseignement de la jeunesse, la propagation de notre langue et de ses chefs-d'œuvre. Mais cette tâche est bien plus difficile que ne le supposent ceux qui, frappés des abus, ne se sont pas rendu compte de la nature des obstacles, ainsi que des efforts divers tentés depuis trois siècles pour la solution d'un problème aussi compliqué.

C'est à l'Académie française, à cause même de sa légitime influence sur la langue et de l'autorité de son Dictionnaire, devenu depuis longtemps le Code du langage, qu'il convient d'examiner, en vue de la nouvelle édition qu'elle prépare, les modifications à introduire dans l'orthographe, pour satisfaire, dans une juste mesure et conformément à ses propres précédents, aux vœux le plus généralement manifestés.

Fidèle à son institution et à sa devise, l'Académie, tout en tenant compte des nécessités du présent,

2 OBSERVATIONS

jette au loin ses regards sur l'avenir pour conduire, de degré en degré, la langue française à sa perfection.

Grâce aux améliorations successivement introduites par l'Académie dans les six éditions de son Dictionnaire, améliorations attestées par la comparaison de celle de 1835 avec la première de 1694, ce qui reste à faire dans notre orthographe est peu considérable, et pourrait même être admis en une seule fois, si l'Académie se montrait aussi hardie qu'elle l'a été dans sa troisième édition.

Jusqu'au commencement de ce siècle, son Dictionnaire, moins répandu; n'avait pas acquis l'autorité dont il jouit universellement ; de sorte qu'il restait à chacun quelque liberté pour modifier l'orthographe, soit dans le manuscrit, soit dans l'impression (1). C'est ainsi qu'avaient pu et que pouvaient encore se faire jour les préférences en matière d'écriture de ceux qu'on nommait alors « les honnêtes gens » et dont la manière était désignée sous ce nom : l'Usage.

Mais l'Usage, que l'Académie invoquait jusqu'en 1835 comme sa règle, n'a plus aujourd'hui de raison d'être ; le Dictionnaire est là qui s'oppose à tout changement : chaque écrivain, chaque imprimerie, s'est soumis à la loi : elle y est gravée ; les journaux, par leur immense publicité, l'ont propagée partout ; personne n'oserait la braver. Ainsi tout progrès deviendrait impossible, si l'Académie, forte de l'autorité qu'elle a justement acquise,

(1) Ainsi mon père et mon oncle, dès 1798, s'écartant de l'orthographe traditionnelle, avaient remplacé, dans leurs éditions, l'*e* par l'*a*, et imprimé français et non françois, je reconnais et non je reconnois, modification importante qui fut admise par l'Académie dans la dernière édition de son Dictionnaire de 1835.

Maintenant toute rectification, quelque faible qu'elle soit, serait imprudente et même impossible. M. Sainte-Beuve est, je crois, le seul qui exigea de ses imprimeurs de rétablir l'accent grave aux mots terminés en *é*.

Mais il résulte de l'inadvertance des compositeurs et même des correcteurs une série incessante d'hésitations d'où proviennent des fautes et des corrections très coûteuses qui rendraient presque impossibles des impressions où chacun voudrait qu'on suivit les caprices de son orthographe. Le Dictionnaire de l'Académie est donc la seule loi.

ne venait elle-même au devant du vœu public en faisant un nouveau pas dans son système de réforme, afin de rendre notre langue plus facile à apprendre, à lire et à prononcer, surtout pour les étrangers.

Que d'efforts et de fatigues quelques réformes pourraient encore épargner aux mères et aux professeurs ! que de larmes à l'enfance ! que de découragement aux populations rurales ! Tout ce qui peut économiser la peine et le temps perdus à écrire des lettres inutiles, à consulter sa mémoire, souvent en défaut, profiterait à chacun. Car, avouons-le, personne d'entre nous ne saurait s'exempter d'avoir recours au Dictionnaire pour s'assurer s'il faut soit *l'y* soit *l'i* dans tel ou tel mot ; soit un ou deux *l*, ou *n* ou *p* dans tel autre ; soit un *ph* ou un *th* ; un accent grave ou un accent circonflexe, un tréma ou un accent aigu, un trait d'union ou même la marque du pluriel, *l's* ou le *le x* dans certains mots.

Il serait trop long d'énumérer ici les tentatives plus ou moins sensées, plus ou moins téméraires, proposées depuis le commencement du seizième siècle pour la simplification de l'orthographe : les unes, trop absolues dans leur ensemble, dénaturaient le caractère et les traditions de notre idiome ; d'autres déroutaient et offensaient la vue en altérant la simplicité de notre alphabet ; d'autres, enfin, n'avaient peut-être que le tort d'être prématurées et de contrarier des habitudes contractées dès l'enfance, et d'autant plus tenaces qu'elles avaient coûté plus de peine à acquérir. (Voy. l'Appendice D.) L'Académie seule, quelquefois avec une grande hardiesse, a pu introduire et sanctionner de sages modifications ; toutes ont été accueillies avec reconnaissance en France et dans les pays étrangers. C'est donc à sa sagesse de juger dans quelles limites on devra céder au vœu manifesté par tant de bons esprits durant plus de trois siècles. Les concessions qu'elle croira devoir faire ne seront même que la conséquence de l'opinion émise par elle en 1718 dans la préface de la deuxième édition de son Dictionnaire :

4 OBSERVATIONS

« Comme il ne faut point se presser de rejeter l'ancienne orthographe, on ne doit pas non plus, dit-elle, faire de trop grands efforts pour la retenir. »

Ces modifications seraient d'autant plus utiles et opportunes qu'elles hâteraient le développement et la propagation de l'instruction primaire dans nos campagnes, et l'enseignement de la langue française aux Arabes, moyen le plus sûr de nous les assimiler (1). Ce bienfait s'étendrait même à tout l'Orient, où on se livre à de sérieux efforts pour indiquer par des signes la prononciation des mots de notre langue à ces populations aussi nombreuses que diverses (2). Faciliter l'écriture et la lecture de la langue nationale, c'est contribuer à la répandre et à la maintenir.

Avant même que François 1er, par son édit de Villers-Cotterets, du 10 août 1539, eût rendu officielle la langue française, en bannissant le latin de tout acte public, beaucoup de grammairiens et de savants imprimeurs s'étaient occupés de régulariser notre orthographe. Le désordre dans l'écriture du français était alors à son comble : chacun, loin de la rapprocher de sa simplicité antérieure, croyait faire montre de savoir en la compliquant par la multiplicité des consonnes.

Ronsard, après s'être plaint dans la préface de sa première édition de la *Franciade*, en 1572, de l'impossibilité de se reconnaître dans la « corruption de l'orthographe », écrivait dans sa seconde édition :

« Quant à nostre escriture, elle est fort vicieuse et corrompue,

(1) M. le général Daumas a mis en pratique, et avec succès, le système de simplification d'orthographe dont on est redevable à M. Féline.

(2) En ce moment, M. Pauthier me montre plusieurs Dictionnaires polyglottes imprimés à Yeddo. Dans celui qui est intitulé *San-gio-ben-ran, les Trois Langues synoptiques*, Yeddo, 1854, les mots japonais sont traduits en français, en anglais et en hollandais, et la prononciation y est figurée par des signes. Je vois donc au mot *ortographier* la notation du son *phi* figurée par le même signe qui est appliqué à *pi* dans le mot *opiner* qui précède. Ainsi donc les Japonais, au lieu de prononcer *ortographier*, prononceront *ortograpier*, ou bien ils devront prononcer *ofiner* au lieu *d'opiner*.

« et me semble qu'elle a grand besoin de reformation : et de remettre en son premier honneur le *K* et le *Z*, et faire caractères nouveaux pour la double *N*, à la mode des Espagnols, *n* pour *escrire monseigneur*, et une *L* double pour *escrire orgueilleux* (1). »

Plus tard, en tête de son *Abrégé de l'Art poétique*, il développe plus énergiquement encore son opinion sur la réforme de l'orthographe française. Et le grand Corneille, trente ans avant le Dictionnaire de l'Académie, proposait et appliquait lui-même une écriture plus conforme à la prononciation, devancé même en cela par l'un de ses prédécesseurs à l'Académie, d'Ablancourt, et surpassé en hardiesse par son collègue Dangeau. (Voir les Appendices B et C.)

Cependant, dès l'année 1660, trente-quatre ans avant l'apparition du Dictionnaire de l'Académie, la *Grammaire de Port-Royal* avait posé les bases de l'accord de l'écriture et de la prononciation ; elle voulait :

- 1° Que toute figure marquât quelque son, c'est-à-dire qu'on n'écrivit rien qu'on ne prononçât ;
- 2° Que tout son fût marqué par une figure, c'est-à-dire qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit ;
- 3° Que chaque figure ne marquât qu'un son, ou simple ou double ;
- 4° Qu'un même son ne fût point marqué par des figures différentes.

Pourquoi donc, après de telles prémisses, tant de contradictions qu'on ne saurait justifier et auxquelles l'esprit logique de l'enfance ne se soumet qu'en faisant abandon de cette rectitude de raisonnement qui nous étonne si souvent et nous force d'avouer qu'en fait de langue la raison n'est pas du côté de l'âge mûr ?

(1) « Tu éviteras toute orthographe superflue et ne mettras aucunes lettres en tels mots, si tu ne les prononces en lisant » (*Abrégé de l'Art poétique*, par Ronsard, édit. de 1561.)

6 DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Pour quiconque veut approfondir l'étude de la langue française, rien de plus intéressant que d'en suivre les progrès dans les modifications apportées par l'Académie dans les éditions successives de son Dictionnaire. Dans chacune d'elles, en effet, sont enregistrés les changements résultant soit de la suppression de mots surannés, soit de l'introduction de ceux qu'elle jugeait admissibles, soit de modifications apportées dans l'acception des mots et des locutions. Mais pour ne parler ici que de l'orthographe, c'est dans ses variations successives qu'on peut apprécier cette tendance à la simplification dans la forme des mots qui répond au besoin toujours croissant de mieux conformer l'écriture à la rapidité de la pensée. Par ce qui est fait on jugera mieux de ce qui reste à faire.

PREMIÈRE ÉDITION DU DICTIONNAIRE.

A l'époque où l'Académie résolut de rédiger son Dictionnaire, deux courants opposés portaient le trouble dans les imprimeries : les unes, sous l'influence des Estienne, modelaient leur orthographe sur la langue latine, les autres sur celle de nos vieux poètes et chroniqueurs. Antérieurement à l'apparition, en 1540, du Dictionnaire de Robert Estienne, on remarque dans nos plus anciens lexiques une orthographe plus simple. Ainsi, dans les glossaires imprimés de 1506 à 1524 (1) je vois les mots *lait*, *laitue*, *extrait*, *fait*, *points*, *hâtifs*, *soudain*, etc., écrits comme ils le sont aujourd'hui, tandis qu'Estienne les écrit *laict*, *laictue*, *extraict*, *faict*, *poinct*, *hastif*, *soubdain* etc. Son système se propagea dans les Dictionnaires. Cependant, en 1630, se produit un retour vers les principes de « notre ancienne et nayve écriture » : Philibert Monet

(1) *Catholicon abbreviatum*, Jean Lambert, 1506. *Vocabularium Nebris-sensé*, 1524. - *Vocabularium latinum, gallicum et theutonicum*, Strasbourg Mathis Humpffurf, 1515. On trouve dans ce petit ouvrage les mots ainsi écrits : *emorroïdes*, *idropisie*, *sansue*, *otruche*, *masson*, *aguille*, *aguillon*, etc.

publie dans son *Inventaire des deux langues françoise et latine* (1) le dictionnaire de la réforme orthographique, auquel cinquante ans plus tard, Richelet, avec plus de faveur, donne une forme plus complète et plus régulière (2). Tel était l'état des choses, lorsque, après soixante ans de discussion, d'hésitation et d'examen, l'Académie fit paraître son grand travail.

L'apparition du premier *Dictionnaire de l'Académie*, publié en 1694, fut donc un événement, et on ne saurait être trop reconnaissant du service qu'il rendit alors. Frappée du désordre de l'écriture et des impressions (3), l'Académie, pour y remédier, préféra rapprocher l'orthographe française de la forme du latin littéraire, et cela, malgré l'opposition du vieil esprit français, dont, cent ans plus tôt, Ronsard et d'autres membres de sa pléiade s'étaient montrés les représentants. Elle crut, en s'appuyant sur une langue désormais fixée, donner plus de stabilité à notre orthographe ; d'ailleurs on était alors sous l'influence encore toute-puissante de la latinité.

Cependant ce ne fut pas sans luttes et sans opposition au sein même de l'Académie que prévalut l'écriture dite étymologique. M.. Sainte-Beuve, dans son article sur Vaugelas, nous en offre une vive image :

(1) P. Monet, de la compagnie de Jésus. *Inventaire des deux langues françoise et latine, assorti des plus utiles curiosités de l'un et l'autre Idiome*. Lyon, 1635, in-fol. de 6 ff. et 990 pages à 2 colonnes en petit caractère.

(2) Richelet, *Dictionnaire françois*, etc. Genève, Hermann Widerhold, 1680, 2 tom. petit in-4° Dans l'Avertissement, Richelet dit que c'est à l'imitation de monsieur d'Ablancourt et de quelques autres auteurs célèbres, qu'on a changé presque toujours l'y grec en *i* simple; qu'on a supprimé la plupart des lettres doubles et inutiles qui ne défigurent pas les mots lorsqu'elles en sont retranchées, comme dans *affaire, ataquier, ateindre, difficile, et non pas affaire, attaquer, atteindre, difficile*, etc. Et en effet, dès le début, on trouve dans son Dictionnaire : *abesse, abaïe, abatial, abatre, abé, acabler, acablement*,

(3) Un seul exemple suffira pour donner une idée des bizarreries et des anomalies de l'orthographe des manuscrits et des impressions : dans une des meilleures éditions du *Gargantua* de Rabelais (Lyon, François Juste, 1642, in-16), je lis dans le prologue le mot *huile* écrit en huit lignes de trois manières différentes.

« Chapelain, nous dit-il, parmi les oracles d'alors, est le plus exemple de cet abus du grecisme et du latinisme en français; il avait pour contre-poids, à l'Académie, Conrart qui ne savait que le français, mais qui le savait dans toute sa pureté parisienne. Chapelain aurait voulu, par respect pour l'étymologie, qu'on gardât la vieille orthographe de *character*, *cholère*, avec *ch*, et qu'on laissât l'écriture hérissée de ces lettres capables de dérouter à tout moment et d'égarer en ce qui est de la prononciation courante. Il trouvait mauvais qu'on simplifiât l'orthographe de ces mots dérivés du grec, par égard pour les ignorants et les idiots car c'est ainsi qu'il appelait poliment, et d'après le grec, ceux qui ne savaient que leur langue. Vaugelas faisait le plus grand cas, au contraire, de ces idiots, c'est-à-dire de ceux qui étaient nourris de nos idiotismes, des courtisans polis et des *femmelettes* de son siècle, comme les appelait Courier ; il imitait en cela Cicéron qui, dans ses doutes sur la langue, consultait sa femme et sa fille, de préférence à Hortensius et aux autres savants. Moins on a étudié, et plus on va droit dans ces choses de l'usage : on se laisse aller, sans se roidir, au fil du courant.

« Pour moi, disait Vaugelas, je révère la vénérable antiquité et les sentiments des doctes; mais, d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raison invincible, qui veut que chaque langue soit maîtresse chez soi, surtout dans un empire florissant et une monarchie prédominante et auguste comme est celle de la France (1). »

Et en effet, si l'on examine l'écriture des mots qui figurent dans cette première édition, en la comparant à celle *des Cahiers de Remarques sur l'orthographe française pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie* (2), on voit que la compagnie, en les écrivant plus simplement, montrait déjà plus de réserve et de discernement dans l'emploi des formes étymologiques que ne l'avait fait le secrétaire perpétuel Regnier des Marais dans les *Cahiers* préparatoires dont il fut l'un des principaux rédacteurs.

(1) *Nouveaux Lundis*, t. VI, p. 372.

(2) Tel que *appast*, *character*, *chameleon*, *espleuré*, écrit ensuite par l'Académie *espleuré et exploré*, puis *éploré*, *estester* (ététer), *despourveue*, *desçaisner*, *despescher*, *desvoyement*, *phanatique*, *pyrate*, *allité*, *desboesté*, que l'Académie écrivit d'abord *déboisté*, puis *déboité* dans la troisième édition.

L'influence de Regnier des Marais « qui avoit employé à cet édifice (la grammaire ordonnée par la compagnie) cinquante ans de réflexions sur notre langue, la connoissance des langues voisines et trente quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie, où il avoit presque toujours tenu la plume » (1), devait naturellement prédominer dans la rédaction du Dictionnaire. Une volonté aussi persévérante, le service réel qu'il rendait en se chargeant de la rédaction difficile de la grammaire dont la société lui avait confié le soin, finirent par l'emporter sur les opinions contraires et les scrupules de ses illustres confrères, parmi lesquels nous voyons Dangeau et d'Ablancourt protester par leurs écrits en adoptant un système entièrement opposé. D'autres membres de l'Académie, tels que Corneille, Bossuet, montrent aussi par leur écriture conservée dans leurs manuscrits qu'ils auraient préféré une orthographe plus simple et plus rapprochée de la forme française. (Voir l'Appendice E.)

Le courant de la latinité prédomina donc, et l'Académie, pour élever son grand monument littéraire, crut même devoir se conformer à l'exemple donné par les érudits, en adoptant, pour le classement des mots du Dictionnaire, l'ordre savant mais peu pratique dont Robert et Henri Estienne offraient le modèle dans leurs *Trésors* de la langue latine et de la langue grecque. Les mots rangés, non selon l'ordre alphabétique, mais par familles, furent groupés autour de la racine (2).

(1) Le P. Buffier, dans les *Mémoires de Trévoux*, t. XXI, p. 1642.

(2) A cette édition eu deux volumes datée de 1694 se trouvent joints deux autres volumes, même format et même caractère, portant la même date 1694, sous ce titre :

Le Dictionnaire des arts et des sciences, par M. D. C. de l'Académie française ; tome troisième et tome quatrième, chez la veuve Coignard et Baptiste Coignard.

Le privilège, daté du 7 septembre 1694, est concédé au sieur D. C. de l'Académie française (et rétrocédé par lui à la veuve Coignard et à son fils J.-Baptiste

DEUXIÈME ÉDITION.

Mais bientôt l'Académie, reconnaissant que l'utilité pratique était préférable, renonça, dans sa seconde édition, en 1718, à ce classement pour revenir à l'ordre alphabétique, moins rationnel sans doute, mais plus pratique. C'est ce qu'elle annonçait ainsi dans sa préface :

« La forme en fut si différente, que l'Académie donna plutôt un Dictionnaire nouveau qu'une nouvelle édition de l'ancien. L'ordre étymologique, qui dans la spéculation avoit paru le plus convenable, s'étant trouvé très-incommode, dut être remplacé par l'ordre alphabétique, en sorte qu'il n'y eût plus aucun mot que, dans cette seconde édition on ne pût trouver d'abord et sans peine. »

L'Académie, sans se borner à ce grand changement, matériel, il est vrai, mais si utile, donna à cette seconde édition un caractère tout particulier en l'enrichissant d'un grand nombre de termes d'art et de sciences dont l'usage avait pénétré dans la société. Elle s'appliqua aussi à rectifier et éclaircir les définitions et compléter les acceptions et significations diverses des mots. Le simple mot bon, par exemple, reçut soixante-quatorze significations toutes différentes.

« On ne doit donc pas s'estonner, dit la préface, que ce travail, qui a changé toute la forme du Dictionnaire, ait occupé durant tant d'années les séances de l'Académie, et quant à l'orthographe, l'Académie, dans cette nouvelle édition, comme dans la précédente, a suivi en beaucoup de mots

Coignard). On lit au bas : *le Dictionnaire a été achevé d'imprimer le 11 septembre 1694.* Quant à l'orthographe, c'est la même que celle du Dictionnaire de l'Académie française. Elle est encore plus étymologique. Ainsi on y lit *phrénésie, phthisie.*

La rédaction principale est attribuée à Thomas Corneille. Mais pourquoi le titre porte-t-il par M. D. C. *de l'Académie française*? Je ne vois aucun de ses membres à qui cette indication puisse convenir parmi les noms de ceux qui figurent dans la liste des académiciens placés au commencement du Dictionnaire de l'Académie de 1694. On y lit : « Thomas Corneille reçu en 1635 à la place de Pierre Corneille son frère, qui avoit succédé à François Maynard. » D'où peut donc provenir ce D. placé avant l'initiale C. et qui figure aussi au privilège ?

l'ancienne manière decrire, mais sans prendre aucun, parti dans la dispute qui dure depuis si longtemps sur cette matière. »

Elle autorisa même, en quelque sorte, la liberté du choix entre l'ancienne et la nouvelle.

Si elle ne supprima pas l's dans la foule de mots où cette lettre ne se prononce pas, du moins elle prit soin d'indiquer le cas où le son s'en est conservé. Cette différence se trouve donc indiquée dans *hospice*, *hospitalité*, où s se prononce, et *hoste*, *hostel*, où l's ne se prononce pas, et également dans *christianisme* et *chrestienté*. Elle modifia l'écriture de quelques mots, tels que *éploré*, au lieu de *esploré* et *espleuré* ; elle écrivit *noircissure* et non *noircisseure* et *sirop* au lieu de *syrop*, etc., et, en écrivant encore *yvroie*, elle nota que quelques-uns prononçaient *yvraye*. Mais déjà bien des tentatives avaient été faites ailleurs, même par des académiciens, en vue d'une réforme, et leur influence ne devait pas tarder à se faire sentir dans le Dictionnaire même.

TROISIÈME ÉDITION.

C'est dans sa troisième édition, en 1740, que l'Académie, cédant aux vœux manifestés dès le XVII^e siècle par tant de philologues, de savants, d'académiciens même, et répétés par des voix autorisées, supprima des milliers de lettres devenues parasites, sans craindre d'effacer ainsi leur origine étymologique : les *s*, les *d* disparurent dans la plupart des mots dérivés du latin. Elle n'écrivit plus *accroistre*, *advocat*, *albastre*, *apostre*, *aspre*, *tousjours*, non plus que *bast*, *bastard*, *bestise*, *chrestien*, *chasteau*, *connoistre*, *giste*, *isle* (1). Les *y* non étymologiques furent remplacés par des *i* ; elle n'écrivit plus *cecy*, *celuy-cy*, *toy*, *moy*, *gayeté*, *joye*, derniers vestiges de l'écriture et des impressions des XVe et XVI^e siècles,

(1) Il nous reste encore, échappés à la réforme de 1740, les mots *baptême*, *Baptiste*, *dompter*, *condamner*. Bossaet écrit toujours *condanner*, *domter*.

mais *ceci*, *celui-ci*, *toi*, *moi*, *gai*, *gaieté*, *joie*, etc. L'y et l's du radical grec et latin furent même supprimés ; ainsi *abysme* (img grec, *abyssus*) fut écrit *abyme* et plus tard *abîme* ; *eschole*, *escholier*, écrits dans la première édition *escole*, *escolier* devinrent dans celle-ci *école*, *écolier*; *yvroie* devient *ivroye*, ensuite *ivroie*, puis *ivraie*; de même que *subject* devint successivement *subjet*, puis dans sa forme définitive *sujet*, et *Françoys* *François* puis *Français*,

Elle supprima aussi le *c* d'origine latine dans *bienfaicteur* et *bienfaictrice* et le *ç* dans *sçavoir*, *sçavant*, l'*e* dans le mot *insceu* (1), *impreveu*, *indeu*, *salisseure*, *souilleure*, *alleure*, *beuveur*, *creu*, *deu*, et grand nombre d'autres ; *vuide*, *nopce*, *nud*, furent abrégés ; le *c* et l'*e* disparurent dans *picqueure* (*piqûre*) ; enfin l'Académie remplaça un grand nombre de *th* et de *ph* par *t* et par *f*, et, contrairement à la première et à la seconde édition, elle retrancha le *t* final au pluriel des substantifs se terminant par *t* au singulier ; elle écrivit donc les *parens*, *les élémens*, *les enfans*, etc., au lieu de les *parents*, *les éléments*, *les enfants*, etc. On ne voit pas pourquoi elle écrivit *flatterie* par deux *t* contrairement aux deux premières éditions et à la manière d'écrire de Bossuet et de Fénelon et même aux Cahiers pour l'Académie.

L'abbé d'Olivet, à qui l'Académie confia ce travail, l'exécuta conformément à ce qu'elle avait déclaré dans la préface : « qu'on travailleroit à ôter toutes les superfluités qui pourroient être retranchées sans conséquence », et il remarque « qu'en cela, le public étoit allé plus vite et plus loin qu'elle. »

J'ai fait le relevé comparatif de ces suppressions de lettres : sur les 18,000 mots (2) que contenait la première édition du

(1) Voici les variations d'orthographe de ce mot : 1re édition, *insçeu*, 2e edit., *insceu*, 3e édit., *insçu*, 4e édit., *insçu*, 6e édit., *insu*.

(2) La table de l'édition de 1694 contient 20,000 mots ; mais 2,000 mots se composent de participes ou de locutions adverbiales.

Dictionnaire de l'Académie, près de 5,000 furent modifiés par ces changements.

Malgré l'importance de ces réformes, on regrette que l'Académie n'ait pas fait encore plus, puisqu'elle constate qu'en cela *le public était allé plus loin et plus vite qu'elle* (1) ; mais d'Olivet, qui reconnaît « n'avoir pu établir partout l'uniformité qu'il aurait désirée, » fut sans doute retenu par la crainte de contrarier trop subitement les habitudes. Il suffisait pour cette fois d'ouvrir la voie dans laquelle l'Académie continue d'âge en âge à perfectionner l'orthographe.

QUATRIÈME ÉDITION.

Cette édition, qui parut en 1762, se distingue particulièrement par l'addition d'un grand nombre de termes élémentaires consacrés aux sciences et aux arts ; par la séparation de l'I voyelle de la consonne J et celle de la voyelle U de la consonne V, d'après l'exemple qu'en avait donné la Hollande ; par la simplification de l'orthographe d'un grand nombre de mots au moyen de la suppression de lettres inutiles, et par diverses rectifications.

(1) *Histoire de l'Académie française*, par d'Olivet. C'est dans la Correspondance inédite, adressée au président Bouhier (Lettre du 1er janvier 1736), qu'on trouve ces curieux détails :

« A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe; car la volonté de la compagnie est de renoncer, dans la nouvelle édition de son Dictionnaire, à l'orthographe suivie dans les éditions précédentes, la première et la deuxième; mais le moyen de parvenir à quelque espèce d'uniformité ? Nos délibérations, depuis six mois, n'ont servi qu'à faire voir qu'il étoit impossible que rien de systématique partit d'une compagnie. Enfin, comme il est temps de se mettre à imprimer, l'Académie se détermina hier à me nommer seul *plénipotentiaire* à cet égard. Je n'aime point cette besogne, mais il tant bien s'y résoudre, car, sans cela, nous aurions vu arriver, non pas les calendes de janvier 1736, mais celles de 1836, avant que la compagnie eût pu se trouver d'accord. »

Dans sa lettre du 8 avril 1736 il écrit : « Coignard a, depuis six semaines, la lettre A, mais ce qui fait qu'il n'a pas encore commencé à imprimer, c'est qu'il n'avait pas pris la précaution de faire fondre des É accentués, et il en faudra beaucoup, parce qu'en beaucoup de mots nous avons supprimé les S de l'ancienne orthographe, comme dans *despescher*, que nous allons écrire *dépêcher, tête, mâle*, etc. »

L'Académie expose ainsi ce qu'elle a fait :

« Les sciences et les arts ayant été plus cultivés et plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en françois sur ces matières. En conséquence, plusieurs termes qui leur sont propres, et qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette édition les termes élémentaires des sciences, des arts, et même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.

....« L'Académie a fait dans cette édition un changement assez considérable, que les gens de lettres demandent depuis long-temps. On a séparé la voyelle I de la consonne J, la voyelle U de la consonne V, en donnant à ces consonnes leur véritable appellation ; de manière que ces quatre lettres, qui ne formoient que deux classes dans les éditions précédentes, en forment quatre dans celle-ci ; et que le nombre des lettres de l'alphabet, qui étoit de vingt-trois, est aujourd'hui de vingt-cinq. Si le même ordre n'a pas été suivi dans l'orthographe particulière de chaque mot, c'est qu'une régularité plus scrupuleuse auroit pu embarrasser quelques lecteurs, qui, ne trouvant pas les mots où l'habitude les auroit fait chercher, auroient supposé des omissions. On est obligé de faire avec ménagement les réformes les plus raisonnables.

.... « Nous avons supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent point. Nous avons ôté les lettres, *b, d, h, s*, qui étoient inutiles. Dans les mots où la lettre *s* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacée par un accent circonflexe. Nous avons encore mis, comme dans l'édition précédente, un *i* simple à la place de l'*y* partout où il ne tient pas la place d'un double *i*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie. Ainsi nous écrivons *foi, loi, roi*, etc., avec un *i* simple; *royaume, moyen, voyez*, etc, avec un *y*, qui tient la place du double *i* ; *physique, synode*, etc., avec un *y* qui ne sert qu'à marquer l'étymologie. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens,

si nous avons laissé dans quelques mots la lettre superflue que nous avons ôtée dans d'autres, c'est que l'usage le plus commun ne nous permettoit pas de la supprimer. »

L'Académie crut cependant devoir abandonner dans quelques mots usuels l'y étymologique qu'elle remplaça par l*i*, et, comme elle l'avait fait dès sa première édition pour *cristal*, *cristalliser*, *cristallin*, etc., elle supprima l'y à *chimie*, *chimique*, *chimiste*, *alchimie*, *alchimiste*, qui, dans la précédente, étaient écrits *chymie*, *chymique*, *chymiste*, *alchymie*, *alchymiste* ; l'y dans *absinthe* et *yvroie* fut avec toute raison remplacé par l*i*. L'Académie supprima aussi, dans un grand nombre de mots, les *th*, les *ph*, les *ch*, et adopta *détrôner*, *scolarité*, *scolastique*, *scolie*, *scrofule* et *scrofuleux*, *pascal* (1), *patriarcal*, *patriarcat*, *flegme*, *flegmatique*, que la troisième édition écrivait encore *détrôner*, *scholarité*, *scholastique*, *scholie*, *paschal*, *patriarchal*, *patriarchat*, *phlégme*, *phlegmatique*.

Ces mots *flegme*, *flegmatique*, écrits sans *ph*, furent donc ajoutés dans cette quatrième édition à ceux de *fantôme*, *frénétique*, etc, ainsi écrits dans la troisième édition, après avoir d'abord figuré avec *ph*, dans la première édition. L'Académie supprima quelques lettres doubles, comme dans les mots *agrafe*, *agrafer*, *argile*, *éclore*, *poupe*, etc., au lieu d'*agraffe*, *agraffer*, *argille*, *éclorre*, *pouppe* ; et, parmi quelques autres changements» je remarque qu'au lieu de *coeffe*, *coeffe*, *coeffeur*, elle écrit *coiffe*, *coiffer*, *coiffeur* ; *genou*, au lieu de *genouil* ; *anicroche*, au lieu de *hanicroche* ; *rez de chaussée*, au lieu de *raiz de chaussée* ; *spatule*, au lieu de *espatule*, qu'elle aurait même dû écrire *spathule*, puisque ce mot vient de *σπάθη* ; mais alors on tenait moins compte de l'étymologie.

(1) On a donc lieu de s'étonner de voir l*h* conservé dans *anachorète*, *catéchumène* (bien qu'à toutes les éditions antérieures l'Académie préviene, de même qu'elle le faisait pour *paschal* et *patriarchal*, que l*h* ne se prononce pas).

Profitant un peu tard des réflexions de Messieurs de Port-Royal (Arnauld et Lancelot), qui, dans leur Grammaire, avaient condamné avec raison la vicieuse épellation :

bé, cé, dé, é, effe, gé, ache, ji, elle, emme, enne, erre, esse, vé, ixé, zedde,

l'Académie, après avoir suivi dans cette quatrième édition cet ancien mode d'épellation pour les premières lettres, se ravisant ensuite, l'indique ainsi :

fe, ge, he, je, le, me, ne, re, se, ve, xe, ze.

Cette méthode, qui n'est mise en pratique que depuis peu de temps, rend l'épellation un peu moins difficile ; et, en effet, bien que nous ayons, et avec tant de peine ! appris à lire, prononcerions-nous sans hésiter les mots qu'on nous a fait ainsi épeler :

erre e pé u té a té i o enne	Réputaton
a i elle elle e n erre esse	ailleur
dé a u pé ache i enne	dauphin
qu u i ce enne qn n e	quiconque
pé ache a esse e	phase

Dans cette quatrième édition, la suppression du *t* final au pluriel des mots (substantifs ou adjectifs) terminés en *ant* et *ent* fut maintenue, et l'Académie continua à écrire, contrairement aux deux premières éditions : les *enfants*, les *passans*, les *élémens*, les *parens*.

C'est aussi dans cette édition que l'Académie indiqua, d'une manière bien plus complète qu'elle ne l'avait fait dans la précédente, l'orthographe des temps des verbes dont elle donna le modèle de conjugaison ; ainsi au mot voir on lit : *je voi ou je vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voyent ; je voyois*, etc. Il est regrettable que l'indication de cette double forme de la première personne du présent de l'indicatif ne se trouve pas reproduite dans le Dictionnaire aux autres mots, *tenir, venir, vaincre, connaître*, etc., ce qui aurait laissé aux poètes la liberté d'employer l'une ou l'autre forme,

comme l'a fait si souvent Corneille pour je *tien*, je *vien*, je *voi*, je *vinc*, je *cognoi* (1). Cette orthographe, conforme à la conjugaison latine, *video*, -*es*, -*et*, permet de distinguer la première personne de la deuxième du présent de l'indicatif, *je vien*, *tu viens*, *il vient*, et cela d'accord avec le vieux français et les anciennes grammaires françaises, celles des Estienne entre autres, où l'*s* n'existe pas à la première personne du singulier du présent de l'indicatif de nos verbes.

CINQUIÈME ÉDITION.

Publiée en dehors du concours de l'Académie, l'édition citée quelquefois comme la cinquième n'a point été cependant reconnue officiellement. Et, en effet, bien que le titre porte : *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, cette cinquième édition ne fut point donnée par l'Académie ; elle ne parut qu'en vertu d'une LOI datée du premier jour complémentaire de l'an III de la République française (1795), portant que : *l'Exemplaire du Dictionnaire de l'Académie française, chargé de notes marginales, sera publié par les libraires Smith, Maradan et compagnie.*

Et l'article III porte : « Lesdits libraires prendront avec les Gens-de-Lettres de leur choix les arrangements nécessaires pour que le travail soit continué et achevé sans délai (2). »

(1) On en trouve des exemples dans La Fontaine, Racine, Molière et même dans Voltaire :

La mort a respecté ces jours que je te doi,
Pour me donner le temps de m'acquitter vers toi. (Alsire, II, 2.)

Je trouve aussi quelquefois dans sa correspondance *pui-je*.

(2) Garât, dans la préface dont il fut le rédacteur, dit : « Il y avoit trois Académies à Paris : l'une consacrée aux Sciences ; l'autre aux recherches sur l'Antiquité ; la troisième à la Langue Française et au Goût. Toutes les trois ont été accusées d'aristocratie, et détruites comme des institutions royales nécessairement dévouées à la puissance de leurs fondateurs. »

Dans quelle proportion les notes marginales, œuvre de l'Académie, figuraient-elles dans cette révision, on l'ignore ; l'exemplaire original n'a pas été conservé, mais la majeure partie des additions sont dues à Selis et à l'abbé de Vauxelles, auxquels fut adjoint un correcteur habile, Gence.

Cette édition parut en 1795 : elle fut donc revue et imprimée en trois ans.

On aurait pu croire qu'à cette époque, où l'Académie par son absence laissait toute liberté aux améliorations orthographiques, les concessionnaires en auraient largement profité en vue de faciliter l'éducation publique ; mais, par ces changements trop apparents, le prestige attaché au nom de Dictionnaire de l'Académie eût été amoindri ; et comme cette entreprise faite sans son aveu avait en vue plutôt un but commercial que littéraire, les éditeurs, pour mieux lui conserver son caractère, crurent devoir ne rien innover, et rejetèrent à la fin en appendice « les mots ajoutés à la langue par la Révolution et la République ». Je ne vois donc, quant à l'orthographe, que quelques mots, tels qu'*analyse, analyser, analytique*, où l'y ait été remplacé par l'*i*, et dès lors l'imprimerie adopta cette orthographe ; mais du moment où l'y fut rétabli par l'Académie dans sa sixième édition, il reparut dans toutes les impressions, de même qu'il disparaîtra, si l'Académie croit devoir lui substituer l'*i* dans l'édition qu'elle prépare.

SIXIÈME ÉDITION.

Dans sa sixième édition, publiée en 1835, l'Académie, se jugeant elle-même, ne sanctionna plus la suppression du *t* final au pluriel des mots dont le singulier se terminait en *ant* et en *ent*, et, après une discussion approfondie, elle crut devoir rétablir au pluriel le *t* à tous les mots d'où elle l'avait fait disparaître dans les deux précédentes éditions.

En écrivant dès lors *amants, éléments, parents, passants*, et non *amans, élémens, parens, passans*, toute confusion avec l'écriture des mots dont le singulier est en *an*, comme *artisans, charlatans, paysans, passans*, etc., cessait, et l'orthographe des féminins pluriels *paysannes* et *amantes* ne pouvait offrir d'équivoque. Tronquer ainsi au pluriel la finale du singulier, c'était contrevenir à la règle grammaticale qui forme le pluriel par l'addition de *s*.

Malgré le besoin de simplifier l'écriture, ce retour à un ancien principe, qui nécessitait cependant une addition considérable de lettres, fut accepté, bien qu'il contrariât les habitudes déjà prises : il était logique. Toutefois je dois dire que quelques auteurs et imprimeurs maintiennent encore la suppression du *t* ; tant on a de peine à ajouter des lettres, tant la tendance à les supprimer est caractéristique.

C'est dans cette sixième édition qu'une innovation importante fut enfin admise par l'Académie : la substitution de *a* à *o* dans tous les mots où *o* se prononçait *a*, L'Académie suivit en cela l'exemple donné par Voltaire (1). Cette modification, qui s'étendit sur un grand nombre de mots, fut accueillie du public avec reconnaissance, malgré l'opposition opiniâtre de Chateaubriand, de Nodier et de quelques académiciens. Maintenant que cette orthographe a prévalu, oserait-on écrire ou même regretter *j'aimois, il étoit, qu'il paroisse* ?

(1) Corneille faisait rimer *cognoistre, connoistre, reconnoistre, reconnoitre*, avec *naitre, renaitre, traitre*, et *paroistre avec estre*. Vingt-six ans avant l'apparition du Dictionnaire de l'Académie, on lit dans la première édition de l'Andromaque de Racine, acte III, se. 1, ces vers :

M'en croirez-vous? lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirais,

où *o* est remplacé par *a* dans *fuirais*, innovation à laquelle Racine crut devoir renoncer, puisque, sept ans plus tard (en 1675), il corrigeait ainsi ce vers, pour se conformer à l'usage :

Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Les améliorations dans cette édition ne se bornèrent pas à ces deux grands changements dans l'orthographe ; l'uniformité de la prononciation depuis un siècle permit de régulariser en grande partie l'emploi des accents et de supprimer beaucoup de lettres effacées dans la prononciation ; l'écriture des dérivés devint plus conforme à celle de leurs simples (1) ; enfin l'Académie, en réunissant, par l'introduction des tirets ou traits d'union, les mots ou locutions adverbiales, tenta de remédier à l'inconvénient de laisser séparés des mots qui, lorsqu'ils sont isolés, offrent un sens tout autre que celui qu'ils acquièrent par leur union.

Mais, durant les soixante-treize années d'intervalle entre la quatrième et la sixième édition, que de changements opérés en France ! Un nouvel ordre de choses était né, et, pour refléter les passions de la tribune et de la presse, le langage avait vu son domaine s'accroître de locutions inconnues aux grands auteurs du XVIIIe siècle, à Rousseau, à Voltaire lui-même. En législation, en économie sociale, en administration, tout était transformé, et, dans l'ordre matériel, de grands progrès s'étaient accomplis. Chaque mot concernant la jurisprudence, la politique, les sciences et les arts, exigeait une révision scrupuleuse ou un examen attentif. L'Académie ne devait donc admettre qu'avec prudence et après de longues discussions des néologismes qui pouvaient n'être qu'éphémères. Sous la direction successive des secrétaires perpétuels, MM. Raynouard, Auger, Andrieux, Arnault, Villemain, fut accompli ce grand travail, qui ne dura pas moins de quinze années.

On ne s'en étonnera pas, si l'on songe aux difficultés que présentait la définition de certains mots, tels que *Liberté, Droit, Constitution,*

(1) *Psaume* au lieu de *pseaume*, *incongrûment* au lieu de *incongruement*, *dégrafer* au lieu de *dégraffer*, et souvent et par une facheuse rectification, *charriage*, *charrier* et *charrette*, qui, dans les précédentes éditions, s'écrivaient *chariage* et *charier*, comme *chariot*, etc.

qui chacun ont occupé quelquefois toute une séance de l'Académie entière, devant laquelle chaque mot, rédigé d'abord par une commission nommée dans son sein, était discuté ensuite, entre MM. de Pastoret, Dupin, Royer-Collard, de Ségur, Daru, etc., pour tout ce qui concerne la jurisprudence ou la législation, l'administration ou la diplomatie ;

Andrieux, Villemain, de Féletz, Campenon, Lacretelle, Etienne, Arnault, etc., pour tout ce qui tient à la grammaire et à la délicatesse de la langue ;

Cuvier, Raynouard, de Tracy, Cousin, Droz, etc., pour toutes les matières de science, d'érudition et de philosophie.

Indépendamment des ressources que lui offrait la variété des connaissances de tant d'hommes supérieurs, l'Académie eut souvent recours aux membres les plus distingués des autres Académies, tels que Biot, Fourier, Thenard, Arago, pour la révision d'articles qui sortaient de ses attributions spéciales.

Mais ce mouvement général des esprits eut une influence très-marquée et, on peut le dire, regrettable sur l'orthographe et l'intégrité même du français. Dans les sciences d'observation, physique, chimie, botanique, zoologie, nosologie, tout était renouvelé ; leur classification et leur nombreuse nomenclature exigeaient un accroissement et une création de termes nouveaux, pour lesquels la littérature grecque offrait, dans son vaste domaine scientifique, une mine inépuisable. Ce fut donc à la langue grecque, dont la flexibilité et la richesse se prêtaient si bien à la composition des mots destinés à exprimer ces nouveaux besoins, que l'on dut naturellement recourir pour forger et souder cette multitude de termes spéciaux. Par ce moyen, une définition qui eût exigé en français une longue périphrase se trouvait concentrée en un seul mot ; mais, comme ces composés n'étaient intelligibles qu'à ceux qui savaient le grec, ils *défrancisaient* notre langue.

Sous l'impression de cet envahissement archéologique, l'Académie, dans sa sixième édition, eut un moment d'hésitation,

et tenta même, pour trois ou quatre mots d'origine grecque, déjà surchargés de consonnes, d'y ajouter encore une *h* : *rythme* devint *rhythme*, *aphte* devint *aphthe*, *phtisie* devint *phthisie*, et *diphthongue* (que Corneille et l'Académie elle-même écrivaient toujours ainsi) devint *diphthongue* ; *synecdoque*, ainsi écrit dans la quatrième édition, devint *synecdoche*. Cet essai malheureux, qui partût d'un principe contraire au génie de notre langue, fut généralement réprouvé, et ne servit qu'à mieux démontrer la tendance de l'écriture française, du moins pour les mots usuels, à se rapprocher des formes de notre ancienne langue, antipathique à l'appareil scientifique des *ph* et des *th*. Une distinction devrait donc s'établir entre les termes d'un ordre purement scientifique, qui, par leur nature même, conviennent à des ouvrages spéciaux (1), et les mots qui, quoique savants, sont indispensables à la langue usuelle dont ils font partie. Tout en éloignant l'idée de rien changer à la nomenclature purement scientifique (excepté le *ph* qui serait si bien remplacé par notre *f*), et en reconnaissant l'utilité des composés grecs où se complaisent les adeptes, on désirerait que, du moment où un mot a servi comme une monnaie nationale à la circulation journalière, il n'apparût au Dictionnaire de l'Académie que revêtu de notre costume : l'Usage, en lui donnant le droit de cité, l'a rendu français.

Après avoir successivement supprimé dans un si grand nombre de mots les lettres étymologiques et introduit d'importantes modifications dans les signes orthographiques, l'Académie jugera peut-être le moment venu d'imiter (et sa tâche serait bien moindre) l'exemple que ses prédécesseurs lui ont donné, surtout dans leur troisième édition. La liste des mots où pourraient s'opérer ces modifications n'est point aussi considérable qu'on serait tenté de le croire.

(1) Tel est le Dictionnaire de Nysten, continué par MM. Littré et Robin. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les mots qui le composent pour reconnaître qu'ils n'ont rien de français.

L'usage si fréquent que j'ai dû faire, et que j'ai vu faire sous mes yeux, dans ma longue carrière typographique, du Dictionnaire de l'Académie, m'a permis d'apprécier quels sont les points qui peuvent offrir le plus de difficultés. J'ai cru de mon devoir de les signaler.

L'Académie rendrait donc un grand service, aussi bien au public lettré qu'à la multitude et aux étrangers, en continuant en 1868 l'œuvre si hardiment commencée par elle en 1740 et qu'elle a poursuivie en 1762 et en 1835. Il suffirait, d'après le même système et dans les proportions que l'Académie jugera convenables :

1° De régulariser l'orthographe étymologique de la lettre χ *ch* ; et de substituer aux θ , *th*, et ϕ , *ph*, nos lettres françaises dans les mots les plus usuels ; d'ôter l'*h* à quelques mots où il est resté pour figurer l'esprit rude (') ;

2° De supprimer, conformément à ses précédents, quelques lettres doubles qui ne se prononcent pas ;

3° De simplifier l'orthographe des noms composés, en les réunissant le plus possible en un seul mot ;

4° De régulariser la désinence orthographique des mots terminés en *ant* et *ent* ;

5° De distinguer, par une légère modification (la cédille placée sous le *t*), des mots terminés en *tie* et *tion*, qui se prononcent tantôt avec le son du *t* et tantôt avec le son de l'*s* ;

6° De remplacer, dans certains mots, l'*y* par l'*i* ;

7° De donner une application spéciale aux deux formes *g* et *g* au cas où le *j*, dont le son est celui du *g* doux, ne serait pas préférable ;

8° De substituer l'*s* à l'*x*, comme marque du pluriel à certains mots, comme elle l'a fait pour lois, au lieu de loix (*lex*, la loi, *leges*, les lois).

Parmi ces principales modifications généralement réclamées, l'Académie adoptera celles qu'elle jugera le plus importantes et le plus opportunes.

Quant à celles qu'elle croira devoir ajourner, il suffirait, ainsi qu'elle l'a fait quelquefois dans la sixième édition, et conformément à l'avis de ses *Cahiers* de 1694 (1), d'ouvrir la voie à leur adoption future au moyen de la formule : *Quelques-uns écrivent...* ; ou en se servant de cette autre locution : *On pourrait écrire...* Par cette simple indication, chacun ne se croirait pas irrévocablement enchaîné, et pourrait tenter quelques modifications dans l'écriture et dans l'impression des livres.

Voici ce qui est dit en tête même des *Cahiers de remarques sur l'orthographe françoise pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie* :

« *La première observation que la Compagnie a creu devoir faire, est que dans la langue françoise comme dans la plupart des autres, l'orthographe n'est pas tellement fixe et déterminée qu'il n'y ait plusieurs mots qui se peuvent escrire de deux différentes manières, qui sont toutes deux esgalement bonnes, et quelquefois aussi il y en a une des deux qui n'est pas si usitée que l'autre, mais qui ne doit pas estre condamnée* (2). »

Les changements, lorsqu'ils s'introduisent successivement dans l'orthographe, ne sauraient causer un grave préjudice aux éditions récentes. Ces modifications passent inaperçues d'une partie du public et se perdent dans la masse. On peut d'ailleurs en juger par la comparaison de l'orthographe des textes originaux de nos écrivains dits classiques avec celle de leurs éditions récentes : modifiée du vivant même de l'auteur et plus tard par les progrès successifs de l'écriture académique, elle diffère sensiblement de l'impression primitive.

(1) Voyez l'Appendice A.

(2) Soit donc que l'Académie écrive *orthographe* et même *ortografie*, *ortographe* ou *ortografe*, elle pourrait ajouter : [On a écrit aussi *ortographie*.] Dans le Dictionnaire de Nicod (Paris, 1614, in-4°), on ne trouve point *orthographe*, mais *ortographie*, conformément à Du Bellay, qu'il cite pour autorité.

Aucun trouble cependant n'en est résulté dans les habitudes, et nous lisons sans difficulté nos grands écrivains du dix-septième siècle dans leurs éditions originales. Leur antiquité leur prête même un charme de plus.

Toute innovation, sans doute, surprend et paraît même *chocante* au premier abord ; mais, une fois introduite, elle devient aussitôt familière. C'est une véritable conquête qui, dès lors et d'un consentement unanime, fait partie du domaine public.

Et, en effet, qui voudrait aujourd'hui écrire, conformément au Dictionnaire de 1694 : *adveu, advoué, abysmer, aisé, aurtheur, bienfacteur, connoistre* (1), *chresme, desgoustant, escrousté, feslé, horsmis, yvroie, phantasme, phlegme*, etc. ; ou bien encore : *costeau, deschaisnement, déthrone, entesté, eschole, espy, gayeté, giste, mécanique, monachal, noircisseure, ostage, ptisane, saoul, thresorier, stomachal* (2), *Je sçay, vuide, vuider*, etc. ?

- (1) *congnoistre*, Manuscrits de l'Hospital et autres.
cognoistre, Dict. de Robert Estienne, 1540.
connoistre, 1^e édit. da Dict. 1694.
connoistre, 2^e édit. da Dict. 1718.
connoitre, 3^e édit. da Dict. 1740.
connoître, 4^e édit. du Dict. 1762.
connaître, 6^e édit. da Dict. 1835.

On propose d'écrire, dans la nouvelle édition, conformément à la prononciation, *conaitre* avec un seul *n*, et l'on devrait même écrire *conètre*, ce qui distinguerait, d'accord avec l'étymologie, *naitre*, venant de *nasci* (*nascerunt* ou *nascère*), de *conètre* qui vient de *noscere*. Ainsi, sur dix lettres, trois auraient successivement disparu sans le moindre inconvénient. Dans un manuscrit inédit du chancelier Michel de l'Hospital, que je possède, je lis même ce mot, écrit partout avec un *n* de plus, *congnoissance*. C'est ainsi que d'*eschole* on a fait définitivement *école*, en supprimant deux lettres en ce mot seul qui en avait sept. Il en est de même de *espy*, *desgoustant*, *estesté*, qui sont devenus *épi*, *dégoûtant*, *étété*, etc. On pourrait même quelquefois, en se rapprochant de l'origine latine, simplifier l'orthographe de certains mots. Ainsi, pourquoi écrire, *vaincre, vainqueur*, les mots *vincere, victor*, irrégulièrement transportés du latin ? Puisque nous écrivons *victorieux* et *invincible*, écrivons *vincre* et *vinqueur*, ne fût-ce que pour conserver l'uniformité d'orthographe dans ce vers :

Ton bras est vaincu, mais non pas invincible.

- (2) L'Académie écrivait, dans sa première édition, *stomachal* ; dans la seconde

Avec la deuxième édition, celle de 1718 : *abbatre, abestir, adjouster, advis, advoué, asne, bestise, beveue, creu, dépost, desdain, estain, estincelle, espatule, estuy, inthroniser, leveure, obmettre, pluye, pourveu, quarrure, relieure, vraysemblance, etc.?*

Avec la troisième édition, celle de 1740 : *chymie, alchymie, chymiste, etc., frère, mère, naviger, quanquam (pour cancan), patriarchal, paschal, pseume, quadre, quadrer, des qualitez, des airs affectez, etc. ?*

Avec la quatrième édition : *foible, foiblesse, enfans, parens, qu'il paroisse*, écrit comme la *paroisse, pseume, reconnaissance, je voulois, ils étoient* (écrit auparavant *estaient*, puis enfin *étaient*) ?

Dès à présent on s'étonne d'écrire avec la sixième : *cuiller, roideur, roide, aphte, phthisie, rythme, diphthongue*. Quatre consonnes de suite ! l'orthographe du quinzième siècle n'en admettait que deux et écrivait *diptongue, spère* (*sphère* on plutôt *sfère*), σφαίρα

Si l'orthographe étymologique a l'avantage, bien faible à mon avis, de mettre sur la trace des racines, et d'aider parfois à deviner la signification du mot quand on possède à fond les langues anciennes, ce système qui, pour être rationnel, ne saurait admettre ni transaction ni demi-parti, sans mettre souvent en échec le savoir philologique, n'est plus, depuis 1740, un système, c'est le désordre. D'ailleurs l'étymologie n'est souvent qu'un guide peu sûr pour découvrir le sens actuel des vocables dont la signification s'est modifiée dans le cours des âges, au point de devenir méconnaissable, ainsi que M. Villemain l'a si bien démontré dans la préface du Dictionnaire de 1835.

Il ajoute même, et avec plus de force encore, cette réflexion :

« La science étymologique n'est pas nécessaire pour la parfaite intelligence d'une langue arrivée à son état de perfection.

stomacal ; dans la troisième, *stomachal* ; dans la quatrième et la sixième, *stomacal*, qui est sa forme définitive.

L'analogie et l'étymologie peuvent bien fournir matière à quelques observations curieuses et plus souvent encore à des disputes inutiles, mais elles ne déterminent pas toujours la véritable signification d'un mot, parce qu'il ne dépend que de l'usage. Rien, en effet, n'est plus commun que de voir des mots qui passent tout entiers d'une langue dans une autre, sans rien conserver de leur première signification. »

En effet, quel avantage peut offrir à l'esprit, même pour qui sait le grec, la présence du *ph* ou *th* dans les mots de la langue usuelle, surtout quand, effacés dans certains mots, on les voit reparaître dans d'autres dérivés également du grec ? La mémoire, quelque présente qu'elle soit, vient-elle jamais assez tôt aider l'intelligence pour lui indiquer le sens en français du mot primitivement grec ? Prenons pour exemples les mots *strophe* et *apostrophe* : l'un et l'autre viennent de $\tau\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$, $\sigma\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$, qui signifie *tourner* ; mais, pour trouver quel rapport relie ce mot avec *strophe*, il faut se représenter le mouvement demi-circulaire de choristes chantant ensemble des pièces lyriques, auxquels d'autres choristes exécutant un mouvement contraire répondent par un autre chant, ce que *strofe* représente aussi bien que *strophe*. Quant à *apostropher*, qui dérive aussi du verbe $\tau\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$ ou $\sigma\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$, il faut savoir que, par cette figure de rhétorique, on doit voir le geste et l'animation de l'orateur se tournant vers la partie adverse pour l'apostropher.

Et quant à la figure de grammaire, l'apostrophe, qui dérive aussi du même verbe, je suis assez embarrassé de l'expliquer.

A en juger par l'aspect qu'offre la forme demi-circulaire de ce signe ('), dont l'emploi indique l'élosion, j'aimerais à y voir l'influence du verbe $\tau\rho\acute{\epsilon}\pi\omega$, *tourner*, mais, les savants ne sont pas d'accord à ce sujet.

Obtient-on plus de lumières quand on sait que thèse (Voltaire écrivait *tèse*) vient de $\tau\acute{\iota}\theta\eta\mu\iota$, *placer* ? Par quel effort de mémoire se rappeler les détours qui rattachent ce verbe avec la *thèse* que soutient un candidat !

Ces curiosités offrent quelque intérêt au très-petit nombre de ceux qui se livrent à ce genre d'études, mais ces mots, qu'ils soient écrits avec ou sans *th* et *ph*, seront tout aussi bien présents à leur esprit que l'est notre vieux mot *frairie*, quoique écrit avec notre *f* et qui rappelle tout aussi bien *phratria* des Latins, et φράτρια des Grecs, que si on l'écrivait *phratrie*. Que *rhétorique*, vienne de ῥέω, *couler comme de l'eau*, et *flegme* de φλέγμα, qui signifie *inflammation* et *pituite*, c'est par des déductions bien éloignées que l'on peut s'y reconnaître. Je ne vois point quel avantage il y aurait à écrire *phrénésie* au lieu de *frénésie*, puisque l'esprit n'est en rien soulagé lorsqu'en lisant ce mot il doit se rappeler que φρή, d'où il dérive, signifie *esprit*, *jugement*, ce qui est précisément le contraire de *frénésie*, *frénétique* (1).

Ces minutieuses distinctions, du domaine de la philologie, et sujettes à des discussions interminables, maintenant surtout que les origines sanscrites sont invoquées en étymologie, doivent-elles prendre place dans l'enseignement de l'orthographe ? est-ce, d'ailleurs, dans un Dictionnaire de la langue usuelle qu'elles doivent s'offrir ?

La conclusion logique de tout ceci, c'est qu'il n'y a pas lieu de tenir rigoureusement compte de ce genre d'étymologie dans l'écriture, et qu'on ne doit la conserver qu'aux mots spécialement consacrés à la science et de récente formation.

Un helléniste, d'ailleurs, reconnaîtra tout aussi bien dans une orthographe française simplifiée les vestiges grecs ou latins que le fût dans sa langue un Italien ou un Espagnol. Qu'on écrive *phénomène* ou *fénomène*, *fantôme* ou *phantôme*, *orthographe* ou *ortographe* ou plutôt *ortografe* (et mieux encore *ortografie*), *diphthongue* ou *diftongue*, *métempsychose* ou *métempsychose*,

(1) Φρενιτιάω, qui dérive également de φρήν, a, il est vrai, le sens que nous donnons à *frénésie* ; mais, pour recourir même à cette origine, il faudrait écrire ce mot *frénisie* ou *frénite*, *frénitique*, et non *frénésie*, *frénétique* : en grec φρενίτις, φρενιτικός.

ce sont toujours des mots grecs pour celui qui sait le grec : mais il s'étonnera de voir certains mots ainsi accoutrés, tandis que d'autres de même provenance ne le sont pas. Cette manière d'écrire, agréable à certains humanistes, satisfait-elle toujours un goût délicat ? Molière eût-il vu avec plaisir son *Misanthrope* et sa *Psiché* écrits autrement qu'il ne l'a fait dans toutes ses éditions (1) ? Quant aux personnes, en si grand nombre, qui ne savent pas le grec, l'orthographe étymologique ne peut leur être d'aucun secours. Doit-on faire apprendre le grec dans les écoles primaires ? Il faudrait même alors que cette étude, aussi bien que celle du latin, précédât l'enseignement du français. D'ailleurs, ces mots que nous écrivons tantôt par *th* et *ph* et tantôt par *t* ou *f*, bien que tous dérivés du grec, avaient primitivement un son dès longtemps perdu et que n'a jamais connu la basse latinité d'où procède notre langue. Ainsi *fameux*, dérivé de φήμη, en éolien φάμα, transformé par les Latins en *fama*, d'où *famosus*, n'a pas été écrit par eux avec *ph*, parce que, disent les grammairiens, les mots écrits par *ph* se prononçaient avec une différence marquée, pour distinguer le *f* et le *ph*. Quintilien nous apprend que les Latins, en prononçant *fordeum* (pour *hordeum*) et *fœdus* ; faisaient entendre un son doucement aspiré, mais qu'au contraire les Grecs donnaient à leur Φ une aspiration très-forte, au point que Cicéron se moquait d'un témoin qui, ayant à prononcer le nom de *Fundanius*, ne pouvait en proférer la première lettre (2). Puisque nous savons qu'il a plu aux Latins d'écrire certains mots dérivés du grec

(1) La première édition du *Misanthrope* est de 1667 ; celle de *Psiché*, de 1671.

Dans les diverses éditions des œuvres jusqu'à celle de 1739, 8 vol. in-12, donnée soixante-six ans après la mort de l'auteur, je vois ces deux comédies exactement imprimées sous ce titre, et le Théâtre-Français avait si bien conservé l'ancienne tradition que l'un de nos plus célèbres académiciens se rappelle avoir vu dans sa jeunesse, sur les affiches du Théâtre-Français, le nom du *Misanthrope* écrit sans *h*. On n'a plus, malheureusement, aucun manuscrit de la main de Molière, mais on peut être assuré qu'il écrivait selon l'orthographe française.

(2) Quin *fordeum fadusque* pro aspiratione vel simili littera utentes : nam contra Græci aspirare soleat, ut pro *Fundanio* Cicero testem, qui primam ejus litteram dicere non posset, irridet. » Instit, oral., I, 4, 14. Terentianus Manrus

les uns par *ph*, les autres par *f* (bien qu'en grec la lettre φ soit toujours la seule et la même pour tous) afin de les prononcer à leur guise, prononçons alors différemment les mots où l'on voudrait encore conserver le *ph*. Distinguons donc la prononciation *phénomène*, φαίνόμενον, traduit par les Latins *phænomenon* de celle de *frairie*, φρατρία, revêtu d'un *f* par les Latins (*fratria*), et tâchons de retrouver ce je ne sais quel *pulsus palati, linguæ et labrorum* dont parle Quintilien. Mais déjà nous prononçons le son *f* de deux manières, faible avec l'*f* simple dans *afin* et *facile*, forte avec la double *f* dans *affliger* et *affreux*. Pour être conséquents, nous devrions prononcer *philosophie* avec un troisième son encore plus rude. L'Académie qui, dans le cours de ses éditions, a déjà remplacé par notre *f* français le *ph* des Latins dans un si grand nombre de mots, ne devrait plus tolérer de tels contrastes.

Pourquoi les Grecs écrivaient-ils certains mots par θ et d'autres par τ ? Parce que la prononciation du θ différait sensiblement de celle du τ, et cette prononciation du θ, *th*, qui se conserve encore chez les Grecs, se retrouve et avec le même son dans la langue anglaise. Un Anglais prononcera donc autrement que nous *authentique*, *épithète*, *mythologie*, *théâtre*. Mais puisqu'en français le *th* et le *f* n'ont qu'un, seul et même son parfaitement identique, nous devons, ainsi qu'on l'a fait pour *trésor*, *trône*, etc., écrire par un seul et même signe tous les mots qui, par un long usage, sont devenus français. En suivant cette voie, on rendra notre orthographe logique et conséquente.

dit que la lettre *f* en latin avait un son doux et faible : « Cujus (literæ *f*) a græca (litera φ) recedit *lenis aique hebes sonus*, » p. 2401, éd. Putsth.

Priscien, p. 542, dit que dans beaucoup de mots le φ a été remplacé par le *f* : *fama*, *fuga*, *fur* (φύρ), *fero*, etc., et que dans d'autres on garde *ph*. « Hoc tamen scire debemus quod *non tam fixis labris* pronuncianda *f*, quomodo *ph*, atque hoc solutn interest inter *f* et *ph*. » Ailleurs, p. 548, il ajoute : « Est aliqua in pronuntiatione literæ *f* differentia (d'avec le φ), ut ostendit ipsius palati pulsus et linguæ et labrorum. »

La bizarrerie de notre écriture est le premier objet qui frappe les yeux aussi bien des nationaux que des étrangers : elle contredit l'esprit net, clair et logique du français que l'Académie maintient dans sa pureté par l'exactitude de ses définitions et la précision de ses exemples. L'illustre compagnie doit donc apporter le même soin à l'orthographe, qui est l'empreinte visible de notre langue transmise par tant de chefs-d'œuvre jusque dans des contrées dont nous ignorons même le nom.

Puisque pour les mots que nous empruntons aux langues vivantes, nous cherchons à franciser leur orthographe plutôt que de conserver leur figure originaire, pourquoi ne pas agir de même à l'égard des langues mortes ? On s'est accordé à écrire, à la satisfaction de tous, *vagon* et non *waggon*, *valse* et non *walse*, *chèque* et non *check*, *cipaye* et non *cipahi*, *contredanse* et non *country dance*, *gigue*, et non *gig*, *loustic* et non *lustig*, *arpège* et non *arpeggio*, *roupie* et non *rupee*, *stue* et non *stucco*. De *riding coat* on a fait *redingote*, de *beefstake*, *bifteck*, qu'il serait mieux d'écrire *biftec*, de *roastbeef*, *rosbif* ; de *packet boat*, *paquebot* ; de *toasts*, *tost* et *toster*, de *sauer kraut*, *choucroute*, etc. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les mots où les *th*, les *ph* figurent aussi désagréablement dans notre système orthographique que les *w* et les *k* des Saxons et des Germains, tandis que nos mots dérivés du grec reprendraient si bien leur figure française avec des *f* et des *t* ?

L'Académie, d'ailleurs, par un moyen simple et adopté aujourd'hui dans tous les dictionnaires, peut maintenir la tradition étymologique, bien plus efficacement que par la conservation accidentelle de quelques lettres qui troublent la simplicité de notre orthographe : il suffirait dans la prochaine édition de placer en regard du mot français le mot grec d'où il dérive immédiatement. Si, dans la première édition de son Dictionnaire et même dans les suivantes, l'Académie fit acte de haute sagesse en n'y faisant pas figurer les étymologies grecques et latines,

attendu que la science, alors incertaine, faisait souvent fausse route, aujourd'hui les bases des étymologies sont trop assurées pour que l'addition des mots racines puisse être un sujet de controverse, étant surtout limitée aux seuls mots qui dans le Dictionnaire avaient des *th* et des *ph*.

Rencherir sur le premier Dictionnaire de l'Académie et réintégrer dans la langue française l'orthographe étymologique grecque et latine dans des milliers de mots d'où l'usage et l'Académie l'ont bannie est une impossibilité, tandis que la modification qui atteindrait les *th* et *ph* des mots de la langue usuelle qui les conservent encore ne porterait pas sur plus de deux cents mots (1).

Je lis dans un des écrits les plus sages sur la réforme de l'orthographe le passage suivant (2) :

« Si l'on veut conserver l'étimologie, il faut remètre des consonnes sans valeur dans plus de dix mille mots d'où on les a bannies depuis long-temps. Quelque système qu'on veuille adopter, il faut tâcher d'être conséquent. L'usage actuel et le système des étimologies sont trop souvent en contradiction pour qu'on puisse alier ensemble les principes de l'un et de l'autre. Ainsi, puisque la prononciation nous a fait abandonner l'étimologie dans une partie de nos mots, la même raison nous invite à l'abandonner dans les lettres étimologiques ne se prononçant point. »

(1) Les mots de la langue usuelle ayant un *th* sont au nombre d'environ soixante-dix : ceux, un peu plus nombreux, ayant un *ph* sont au nombre d'une centaine. Les autres, pour la plupart, sont des termes de médecine, de chirurgie ou des arts, qui s'écrivent rarement, et sont consacrés à des professions spéciales ; les personnes qui les exercent en connaissent l'origine et la signification, ce qui pourrait exempter ces mots d'être revêtus d'une forme bizarre que les Grecs, amis du simple et du beau, ne reconnaîtraient pas. Les mots *ichthyographie triphthongue*, *apophthegme*, contiennent chacun deux ou trois consonnes déplaisantes qu'ils n'ont pas en grec : *ιχθυογραφία*, *τρίφθογγος*, *ἀπέφθεγμα*, etc. Toutefois, comme ces mots ne sont pas de la langue usuelle, on pourrait leur conserver leur appareil scientifique.

(2) *De l'Orthographe, ou des moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de notre orthographe, de la rendre beaucoup plus aisée pour servir de supplément aux différentes éditions de la grammaire française de M. de Wailly* (membre de l'Académie française). Paris, Barbou, 1771, in-8.

Parmi les notes que mon père avait écrites en 1820, lorsque, avec MM. Raynouard, Andrieux et quelques autres de ses amis, on discutait les principes que l'Académie croirait devoir adopter pour l'orthographe, je transcris celle-ci :

« Je crois qu'on doit chercher à mettre le plus de simplicité possible dans l'orthographe. Je sais qu'on a de la peine à abandonner la méthode qu'on a longtemps suivie et, comme le dit Horace :

.... quæ

Imberbi didicere, senes perdenda fateri ;

mais l'expérience me démontre que la simplicité dans l'orthographe est nécessaire. Je suis déjà avancé en âge. Après avoir fait une étude constante de la langue française, au moment de quitter la carrière typographique, je suis las de feuilleter sans cesse des dictionnaires qui se contredisent entre eux et se contredisent eux-mêmes. J'oserai le dire, bien qu'en hésitant encore : je voudrais qu'on écrivit le mot philosophe non-seulement avec un *f* à la dernière syllabe, comme le proposait de Wailly, mais je mettrais ce *f* même à la première syllabe, comme font les Italiens et les Espagnols. Mais, dira-t-on, l'Académie française sera accusée d'ignorance. Ce ne sont point les érudits, au moins, qui l'en accuseront. Ils savent bien que ce *f* est le DIGAMMA ÉOLIQUE dont faisaient usage non-seulement les Éoliens et les anciens Grecs, mais les inscriptions latines et les bons écrivains latins comme Catulle, Térence, etc. (1).

« On a crié beaucoup la première fois qu'on a écrit le mot *phantôme* avec un digamma éolique ou *f*. Alors les dictionnaires modernes ont commencé à insérer ce mot *fantôme* à la lettre F, mais en renvoyant au mot *phantôme* par un *ph* pour la définition et les exemples ; ensuite on a écrit le mot *fantôme* avec la définition et les exemples à la lettre F, et on a seulement inscrit le mot *phantôme* avec le *ph* en renvoyant au mot *fantôme* par un *f* ; et maintenant on ne trouve plus le mot *phantôme* par *ph* dans le Dictionnaire de l'Académie. »

(1) Seulement cette lettre paraît avoir été chez les anciens le signe d'une aspiration, tandis que chez nous elle est douce et euphonique, et convient ainsi parfaitement à l'emploi qu'on lui destine.

Voltaire dans sa correspondance écrivait *philosofe* ou *filosofe*, *philosofie* ou *filosophie*, et dans son *Dictionnaire philosophique* faisait ranger à la lettre F l'article PHILOSOPHIE ; on lit en tête de cet article :

« Écrivez *filosofie* ou *philosophie* comme il vous plaira (1). »

Les améliorations introduites dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie n'eurent plus un seul contradicteur, du moment qu'elles y furent admises. Il en sera de même de toutes celles que l'Académie croira devoir approuver. Sans rien violenter, elles auront l'avantage d'épargner du temps et de la fatigue d'esprit, de rapprocher du beau et du simple les formes de notre langue, d'en rendre l'étude plus facile, enfin de se conformer aux tendances marquées par l'Académie elle-même dans les éditions successives de son Dictionnaire, tendances qui sont celles de l'esprit humain et qui datent de loin, puisque, nous dit M. Villemain, « Auguste, homme de goût, et écrivain précis, et de plus empereur, ce qui donne toujours une certaine influence, jugeait que l'orthographe devait être l'image fidèle de la prononciation : Orthographiam, id est a formulam rationemque scribendi, a grammaticis institutam, non adeo custodiit ; ac videtur eorum potius sequi opinionem, qui perinde scribendum, ac loquamur, existiment (2). »

(1) C'est à la lettre F que Voltaire avait fait placer l'article PHILOSOPHE, sous ce titre : FILOSOFE ou PHILOSOPHE.

(2) Suétone, *Vie d'Auguste*, LXXXVIII. Ce mot *Augustus* est un exemple frappant de la tendance irrésistible à l'abréviation des mots par la prononciation, puis par l'écriture : *Auguste*, *aoust*, *août*, est prononcé *oût*, et Baïf, dans son système phonétique, recourt à la ligature grecque ou , pour figurer notre son *ou*.

ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LETTRE χ .

Mots de la langue française où la lettre χ est figurée par C, K ou QU, et par CH.

Par <i>c, k</i> ou <i>qu</i> , l' <i>h</i> ayant disparu :	Par <i>ch</i> , quoique prononcé <i>k</i> :		Par <i>ch</i> prononcé à la manière française :
acariâtre	achromatique*	chiromancie**	Achéron
caméléon	anachorète*	chiamyde*	Achille
caractère	anachronisme*	chlore*	alchimiste
Caron	antechrist	chlorure*	anarchie
carte	archaïsme*	choeur	archée
cartulaire	archange*	choléra-morbus*	archidiacre
colère	archéologie	chorée*	archiduc
colérique	archéologue	chorège*	archimandrite
colique	<i>archétype</i> **	choriambe*	archipel
corde	<i>archiépiscopal</i> **	choriste*	architecte
crystal	archonte*	chorographe*	archives
cristalliser	autochthone*	chorus*	archiviste
cristallisation	bacchanale*	chrême	archivolte
école	brachial*	chrestomathie*	bachique
estomac	catachrèse*	chrétien	béchique
estomaquer	catéchumène*	Christ	bronchite
exarque	chalcographie*	chromatique*	cacochyme
kérésiarqae	Chaldée	chrome*	catéchisme
kilo	chaos*	chronique*	charité
kilogramme	Charybde	chronologie*	charme
kilomètre	<i>chélidoine</i> **	chronomètre*	charte
mécanique	Chersonèse	chrysalide*	chimère
mélancolie	<i>chirographaire</i> **	chrysanthème	chimie
mélancolique	<i>chirographe</i> **	chrysocale* (1)	chimiste
métempsychose	<i>chirologie</i> **	cochléaria*	chirurgie

(1) Mot dont la formation est absurde ; il eût fallu *chrysoïde*, *χρύσοῦ εἶδος*, ayant l'apparence de l'or; Chrysocale qui veut dire *bel or*, est donc un mensonge ; le vrai mot était *similor*, mais il indiquait trop bien la chose.

36 ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE.

Par <i>c</i> , <i>k</i> ou <i>gu</i> , le <i>h</i> ayant disparu :	Par <i>ch</i> , quoique prononcé <i>k</i> :		Par <i>ch</i> prononcé à la manière française :
monacal	conchyliologie **	mnémotechnie *	chirurgien
monarque	drachme *	ochlocratie *	chyle
monocorde	ecchymose	orchestre	chyme
pancarte	écho*	philotechnie *	exarchie
pascal	eucharistie *	polytechnie *	machiner
patriarcal	exarchat*	psychologie *	monarchie
patriarcat	hypochondre *	pyrotechnie *	pachyderme
Plutarque	ichneumon *	saccharin *	Psyché
scolastique	ichthyologie *	strychnine *	rachitisme
scoliaсте	[lichen] **	synchronisme *	schène
sépulcre	lithochromie *	synecdoche	schisme
sépulcral	malachite	technique *	schiste
stomacal			trochée

Ainsi, dans tous ces mots dérivés du grec, et qui pour la plupart sont de formation récente, on voit figurer à la première colonne :

1° ceux qui, écrits d'abord par *ch*, tels que *caractère*, *charte*, *chorde*, *mélancholie*, *mécanique*, etc., au nombre de 38, ont successivement perdu l'*h* et s'écrivent *caractère*, *carte*, *corde*, *mélancolie*, *mécanique*, etc., avec le *c* dur ou ses représentants alphabétiques.

2° Dans les colonnes du milieu sont rangés 72 mots écrits avec *ch*, dont le Dictionnaire indique, du moins pour la plupart, que ce *ch* doit être prononcé *k*.

3° Dans la quatrième colonne, qui contient 36 mots, ce même signe binaire *ch* se prononce pour tous à la française, CHE : *alchimie*, *architecte*, *archidiacre*, *charité*, etc.

J'ai donc marqué, à la seconde et troisième colonne, avec un * les mots qui devraient être écrits par un *c*, afin de les faire rentrer dans la *première* série ; ils sont au nombre de 51, et j'ai marqué de deux ** ceux qui pourraient rentrer dans la *troisième* série en conservant le *ch* et qui dès lors se prononceraient à la *française* : ils sont au nombre de neuf.

En effet, à côté des mots qui, à la première colonne, ont perdu successivement le *ch* pour être écrits par le simple *c* dur : *caractère*, *carte*, *colique*, *colère*, *mécanique*, *mélancolie*, *patriarcal*, *scolastique*, *sépulcre*, et *exarque*, *monarque*, etc.,

on peut ranger sans inconvénient *acromatique, anacronisme, arcaïsme, catécumène, clore, dorure, crame, cronologie* (1), *psycologie*, comme Victor Cousin voulut qu'on imprimât ce mot dans ses ouvrages, et non *psychologie*. Pourquoi écrire *exarcat* et *asiarchat*, lorsqu'on écrit *exarque* et *patriarcat* ?

Et l'on peut ranger, sans le moindre inconvénient, à la *troisième* colonne, *archétype, archiépiscopal, chélidoine, chirographaire, chirographe, chiologie, chiromancie, lichen*, puisqu'on écrit et prononce *alchimiste, archidiacre, archiduc, charité, catéchisme, chirurgie, chirurgien*.

Il ne restait de difficulté que pour neuf mots, *antechrist, archéologue, archéologie, chœur, chrême, chrétien, ecchymose, malachite, orchestre*, auxquels on peut conserver le *ch* en indiquant au Dictionnaire qu'il se prononce *k*.

Il est fâcheux que la prononciation du *c* étant celle de l'*s*, devant *e* et *i*, ne permette pas d'écrire *arcéologue, arcéologie, eccymose, malacite, orcestre*. Mais pourquoi ne pas prononcer ARCHÉologie comme *monARCHIE*, ou bien écrire et prononcer ARQUÉologie, comme on écrit et prononce *monARQUE*, et ne pas s'en tenir à *synecdoque* que l'Académie elle-même autorise ? On pourrait aussi employer le *k*, d'un si grand usage chez nos anciens poètes et si regretté par Ronsard. Théodore de Bèze l'indiquait, pour écrire *rekeil, rekeillir*, etc., au lieu de *recueil, recueillir*, et nous l'avons admis dans l'usage ordinaire pour *kilo, kilogramme, kilomètre, kyste, ankylose, enkysté, kyrielle*, mots également dérivés du grec où le χ et le x sont représentés par *k*.

Le tableau des mots dérivés du grec où figure le χ montre combien, excepté neuf mots, la régularisation devient facile.

Quant aux noms propres, presque tous dérivés du grec, ils s'écrivent en général avec *ch* et se prononcent *k*. Quelques-uns cependant se sont modifiés et ont perdu l'*h*, tels que *Caron, Plutarque, Andromaque, Télémaque*. On devrait donc écrire *Calkas* ou *Calcas* et non *Calchas*.

(1) Chronologie est souvent écrit et même imprimé sans *h* : *cronologie*. Voltaire écrit *catécumène*.

Mais, comme les noms propres ne figurent pas au Dictionnaire de l'Académie, il est inutile de s'en occuper ici.

Pour des mots scientifiques, tels que *cholédoque*, *cholédologie*, il importe fort peu, à qui sait le grec, qu'ils soient écrits d'une manière ou d'une autre. La science du grec ne saurait d'ailleurs être toujours un guide infaillible. Ainsi, de ce qu'on sait le grec, on croira devoir écrire *scholie* et *scholiaste* ; cependant l'Académie écrit *scolie* et *scoliaste*, tandis que, par amour du grec, on aurait dû distinguer le « commentaire, σχολιόν », de la « chanson de table, σκόλιον », et pour se conformer à l'étymologie, écrire avec un *h* le commentaire, *scholie*, et sans *h* la chanson de table, *scolie*.

D'autres mots signifient même, pour qui sait le grec, précisément le contraire de ce qu'ils veulent exprimer ; tels sont *oxygène*, *hydrogène* : c'était *oxygone*, *hydrogone* qu'il fallait. On ne s'est trompé que du fils au père : au lieu de l'engendreur l'engendré.

Si le doute est permis, même à des hellénistes, quel ne doit pas être l'embarras des artisans, et du nombre immense de ceux qui ne savent ni le grec ni le latin ? En 1694, quand l'Académie composa son Dictionnaire, savoir lire et écrire était un privilège réservé à une classe restreinte de la société. Aujourd'hui c'est le droit et le devoir de tous (1).

DE L'ESPRIT RUDE ET DE LA LETTRE H.

L'Académie semble vouloir renoncer à figurer dans l'orthographe l'esprit rude du ρ grec, qui indique une aspiration étrangère à l'harmonie de notre langue, et qui ne se fait pas sentir.

(1) M. B. Jullien, dans son *Traité des Principales étymologies de la langue française*, après avoir cité un grand nombre de mots qui ne sont que des *barbarismes prétentieux insignifiants*, et *inintelligibles* pour les Grecs, s'exprime ainsi : « C'est payer un peu cher la manie de puiser dans les langues savantes que d'en tirer des barbarismes pour aboutir à des contre-sens. » (p. 59-68.)

En effet, l'*h*, qui était censée représenter cet esprit rude, a disparu de *rapsode*, *rapsodie*, *rabdologie*, *rabdomancie*, *rétine*, *erpétologie*, *cataracte* (qui serait selon l'étymologie, *catarrhacte*); pourquoi donc maintenir ce signe *h* dans les mots *arrhes*, *myrrhe*, *rhagade*, *rhapontic*, *rhinocéros*, *rhomboïde*, *rhubarbe*, *rhume*, *rhumatisme*, *rhythme*, *squirrhe*? L'Académie écrit *eurythmie* qu'elle aurait dû écrire *eurhythmie* (avec les cinq consonnes), puisqu'elle écrit *rhythme*. Elle a supprimé la marque de l'esprit rude dans *olographe*, mais l'a conservée dans *holocauste* (1).

Cette *h*, depuis longtemps abandonnée dans la seconde partie de *hémorragie*, *hémorroïdes*, et dans *squirre*, mais qui reparait dans *catarrhe*, *diarrhée*, *gonorrhée*, formés comme *hémorroïdes* sur le radical ρῆω, devrait disparaître aussi de *réteur*, *rétorique*, comme aussi de *rume* et *rumatisme*, qu'on écrivait autrefois *reume* et *reumatisme* et plus anciennement *rume*, ainsi qu'on le voit figurer (*gallice*) en 1420, dans le Dictionnaire de Le Ver. Tous ces mots, malgré leurs significations diverses, découlent également de ρῆω (2).

(1) On écrit *rose* et *rosier*, contrairement à l'orthographe grecque, mais conformément à celle des Latins, qui cependant écrivent *Rhodos*, l'île de Rhodes.

C'est donc à tort que de ρόδον, la rose, nous avons formé *rhododendron*, *l'arbre-rose* et *rhodium*, vu la couleur rose de ce métal ; cette anomalie ferait croire cet arbuste et ce métal originaires de Rhodes.

(2) Dans les Cahiers de l'Académie pour l'édition de 1694, on fait observer que les monts Riphées s'écrivent sans *h* (*Riphées* au lieu de *Rhiphées*).

L'Académie de Madrid, dans son désir de simplifier encore plus l'orthographe (*) a décidé, en 1859, que tous les mots commençant par *h* se prononceraient sans aspiration, excepté un seul cas. Elle a cependant respecté l'emploi de cette lettre, eu partie à cause de l'origine des mots et en partie pour éviter la confusion qui résulterait de la similitude des sons de mots se prononçant de même, soit ayant l'*h*, soit ne l'ayant pas. Nous ne saurions faire de même, puisque la versification se trouverait altérée si certaines lettres perdaient leur aspiration. Il est regrettable, toutefois, que, contrairement à l'étymologie, on écrive *hache*, *huile* (on écrit

(*) *Prontuario de ortografía de la lengua castellana despuesto de real órden para el uso de las esuelas publicas, par la real Academia española, Madrid, imprenu nacional, 1806.*

Dans ce même Dictionnaire de Le Ver le mot *halitus* est traduit en français par *aleine*.

Corneille écrit sans *h* le mot *orizon*, où l'*h* est muette, et même le mot *halte*, bien que l'Académie y indique l'*h* comme aspirée.

Rien n'étonne : on fait *alte*, et toute la surprise
N'obtient de ces grands cœurs qu'un moment de remise.
(*Poésies diverses*, 313 et 274.)

J'ai donc eu raison de dire que ces contradictions requièrent une solution, et que pour se prononcer en matière d'orthographe il ne suffit pas d'être érudit, car bien souvent les savants mêmes, par cela même qu'ils sont savants, hésitent et sont forcés de recourir au Dictionnaire pour se guider à travers ces bizarres anomalies.

DES LETTRES Θ ET Ψ.

REPRÉSENTÉES EN LATIN PAR *th* ET *ph*.

Déjà Ronsard, mort en 1585, s'exprimait ainsi, dans la préface de son *Abrégé de l'art poétique* :

« Quant aux autres diphtongues (les lettres doubles *ch*, *ph*, *th*), je les ay laissées en leur vieille corruption, avecques insupportable entassement de lettres, signe de nostre ignorance et peu de « jugement en ce qui est si manifeste et certain. » (Voy. l'Appendice B.)

Il est regrettable que l'Académie, dans la première édition de son Dictionnaire, en 1694, et plus tard, lorsque, en 1740, elle supprima en grande partie les traces de l'orthographe latine, n'ait pas complètement réalisé le vœu de Ronsard,

olive et olivâtre), *huis*, *huit*, *huitre*, qui proviennent de *ascia*, *oleum*, *oliva*, *ostium*, *octo*, *osireum*. On a eu raison de supprimer récemment l'*h* dans *hermite*, puisque l'origine est *eremita*.

et que par l'emploi des *th* et des *ph* elle ait introduit ou laissé subsister dans notre écriture « le faste pédantesque » qu'elle condamnait dans le poète.

Malgré tout le respect que je dois aux Estienne, c'est surtout à eux qu'est due l'introduction des *ph*, *ch*, *th* dans notre écriture, où la grande et juste autorité de leur savoir les a maintenus et longtemps perpétués. Cependant, sur certains points, Robert Estienne, dans son Dictionnaire français de 1540, s'est montré moins zélé partisan de l'étymologie que ses imitateurs : il écrit *caractère*, *escole*, il autorise *tesme*, *yver* sans l'*h* ; et sans *ph* les mots *orfelin*, *flegme*, *fantastique*, *frénétique*, *faisan*.

Avant l'apparition du Dictionnaire de Robert Estienne, l'emploi de ces doubles lettres se rencontrait fort rarement dans les manuscrits, puisque parmi les quatre à cinq cents mots dont je donne la liste, et où figurent des *th*, des *ph* et des *ch*, à peine une vingtaine de mots étaient ainsi écrits dans la langue française en l'an 1440. C'est ce que constate le grand Dictionnaire rédigé dans la première moitié du quinzième siècle par le prieur des Chartreux, Firmin Le Ver. Ce vaste répertoire, qui contient plus de trente-cinq mille mots, peut être comparé, en quelque sorte, au Dictionnaire de l'Académie, puisqu'il nous offre l'inventaire complet de notre langue de 1420 à 1440 (voir Appendice C). Mais, pour ne parler ici que de l'orthographe, on y voit combien l'écriture était alors celle qu'on aurait dû respecter, puisqu'on y est revenu après s'en être écarté. On y lit, ainsi écrits : *antecrist*, *caractère*, *cirographe*, *colère*, *saint crime*, *melencolie*, *sépulcre* ; - *apotaire*, *autentique*, *auteur*, *autorizier*, *pantere*, *diptongue* ; - *blasfeme*, *filosophe*, *fisique*, *frénésie*, *frénétique*, *orfelin*, *spere* ; - *cripte*, *cristal*, *himne*, *idropisie*, *iver*, *ivernal*, *martir*, *mistere*, *tiran*.

Enfin, par l'écriture des mots *diptongue* et *spere*, on voit combien est antipathique à notre langue l'emploi de trois consonnes. Ce qui n'est pas moins remarquable c'est que dans ce vaste répertoire un grand nombre de mots latins sont déjà en quelque sorte *francisés* dans leur orthographe,

42 ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE.

et ont perdu les signes de la latinité classique. Ainsi on lit à leur ordre alphabétique :

Antitesis	et non antithesis
Antrax	et non anthrax
Antropofagi . . .	et non anthropophagi, etc.

Enfin, quant au mot même qui fait le sujet de cet écrit, voici ce qu'on y lit : « *Ortographia*, bon *ortografiemens* ; *Ortographus*, bon *ortografieur* ; *Ortographo*, bien *ortografier*, bien *espeler*. »

Du Bellay et Ronsard ont écrit *ortographie*, le Dictionnaire de Nicot l'écrit de même, et je le vois ainsi figuré dans quelques grammaires modernes. En effet, la forme donnée au mot *orthographe* fait dire à ce mot tout autre chose que le sens qui lui est affecté. *Géographie*, *uranographie*, *orographie*, *télégraphie*, *lithographie*, *typographie*, *orthodoxie*, sont des mots formés régulièrement du grec ; *calligraphie*, c'est l'art de la belle écriture, et *calligraphe*, l'homme qui écrit bien ; *orthodoxie* est la conformité à l'opinion régulière, et *orthodoxe*, celui dont la foi est régulière ; *orthographe* signifie donc l'art d'écrire correctement, et *orthographe* désigne celui qui possède ou exerce cet art. Il est, fâcheux que ce mot *orthographe* soit à la fois un barbarisme et une difformité, d'autant que l'Académie, dès 1694, écrit *orthographier*, au lieu d'*ortographier*, comme l'écrivait Corneille, en cela plus logique que nous (1).

Si l'anarchie orthographique qui régnait dans l'écriture et dans les imprimeries, lorsque l'Académie publia la première édition de son Dictionnaire, fut le motif qui l'engagea à se rapprocher du latin, maintenant que l'usage, invoqué par l'Académie comme sa loi suprême,

(1) Dans sa *Grammaire comparée*, p. 24, M. Egger regrette que l'on n'écrive, pas comme au XVI^e siècle, *ortographie*, et il emploie, ce mot ainsi écrit dans son *Histoire sur les théories grammaticales dans l'antiquité*. Je le vois aussi écrit de même dans plusieurs livres de grammaire où l'on s'indigne contre ce barbarisme.

lui a fait réduire à chaque édition remploi des *th* et des *ph* dans les mots le plus ordinairement employés, elle jugera peut-être opportun de mettre un terme au désordre, en donnant à des mots depuis longtemps devenus français par l'usage, la physionomie qui leur convient.

Quant aux mots forgés par les médecins, les naturalistes et les chimistes, avec leur parure obligée de *ch*, de *ph*, et de *th*, ils sont heureusement d'un emploi rare. J'ai donc cru devoir séparer en deux listes les mots qui figurent au Dictionnaire de l'Académie : ceux de la langue usuelle, et ceux de la langue technique et par conséquent peu usités.

Il résulte de ces listes que les mots de la langue usuelle ayant le *th* et figurant au Dictionnaire sont au nombre de 77.

Ceux d'un usage exceptionnel, admis néanmoins par l'Académie et où figure le *th*, sont au nombre de 68.

Mots d'un usage ordinaire ayant conservé le TH.

absinthe	catholique	méthode	synthèse
améthyste	corinthien	misanthrope	théâtral
anathème	cothurne	mythe	théâtre
anthologie	dithyrambe	mythologie	thème (1)
antipathie	enthousiasme	orthodoxe	Thémis
antithèse	épithète	orthopédie	théocratie
apathie	esthétique	panthéisme	théologie
apothéose	éter	panthéon	théorème
apothicaire	homœopathie	panthère	théorie
arithmétique	hypothèque	parenthèse	thermal
asthme	hypothèse	pathétique	thermes
athée	isthme	pathologie	thermomètre
athéisme	jacinthe	pathos	thésauriser
athénée	labyrinthe	plinthe	thèse (2)
athlète	léthargie	polythéisme	thuriféraire
athlétique	logarithme	posthume	thym
authentique	luth	pythagoricien	thyrsé
bibliothèque	luthier	pythie	
cantharide	mathématique	rhythme	
cathédrale	menthe	sympathie	

(1) On écrit abstème, d'après une étymologie bien incertaine. Comment se rappeler cette distinction ? Le Dictionnaire écrit Ostrogot : pourquoi écrire gothique ?

(2) Robert Estienne, lui-même, écrit ce tnot sans *h*.

44 ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE.

Mots avec TH d'un usage exceptionnel.

acanthe	cithare	lithotritie	stéthoscope
aérolittie	enthymème	<i>luthéranisme</i>	térébinthe
allopathie	épithalame	lycanthropie	théatin
anacoluthie	épithème	monolithe	théisme
anesthésie	éréthisme	ornithologie	théodicée
anthère	esthétique	orthodromie	théogonie
anthracite	éthique	orthogonal	théologal
anthrax	eurythmie	orthopédie	thérapeutes
anthropologie	exanthème	orthopnée	thérapeutique
athlothète	lagophthalmie	oryctographie	thériacal
autochthone	léthifère	ostéolithe	thériaque
bismuth	litharge	panathénées	thermidor
carthame	lithiasie	pentathle	théurgie
cathédral	lithocolle	pléthore	thoracique
cathérétique	lithologie	plinthe	thorax
cathéter	lithontriptique (1)	pyrèthre	thuaia
chrysanthème	lithotomie	pythique	tithymale

L'Académie, ayant fait disparaître l'*h* des mots *thrésor*, *thrésorier*, *thrésorerie*, *thrône*, *détrôner*, *auteur*, *autoriser*, *intronisation*, *introniser*, croira peut-être le moment venu de supprimer, en tout ou en partie, l'*h* dans les soixante-dix-sept mots de la langue usuelle qui figurent en tête de la liste précédente, et cela conformément à l'exemple donné par ses prédécesseurs.

DU Φ QUI DEVRAIT TOUJOURS ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR F.

L'Académie, après avoir écrit, dans sa première édition, par *ph* les mots *phlegme*, *phlegmatique*, *phantasme*, *phantastique*,

(1) Cette forme, qui déroge à celle des autres composés de λίχης, lithotritie, lithotomie, lithologie, et à toute la série des mots composés du grec, ne saurait être admise, à moins de vouloir, en français, écrire grec et latin. Si l'on transformait ainsi dans notre langue les désinences des génitifs grecs, il faudrait écrire *odontônalgie* et non *odontalgie*, *typougraphie*, *physéologie* ou plus exactement *physéologie*, etc. Quant à la forme assez barbare de la désinence triptique dans ce mot *lithontriptique*, elle dérive ici de τρίδω, je frotte, d'où τρίχτης ; mais pour quiconque sait le grec, l'explication donnée au Dictionnaire : médicament *lithontriptiques*, signifiera des médicaments qui *frottent la pierre* (dans la vessie). *Litholytiques* (de λύω) eût mieux exprimé ce qu'on voulait indiquer : *des médicaments dissolvant la pierre*.

phiole, scrophuleux, les a écrits plus tard par un *f* : *flegme, flegmatique, fantôme, fantastique, frénésie, frénétique, fiolle, scrofuleux*, etc., de même qu'elle figure par *f* les mots d'origine grecque, *faisan, fameux, infâme, infamie, fantaisie, fanatique, fantasmagorie, faséole, fenestre, feuille, frémir, frisson, greffier, siffler* et *soufre* du latin *sulphur*. Il n'est personne assurément qui voudrait voir rétabli le *ph* dans ces mots. Notre *f* est une *lettre de naturalisation*, à laquelle a droit tout mot devenu français. Les *ph* devraient même être bannis de cette foule de mots scientifiques qui hérissent notre écriture de consonnes inutiles et la défigurent (1).

Mots avec PH d'un usage ordinaire.

alphabet	catastrophe	hydrophobe	phaéton
amphibie	cénotaphe	hydrophobie	phalange
amphibologique	colophane	limitrophe	phare
amphore	coryphée	logogriphe	pharisien
aphorisme	cosmographie	lymphatique	pharmacie
apocryphe	danphin (2)	métamorphose	pharmacien
apostrophe	diaphane	métaphore	pharynx
asphalte	éléphant	métaphysique	phase
asphyxie	emphase	monographie	phénix
atmosphère	emphatique	mythologie	phénomène
atmosphérique	éphémère	néophyte	philippique
autographe	épigraphe	nymphé	philologie
bibliographe	épiphanie	œsophage	philologue
bibliophile	épitaphe	orphelin	philtre
biographe	euphonie	orphique	phoque
blasphème	géographie	pamphlet	Phrase
cacophonie	hémisphère	paragraphe	phthisie
calligraphe	hiéroglyphe	paraphrase	phthisique
camphre	historiographe	périphrase	physicien

(1) Voici d'autres mots évidemment d'origine grecque, que les Latins ont écrits par un *f* et non un *ph* : *fagus*, φηγός ; *fallo*, σφάλλω ; *fax*, de φάω ; *fero*, de φέρω ; *ferus*, φήρ ou θήρ ; *fuo*, *fio*, φύω ; *fiscus*, de φίσκος ; *fistulo*, de φυσάν ; *folium*, de φύλλον ; *forma*, μορφή ; *frons*, φροντίς ou δφρούς ; *fuga*, φυγή ; *fulgeo*, φλέγω ; *fucus*, φύκος ; *fungus*, σφόγγος ; *funus*, φόνος ; *fur*, φώρ ; *feretrum*, φέρετρον ; *fortax*, φόρταξ ; *frigo*, φρύγω ou φρύττω.

(2) Dans les cahiers de l'Académie, on proposait d'écrire *Daufin*, *Daufine*.

46 ORTHOGRAPHE ÉTYMOLOGIQUE.

physiologie	sarcophage	sphinx	télégraphie
physionomie	sémaphore	sténographe	triomphe
physique	séraphin	strophe	typographie
polygraphe	siphon	sylphe (1)	typhus
porphyre	sophisme	symphonie	zéphyre
prophète	sophiste	syphilis	zoophyte
saphir	sphère	télégraphe	

Ces mots où le *ph* figure sont au nombre de cent quatre-vingts à deux cents. Le parti le plus logique serait sans doute d'imiter les Italiens et de substituer partout le *f* au *ph* qui, en français, n'a pas et ne peut pas avoir d'autre son que l'*f* qui reproduit si bien le φ . Si pourtant l'Académie hésitait à compléter la réforme dont ses prédécesseurs lui ont tracé la voie, au moins pourrait-elle l'étendre à certains mots d'un usage ordinaire : *alfabet*, ainsi écrit par Volney et autres, *apostrofe*, *atmosphère*, *atmosphérique*, *blasfème*, *catastrofe*, *éléfan*, *enfase*, *épitafe*, *géografie* (et ses similaires), *hémisfère*, *métamorphose*, *néofyte*, *paragrafe* (on écrit *agrafe*), *fénomène*, *filosofie*, *frase*, *profète*, *sofiste*, *télégrafe*, *zoofyte*, etc., etc. *Blasfème*, *orfelin*, sont même ainsi écrits par Robert Estienne.

C'est surtout dans les mots où le *th* et le *ph* sont réunis et dans ceux où l'on trouve deux *ph* ou *th* : *aphthe*, *apophthegme*, *diphthongue*, *ichthyophage*, *ophthalmie*, *ichthyolithe*, que la réforme serait urgente. On ne saurait imaginer rien de plus barbare en français que ces groupes de quatre consonnes. L'Académie, qui dans ses précédentes éditions écrivait *aphte*, *phtisie*, *diphthongue*, *ortographe*, serait unanimement approuvée si, n'osant faire plus, elle revenait du moins à cette orthographe plus simple. *Phtisie* vaut mieux que *phthisie* ; *ophtalmie* que *ophthalmie* ; mais on devrait faire encore plus.

(1) Pourquoi écrire par *ph sylphide* et *syphilis*, et même *séraphin* ? Peut-être ce dernier mot vient-il de l'hébreu ; mais, de même qu'on a supprimé le dernier *h* au mot *alphabeth*, on pourrait aussi remplacer le *ph* par *f*.

Voici la liste des autres mots dérivés du grec par le latin, ou formés directement du grec, auxquels est appliqué le *ph* au lieu de *f* :

Mots avec PH d'un usage exceptionnel.

acéphale	éphores	phalène	physiognomonie
amorphe	épistolographie	phaleuce	physiographe
amphictyon	euphémisme	phallus	phytologie
amphigouri	hagiographe	phanérogame	planisphère
amphitryon	hermaphrodite	pharmacopée	polyadelphie
antiphonaire	hiérophante	phébus	porphyrogénète
antiphrase	hydrocéphale	phénicoptère	prophylactique
antistrophe	hydrographie	philharmonie	sphacèle
aphélie	iconographie	philhellène	sphénoïdal
aphérèse	lexicographie	philomathique	sphénoïde
aphonie	méphitique	philotechnique	sphériste
aphrodisiaque	monophylle	phimosis	sphéristère
apophyse	morphine	phlébotomie	sphéristique
asphodèle	myographe	phlegmon	sphéroïde
atrophie	naphte	phlogistique	sphéromètre
autocéphale	néographe	phlogose	sphincter
callographe	nosographie	phlyctène	staphylôme
caryophyllée	olographe	phœnicure (1)	sycophante
chirographaire	ophicléide	pholade	symphyse
chorégraphie	oryctographie	phonique	synalèphe
chorographie	pantographe	phosphate	tachygraphie
cosmographie	paranymphe	phraséologie	topographe
diaphragme	paraphernal	phrénique	uranographie
électrophore	paraphimosis	phylactère	zoographie
encéphale	phagédénique	phylarque	zoophyte

Mots avec TH et PH réunis.

amphithéâtre	diphthongue (2)	lithographe	phyllithe
anthropophage	ichthyophage	lithophyte	phytolithe
aphthe	ichthyographie	orthographe	phthisie
apophthegme	lagophthalmie	philanthrope	triphthongue

Mots avec deux PH ou deux TH.

philosophie	phosphate	ichthyolithe
photographie	phosphore	théophilanthrope

(1) Qu'on devrait écrire *phénicure*, comme *phénix*.

(2) L'Académie dans sa première édition écrivait *diphthongue* ; Corneille, dans sa grande édition, l'écrivait de même, ainsi qu'*ortographe*.

II

DOUBLES LETTRES.

L'usage général, qui, dans la prononciation, tend de plus en plus à atténuer la forte accentuation de certaines syllabes, a fait, en grande partie, disparaître pour l'oreille la double consonne, qui devait retracer à la vue l'étymologie dans les mots calqués sur le latin. Déjà l'Académie, conformément au désir manifesté par Corneille, par les Précieuses et par un grand nombre de bons esprits, a successivement supprimé dans un très-grand nombre de mots l'une des deux consonnes, dont l'emploi d'ailleurs n'avait rien de régulier. Car si, comme dans le latin, la double consonne avait souvent pour but de faire élever la voix sur la syllabe qu'elle termine (1), *molle, folle, chatte, sothe*, etc., quelquefois, par un effet différent, elle la rendait brève dans *flamme, manne, femme* ; tandis que d'autres fois c'était la consonne simple qui rendait brève la syllabe qui la précédait, *matin, dame*, etc.

Cette irrégularité manifeste et l'exemple donné par l'Académie offrent donc une grande latitude à l'égard de ce qui reste encore de ces doubles lettres inutiles, qui doivent disparaître partout où leur présence n'indique pas le but auquel elles sont destinées : *l'élévation du ton sur la syllabe quelles terminent* ; mais elles doivent être conservées partout où leur présence peut encore se faire sentir à l'oreille, même contrairement à l'orthographe latine, comme dans *pomme, homme, personne*, et aussi dans *lettre*, bien que le latin *pomum, homo, persona, litera*, exigerait, conformément à l'étymologie,

(1) Voir, à l'Appendice D, l'analyse de la Grammaire de Régnier des Marais.

qu'on écrit *pome*, *home*, *persone* (1). On devra donc dans la série des mots se terminant en *lle* ou *mme* ou *nne*, etc., maintenir la double consonne qui précède l'*e* muet final, et qui, ainsi que *es* au pluriel et *ent* à la troisième personne du pluriel des verbes, constituent la rime féminine. D'après ce principe, il faudrait écrire il *s'abonne* et un *abonné*, ils *s'abonnent* et ils *s'aboneront*, il *couronne* et il *courona*, ils *couronnent* et ils *couroneront*, il *pardonne* et il *pardona*, comme on écrit il *jette* et il *jetait*. C'est ainsi que l'Académie écrit *battre* et *bataille*, *batailler* ; *combattre* et *abatage*, *ficelle* et *ficeler*, et cela conformément au précepte donné par Régnier des Marais : « Il est de règle, dit-il, p. 108, et de l'usage fondé par la règle, d'écrire *chapelle* et *chandelle* par deux *ll* et *chapelain*, *chandelier* par une *l* seule parceque dans les deux premiers mots *chapelle* et *chandelle* l'*e* qui précède l'*l* est un *e ouvert*, et que dans les deux autres, *chapelier*, *chandelier*, il est muet. » Et ailleurs, p. 102, il fait la même observation pour d'autres mots terminés en *e* muet, *femme* et *féminin* ; *donne* et *donateur* ; *homme* et *homicide*.

Dans quelques mots la double lettre a été remplacée par un accent grave : ainsi on écrit *clientèle*, *fidèle*, *infidèle*, *stratagème*, *deuxième*, *diadème*, *hétérogène*, *arbalète*, *achète*, *secrète*, *diamètre*, etc., mais le nombre de mots figurés ainsi est très-restreint. Boileau écrivait *lètre* au lieu de *lettre*, et à son exemple on aurait pu remplacer la double consonne par l'accent grave, en écrivant *chandèle*, *chapèle*, *ficèle*, *il apèle*, etc.; cependant, pour ne pas changer les habitudes, je crois préférable de conserver, du moins quant à présent, la double consonne précédant l'*e* muet final ou la syllabe dans laquelle l'*e* muet constitue la rime féminine (*e*, *es*, *ent*).

(1) Conformément à l'orthographe latine, l'Académie écrit *bonhomie*, *prud'homie*, *homicide*, se rapprochant ainsi de notre ancienne orthographe, *home*, *homs*, *hom*, *om* et enfin *on*. Le Dictionnaire de l'Académie de 1694, conformément aux instructions des Cahiers, écrit *consone*.

50 LETTRES DOUBLES.

L'emploi de la double lettre doit toujours être conservé au milieu des mots quand la prononciation l'exige, comme dans ce vers :

Mortellement atteint d'une flèche empennée.

Au contraire, pourquoi la conserver lorsque ni la prononciation ni même l'analogie ne la réclament, et qu'elle ne peut qu'induire en erreur ceux qui apprennent le français ?

Ainsi, lorsqu'on ne met qu'un *y* dans *agression*, *agressifs* *agrandir*, *agrèer*, *agrèger*, etc., pourquoi en mettre deux dans *aggraver*, *agglomérer*, *agglutiner*, et faire une règle avec exception pour ces trois seuls mots ? Si pour *abbaye*, *abbé*, *abbesse*, *gibbeux*, *rabbin*, *sabbat*, seuls mots écrits avec deux *b*, l'académie adoptait un seul *b*, ce serait encore une règle d'exception à supprimer de la grammaire (1).

Dans son Dictionnaire de 1740, l'Académie a supprimé le *d* étymologique de la préposition latine *ad* dans les mots *advocat*, *advertir*, *adveu*, *advoué*, *advertissement*, *advis*, *advisé*, et plusieurs centaines d'autres. Elle rendrait un grand service en effaçant le double *c* dans la plupart des mots où cette duplication n'influe en rien sur la prononciation et où l'un de ces doubles *c* est censé représenter le *d* de la préposition *ad*. On pourrait ainsi, sans inconvénient, supprimer un *c* dans les mots *accompagner*, *accoster*, *accablement*, *acclimater*, *accointer*, *accouchement*, *accoutumer*, *accuser*, etc., et déjà il a disparu dans *acoquiner*, *acagnarder*, *acenser*, *acensement*.

Dans les *Cahiers* de l'Académie de 1694, on écrit *deffaillir*, *deffaire*, *deffendre*, etc.;

(1) Voici comment notre ancienne langue française écrivait ces mots:

En la vile out une abeie
Durement riche e garnie ;
Mun escient (moine savant), noniens y ot (eut),
E abeessee kis (qui se) guardot
Marie de France. Lai del Fraisne.

On pourrait peut-être conserrer les deux *b* à *abbé*, par respect pour l'usage et la brièveté du mot. La prononciation y autoriserait même : il y a une nuance de son entre *abbé* et *abaye*, *abesse*.

la double *f* a disparu dans ces mots et il devrait en être de même pour plusieurs autres : tels que *difficulté, différence*, puisque le son de la double *f* n'a pas disparu entièrement dans la prononciation.

La double *l* devrait aussi être conservée dans *alliage, alliance, allusion, alluvion, collision, collusion* ; mais on pourrait supprimer une *l* dans *allonger, allongement, vallée*, etc.

Ainsi l'Académie écrit, tantôt avec un *n*, et tantôt avec deux, les dérivés des mots suivants terminés en *on* :

Avec un seul n :

BON : bonace, bonifier, bonhomie, bonheur.
 COLON : colonial, colonie, coloniser, colonisation.
 DON : donation, donataire, donateur.
 DÉMON : démoniaque, démonographie.
 FÉLON : félonie.
 LIMON (citron) : limonade, limonier, limonadier.
 LIMON (boue) : limoneux.
 LIMON (de voiture) : limonier, limonière.
 POU MON : pulmonaire.
 SAUMON : saumoné, saumoneau.
 SAVON : savonaire.
 TIMON : timonier.
 VIOLON : violoniste.

CANON : canonal, canonicat, canonique, canoniser.

CANTON : cantonade, cantonal.

ORDO : ordination, ordinal, ordinaire, ordonnant

PATRON : patronage, patronal, patronymique.

RATIO : rational.

Avec deux n :

ABANDON : abandonner, abandonnement.

ANON : ânonner, ânonnement.

BÂILLON : bâillonner.

BARON : baronnet, baronnie, baronnage.

BÂTON : bâtonner, bâtonnier, bastonnade.

CHIFFON : chiffonner, chiffonnier.

CITRON : citronnier, citronnelle.

ÉCHELON : échelonner.

ÉPERON : éperonner.

FREDON : fredonner.

GASCON : gasconnade, gasconner.

JALON : jalonner, jalonneur.

MELON : melonnière.

MISSION : missionnaire.

PARDON : pardonner, pardonnable.

RAISON : raisonner, raisonnable, raisonnement, raisonneur.

RAYON : rayonner.

SERMON : sermonaire, sermonner, sermonneur.

CANON : canonnade, canonnage, canonner, canonnier, canonnière.

CANTON : cantonné, cantonnement, cantonner, cantonnier, cantonnière.

ORDO : ordonnance, ordonnateur, etc.

PATRON : patronner.

RATIO : rationnel, rationnellement.

52 LETTRES DOUBLES.

Avec un seul n :

Son : dissonance, dissonant, dissoner, sonore, sonorité, sonate.

Ton : intonation, monotone, tonalité, tonique.

Tonner : détonation, détoner.

Avec deux n :

Son : consonnance, consonnant, consonne, sonnante, sonner, sonnette, sonnerie, sonneur.

Ton : détonner, entonner.

Tonner : tonnerre, tonnante.

Aucun de ces dérivés de mots terminés en *on* ne devrait être écrit avec double *n* ; on n'en met pas à ceux qui dérivent de noms terminés en *in* : *dessin, dessiner, destin* et *destiner* ; non plus à ceux qui se terminent en *un* : *importun, importuner* ; ni à ceux qui se terminent en *an* : *plan, planer, esplanade*.

Quant aux mots terminés en *ion*, excepté *nation* et *confession, septentrion*, qui ne doublent pas le *n* dans leurs dérivés, *national, nationalité, confessionnal, septentrional*, les autres doublent la consonne dans leurs composés, et cela sans aucun motif. Tels sont les mots suivants, au nombre de 39 :

Action, addition, affection, caution, cession, collation, commission, concussion, condition, confession, constitution, convention, correction, démission, diction, division, espion, fraction, friction, intention, légion, mention, million, mission, occasion, pardon, pension, perfection, pétition, proportion, question, ration, religion, sanction, soumission, station, subvention, tradition, vision.

Pourquoi, en effet, écrire *actionner, actionnaire, concessionnaire, constitutionnel, constitutionnalité, constitutionnellement, dictionnaire*, etc. ? ces mots ne sont-ils pas déjà assez longs à écrire sans y mettre le double *n* qui ne se prononce pas ?

Il est aussi d'autres mots où le double *n* devrait être supprimé, et même conformément à l'étymologie, comme dans : *honneur* (*honor*, puisqu'on écrit *honorer*), *donner* (*donare* : on écrit *donation*), *monnaie* (*moneta*), *sonner, résonner* (*sonare, resonare*)

légionnaire (*legionarius*), *rationnel* (*rationalis*), *couronne* (*corona*), *personne* (*persona*) (1).

L'Académie figure avec raison la désinence *ame* tantôt avec un *m* et tantôt avec deux *m*, lorsque la prononciation l'exige. Mais *flamme* (que Corneille écrivait *flame*) ne devrait conserver qu'un seul *m* ; et puisque l'Académie écrit *affame* (2), *entame*, *réclame*, *diffame*, elle ne saurait écrire *enflamme* ; *flame* et *enflame* exigeraient même un *â* circonflexe comme *infâme*, *blâme*, et j'ai vu *flâme* ainsi écrit par Racine.

Dans *évidemment*, *prudemment*, le double *m* ne se prononce pas ; cependant il faut le conserver, ne fût-ce que pour éviter la confusion avec *évidement* (de *évider*) (3), et *prudemment* (de *prude*).

Tous les mots terminés en *ime* et *ume* sont écrits avec un seul *m*.

Le double *r* devrait être conservé partout où il se fait sentir : *correcteur*, *correction*, *correct*, *terreur*, *horreur*. Mais il doit être supprimé dans *charrue*, puisqu'on écrit *chariot*, dans *nourrice*, *nourriture*, *nourrir*, *pourrir*, puisqu'on écrit *mourir* et *courir* (bien qu'en latin *currere* ait deux *r*) (4), et c'est à tort que l'on écrit par deux *r* *je pourrai*.

(1) Dans tous ces mots l'orthographe française est en perpétuelle contradiction avec la quantité latine :

honneur	honor	personne	persona
donner	donare	légionnaire	legionariu
ennemi	inimicus	rationnel	rationalis
monnaie	moneta	couronne	corona
sonner	sonare	résonnant	resonans

(2) Les seuls mots où le *m* est doublé et doit l'être, puisque la désinence est en *e* muet sont: *anagramme*, *épigramme*, *femme*, *flamme*, *homme*, *gramme*, et les composés avec ce mot, *programme*; mais les verbes *assommer*, *consommer*, *nommer*, *dénommer*, *surnommer*, *renommer* ne doivent prendre qu'un *m* de même qu'on écrit *consumer*.

(3) Il serait préférable d'écrire *évidament*, de même que Bossuet écrit *contamment*.

(4) Ces deux verbes par exception prennent deux *r* au futur et au conditionnel, *je courrai*, *je mourrai*, par la contraction de l'*i*, puisqu'on n'écrit pas ces mots comme on écrit *je pourrirai*, *Je nourrirai*.

L'Académie adopte *coreligionnaire* et *codonataire* ; elle devrait écrire de même *corespondant*.

Le *lierre* devrait n'être écrit qu'avec un seul *r*, comme l'ont fait Henri Bastienne et Ronsard, et suivant l'étymologie, l'*hière* (*hedera*) (1).

On ne devrait pas écrire *dysssenterie* par deux *s*, puisque l'étymologie grecque ne nous en donne qu'une, et que, dans le *Cahier de remarques*, on rapproche avec raison *dysenterie* de *dysurie*. Il faudrait même écrire *dysenterie* avec l'accent aigu.

Quant au double *t*, l'Académie écrit *abatage*, *abatée*, *abatis* ; elle pourrait écrire *abatoir*, et même supprimer le double *t* dans *abattement*, *abattu*. Corneille et Bossuet écrivent *abatre*, *batu* et *rabatu* ; et H. Estienne, dans son traité de la *Précellence du langage français*, écrit *combatre*, *combattu*, *débatre*, *débatu*, *rabatre*, *rabatu* ; Fénelon et Bossuet écrivent : *flater* et *froter*, *atandre*, *atantif*, *atantions*, *ataque* et non *attendre*, *attentif*, *attentions*, *attaque*, etc. Les imprimeurs ont eu grand tort de ne pas suivre l'orthographe des auteurs et de la transformer (pour ne pas dire défigurer) en la réduisant à l'uniformité d'après l'orthographe du Dictionnaire de l'Académie alors en vigueur. (Voir Appendice E.)

On pourrait aussi supprimer le double *t* dans *attabler*, *attacher*, *attendre*, *atténuer*, *attribuer*, *attrouper*, puisqu'on écrit *atermoyer*, *atermoisement*, *atrophier*, *atourner*.

Il y a contradiction à écrire :

démailloter	et emmailloter	radoter	et balloter
sangloter	et marmotter	coqueter	et regretter
jeter	et flotter	tricoter	et trotter
concomitant	et intermittent	tripoter	et gigotter
feuilleter	et froter	comploter	et grelotter
projeter	et guetter	il épèle	et il appelle

(1) Par une semblable bizarrerie, on écrit le *loisir*, au lieu de *l'oisir*, de *olium*, d'où nous viennent aussi *oisifs*, *oisiveté* ; le *loriot* au lieu de *l'oriot*, et le *lendemain*, au lieu de *l'endemain*. On commet la même faute lorsqu'on écrit *l'Alcoran* au lieu de *le Coran*, *l'alchimie*, *l'alcove* ; et c'est à tort qu'on a admis *dorer*, *dorure*, au lieu de *orer*, *orure*, comme on écrit *orfèvre*, *orfèvrerie*.

Cacheter	et égoutier	souhaiter	et guetter
caqueter	et fouetter	souffleter	et acquitter
raboter	et garrotter	J'époussète	et je rejette
exploiter	et regretter		

Pourquoi un double *p* dans *apparaître, appartenir, appesantir, appliquer, apposer, apprêter, apprivoiser, approcher, approbation, approximativement*, puisque l'Académie écrit *apaiser, apercevoir, aplanir, apétisser, apitoyer, aplatir, (poster, apostiller, apurer, et ne pas écrire, conformément à la prononciation, apauvrir, apesantir, applaudir, apposer, apporter, apparaître, appareiller, appartenir, appartement, apprentissage, apprêter, apointer, apprécier, appréhender, apprendre, approfondir, approprier, approuver, apuyer ?*

Pourquoi, lorsqu'on écrit avec un seul *p* : *occuper, attraper, grouper, dissiper*, mettre deux *p* à *développer, envelopper* (Bossuet écrit *enveloper*), *échapper, agripper ?*

On verrait aussi avec plaisir la suppression du double *p* à *appeler* : la nuance de la prononciation dans certains temps de ce verbe est si faible qu'elle peut être omise, à l'exemple de tant d'autres plus sensibles en certains mots. Par là on éviterait la difficulté de l'emploi tantôt du double *p* et du double *l*, tantôt du seul *p* ou *l*. Le Dictionnaire de l'Académie écrit il *appelait* et Perrot d'Ablancourt *apelloit* ; dans les anciens manuscrits, *apele* est écrit avec un seul *p*, et dans d'autres on lit *appelloit*.

Puisque l'on écrit *déprimer*, on devrait écrire *supprimer* et non *supprimer* ; l'affixe *su* est la contraction de *sus* et non de *super*. Il en est de même de *supporter*, qui ne devrait prendre qu'un seul *p*.

Quelques autres anomalies pourraient disparaître, et puisque l'Académie écrit *charretier, gazetier, noisetier, tabletier, desquamation*, elle devrait supprimer le double *t* dans *aiguillettier* et le double *m* dans *squammeux, enflammer*.

Dans la première édition, elle a écrit *domter*. C'est ainsi qu'écrit toujours Bossuet,

et cela conformément au *Cahier de remarques*, qui, au chap. IV, art. 3, dit : « On met un *p* à *compter* et à *compte*, quand ils signifient *supputer*, *supputation*, mais à *domter*, il n'en faut point. » On devrait donc écrire ainsi et de même *exemter*, au lieu de *exempter*.

Une manière d'écrire contradictoire à la prononciation aurait à la longue une fâcheuse influence sur le langage. A force de voir les mots ainsi écrits et imprimés, la voix s'habitue à prononcer, surtout dans les provinces et dans les pays étrangers, toutes les lettres dont le son pour l'habitant de Paris s'annule par l'usage d'une prononciation journalière. On peut donc craindre que des mots tels que *sculpture*, *promptitude*, *doigtier*, *dompter* ne finissent par être prononcés *seulpture*, *prompetitude*, *doiguetier*, *dompeter*, au lieu de prononcer *sculture*, *prontitude*, *doitier*, *domter*.

Les lettres doubles n'ont pas toujours fait partie du système orthographique de notre langue ; elles sont en général une imitation des procédés grammaticaux du latin classique, dont l'influence se développe à partir du quinzième siècle, comme on peut le voir par le tableau suivant que j'ai dressé d'après trois monuments littéraires très-réguliers pour leur temps et dont je parlerai plus loin :

Les quatre livres des Rois et saint Bernard (XIIe siècle)	Dictionnaire de Le Ver, 1420-1440	Dictionnaire de Rob. Estienne, 1549
abandoner S. Bern.		abandonner
acumplir	acomplir	accomplir
affaire		affaire
alaiter	alaitier	allaicter
aler	aler	aller
aliance	alianche	alliance
alure	alure	allure
ancienement	anchiennement	anciennement
apeler	appeler	appeler
aprester		apprester
ariere	ariere	arrière
assembler	asssembler	assembler
asez	asses	assez
attendre	attendre	attendre

Les quatre livres des Rois
et saint Bernard (XIIe siècle)

Dictionnaire de Le Ver,
1420-1440

Dictionnaire de
Rob. Estienne, 1549

comandement S. B. et cumandement	quemandement (il écrit comander)	commandement
cele	celle	icelie
coment S. B. et cument	comment	comment ou qnoment
cumbatre	combatre	combatre
corone S. B.	courone	couronne
cruciment	cruelment	cruellement
deriere	deriere	derrière
deservir	deservir	desservir
duner (donner)	donner	donner
enemi	anemis	ennemi
home	homme	homme
homage	hommage	hommage
nule	nulle	nulle
novele	nouvelle	nouvelle
obeisant	obeissans	obéissant
moyene S. B.	moyenne	moyenne
ocis	ochis	occis
pardoner S. B.	pardonner	pardonner
pousiere S. B.	[pouire]	poussières
resembler	ressamblar	ressembler
resuciter	resusciter	resusciter
sale (salle)	sale	salle
sele (selle)	selle et scelle	selle
sumet (sommets)	summet	sommets
valée	valée	vallée

On voit donc par ce tableau que la suppression des doubles consonnes parasites est conforme au génie naturel de notre langue.

III

DES TIRETS OU TRAIT D'UNION.

Les Grecs et les Latins ne divisent pas les mots qui, composés de plusieurs, n'en forment réellement qu'un seul, tels que, en grec, ἀντιπέραν, vis à vis ; παράπαν, tout à fait ; παραμηρίδια, haut-de-chausses ; παράλογος, contre-sens ; παραχρήμα, sur-le-champ ; σύμπαν, tout à la fois ; ἐξαίφνης, tout aussitôt ; περιρρήδην, tout à l'entour. Et de même en latin : *adhuc*, jusqu'à présent, jusqu'à ce jour ; *hucusque*, jusqu'ici ; *altetniter*, l'un ou l'autre ; *propemodum*, à peu près ; *propediem*, jusqu'à ce jour ; *ejusmodi*, de cette façon ; *quoadusque*, jus-qu'à ce que ; *quantuluscumque*, quelque petit qu'il soit ; *nihilominus*, néanmoins ; *verum enim vero*, à la vérité.

©Les Grecs, dans la formation des mots composés, avaient souvent recours à la contraction et même à la suppression de la lettre finale : de ὕψον, ὄψοφαγία, ὄψοπώλης, de νόμος, νομοθέτης ; dans ορχθαίοιο, dans ποδάρχης ; dans μονάρχης, il y a même suppression de deux lettres. Quelquefois, pour adoucir la prononciation, le ν se change en γ, παγχάλεπος. De même les Latins, de *postero die*, ont fait *postridie*. Usant du même procédé, nous avons fait de *bas bord*, *bâbord* ; de *bec jaune*, *béjaune*, de *contre escarpe*, *contrescarpe* ; de *contre trouver*, *controuver* ; de *corps*, *corsage*, *corset* ; de *il n'y a guères*, *naguère*, de *tous jours*, *toujours* ; de *la plus part* (1), *plupart* ; de *passe avant*, *passavant* ; de *néant moins*, *néanmoins* ; de *plat fond*, *plafond* ;

(1) L'Académie, dans son Dictionnaire de 1694, écrit tousjonrs, pluspart.

de *plus tôt, plutôt* ; de *vaut rien, vaurien* ; de *sous rire, sourire* ; de *sous coupe, soucoupe*, etc. ; de *ores en avant*, est devenu *dorénavant* (1) à *l'entour, alentour*, etc.

Dans les autres langues, les mots composés ne forment qu'un seul mot, ou, si les traits d'union sont quelquefois admis, ils sont employés de manière à n'offrir aucune difficulté grammaticale.

La langue italienne, qui de toutes se rapproche le plus de la nôtre, de plusieurs mots n'en forme qu'un seul (2) : *acquavita*, eau-de-vie (3) ; *affatto*, tout à fait ; *capodopera*, chef-d'œuvre ; *nulladimeno*, néanmoins ; *contuttocio*, avec tout cela ; *conciosiacosachè*, *conciofossecosachè*, puisque, bien que ; *perlaqualcosa*, c'est pourquoi ; et en espagnol : *guardacostas*, garde-côte ; *contraprueba*, contre-épreuve ; *guardasellos*, garde des sceaux, etc.

Palsgrave, dans son *Esclarcissement de la langue françoise*, en 1530, écrivait *aulcunefoys, souventesfoys, autravers, paradventure, jtisqu'adix, jmqu'aumourir*.

Dans nos anciens manuscrits, on ne voit aucun trait d'union (4), non plus que dans les dictionnaires de Robert Estienne. C'est dans le Dictionnaire de Nicot que je le vois apparaître pour la première fois, en 1573.

(1) Ce composé s'est écrit d'abord de *ores en avant*, puis *d'ores en avant, doresenavant*, puis *doresnavant, dorenavant*, et enfin *dorénavant*,

(2) Je me rappelle avoir lu dans Boccace *conttutotiacosachè*,

(3) Les Espagnols en ont fait aussi un seul mot : *aguardiente*, contracté de *agua ardiente*.

(4) « Quant à l'accent enclitique (sorte de trait d'union), disait Dolet en 1540, il n'est point recevable en la langue françoise, combien qu'aucuns soient d'aultre opinion. Lesquelz disent qu'il eschet en ces dictions, *ie, tu, vous, nous, on, ton*. La forme de cest accent est telle, : par ainsi ilz vouildroient estre escript en la sorte qui s'ensuyt : *M'attenderai' ie à vous ? Feras' tu cela ? Quand aurons' nous paix ? Dict' on tel cas de moy ? Voirra' ton iamais ces meschants puniz ? Derechef ie t'aduse que cela est superflu en la langue françoise et toutes aultres : car telz pronoms demeurent en leur vigueur, encores qu'ilz soient postposés à leurs verbes. Et qui plus est, l'accent enclitique ne conuient qu'en dictions indéclinables, comme sont en latin, *ne, ve, q', nam*. Qu'ainsi soit, on n'escript point en latin en ceste forme : *Feram' ego id iniuræ ? Eris' tu semper tom nulllius consilij ?* Tiens donc pour seur que tel accent n'est propre aucunement à nostre langue. »*

Le grand nombre de mots connus sous la dénomination de *mots composés*, parce qu'ils n'expriment qu'une seule idée ou qu'un seul objet avec le concours de plusieurs mots, sont maintenant tantôt réunis par un *tiret* ou *trait d'union*, tantôt séparés, sans tirets, et tantôt groupés en un mot unique.

Isolés, ces mots offrent souvent un sens tout différent de celui qu'ils auraient s'ils étaient réunis : *belle-mère, belle-sœur, beau-père, blanc-bec, belle-de-jour*, ont un sens général tout autre que le sens spécial de leurs composants. Il convient donc de les grouper le plus possible en un seul mot qui représentera bien mieux l'idée particulière qu'ils veulent exprimer. Par là serait évitée la difficulté, souvent si grande, de l'orthographe du pluriel, car, dans une foule de cas, on ne sait si la marque *s* ou *x* doit s'appliquer au premier ou au second des composants, ou bien à tous deux. Les mots composés, une fois agglutinés, rentrent dans la règle générale de formation du pluriel des substantifs. Ainsi, en écrivant des *femmes*, des *paroles aigredouces*, des *discours aigredoux*, des rougegorges, des *cassecous*, des *cocalânes*, des *choufleurs*, on n'a plus à hésiter pour savoir où mettre l'*s*, et s'il faut écrire *discours aigres-doux* ou *aigre-doux*, des *femmes aigres-douces* ou *aigre-douces*, des *rouges-gorges*, des *casse-cous*, des *coq-à-l'ânes* ou des *coqs-à-l'âne* (1), des *choux-fleurs*, etc. Si l'on permettait d'écrire *chefdœuvre*, ou plutôt *chédœuvre* au singulier et *chédœuvres* au pluriel, et non *chefs-d'œuvre*, comme on le fait maintenant, les poètes n'auraient plus à regretter de ne pouvoir dire : *chédœuvres éternels*, les *chédœuvres humains*, ce que ne permet pas l'orthographe admise, *chefs-d'oeuvre* (2).

(1) Ces vers de Regnard en sont la preuve :

Pour être un bel esprit,
Il faut avec dédain écouter ce qu'on dit ;
Rêver dans au fanteuil, répondre en coq-à-l'ânes
Et voir tous les mortels ainsi que des profanes.
Le Distrain, act. IV, sc. 7.

(2) L'Académie, pour éviter les controverses grammaticales, a souvent omis

L'Académie écrivant : *aussitôt, aujourd'hui, auparavant, auprès, aplomb, embonpoint* (qu'il serait mieux d'écrire *enbonpoint*, puisqu'on a *mal-en-point*), pourrait écrire sans tiret, *acompte, audevant, apropos, aprésent*. Pour trouver ces quatre mots au Dictionnaire, il faut aller les chercher à *Compte*, à *Devant*, à *Propos*, à *Présent*.

L'Académie écrivant : *plutôt, plupart* (où le *s* est retranché) (1), *bienheureux, bienséant, biendisant, médisant*, pourrait écrire sans tiret : *bienaimé, bienêtre, plusvalue ou pluvalue*, et, en un seul mot *plusqueparfait*, comme elle écrit *imparfait*. Puisqu'elle écrit *betterave*, pourquoi *chou-rave* ?

L'Académie, écrivant comme on prononce *bâbord*, terme de mer, et non *bas-bord*, pourrait écrire sans tiret *bassetaille, bassecour*, ce qui éviterait ce pluriel : *des basses-cours, des basses-tailles*.

Elle écrit avec raison *bientôt* : elle devrait faire de même

d'indiquer les pluriels, laissant indécis si l'on doit écrire des *clair-obscurs* ou des *clairs-obscurs, maitre-autels* ou *maitres-autels, brèche-dent* ou *brèche-dents*. En formant un seul mot des deux, on trancherait la difficulté : un *clairobscur, des clairobscur, un maitrautel, des maitrautels*.

Un grammairien d'un vrai mérite explique ainsi l'orthographe académique d'un *gobe-mouches* et un *chasse-mouche*. « Un *gobe-mouches* ne prendrait pas ce nom s'il n'en avalait qu'une et on écrit sans *s* un *chasse-mouche* parce qu'il suffit d'une mouche pour en être importuné. » En écrivant un *gobemouche, des gobemouches, un chassemouche* et des *chassemouches*, on soulagerait la grammaire de ces subtiles distinctions.

L'Académie écrit *eau-forte* et *eau seconde, eau régale*. Comment se rendre compte de la distinction subtile qui nécessite le trait d'union mis par l'Académie au premier seul de ces composés, tandis qu'elle écrit séparément les deux autres ? On devrait les écrire en un seul mot, et de même *eaudevie, belledesjour, belledenuit*.

Le mot *garde-malade* peut s'écrire de cinq manières différentes, selon l'analyse qu'on fera des composants : une *garde-malade, garde de malade ; une garde-malades, qui garde les malades, des garde-malade, qui gardent le malade ou un malade ; des gardes-malade, comme gardes-marine, gardiens de malade ; des garde-malades, qui gardent les malades ; et enfin des gardesmalades*. Ce pluriel, qui semble le plus généralement adopté, est le moins logique de tous. La forme *gardemalade* supprime ces puérides difficultés.

(1) Quant au genre des lettres, selon l'Académie, on doit écrire tantôt une *s*, tantôt le *s*. Il en est de même pour d'autres lettres *f, l, m, n, r* ; à cet égard, il faut aussi prendre un parti.

pour *sans doute*, dont les composants ne sont pas même réunis par un trait d'union. Cependant, *sans doute* exprime très-souvent le doute, au lieu d'un sens affirmatif : *il viendra sans doute* signifie il viendra probablement, peut-être. On devrait donc écrire *sansdoute* ou mieux *sandoute*, comme *plutôt*, *souvenir*, *plafond*, etc;

Elle écrit sans tiret *clairvoyant*, et avec tiret *clair-semé*, à *claire-voie*.

Elle écrit en un seul mot : *contrebande*, *contrecarrer*, *contredanse*, *contredire*, *contrefaçon*, *contrescarpe*, etc., et devrait écrire aussi sans tiret : *contr'épreuve* ou *contrépreuve*, *contrecoup*, *contrecœur*, *contremarque*, *contretemps*, *contresens*, *contrepoids*, *contrepied*, *contrelettre*, *contrefort*, *contrordre*.

Contre-poison, *contre-taille*, sont ainsi écrits à leur ordre alphabétique ; mais, dans le cours de son Dictionnaire, l'Académie écrit *contrepoison*, *contretaille*.

L'Académie écrit : *entrecouper*, *entrelacer*, *entrelacs*, *entremettre*, *entrelarder*, auxquels elle devrait ajouter sans tiret : *entredonner*, *entredéchirer*, *entredeux*, *entrepont*, *entresol* et *soussol* ou mieux *sousol* (1).

(1) Dans les quatre éditions précédentes, l'Académie écrit *entresol* d'un seul mot, de même quelle écrit en un seul mot *tournesol*, *parasol*, *préséance*, *présupposer*, *vraisemblance*, et qu'on devrait écrire *havresac*, *bouteselle* (et non *havre-sac*, *boute-selle*), en prononçant l'*s* comme il devrait toujours être prononcé et non comme *z*. H. J. Quicherat observe avec raison (*Traité de versification française*, p. 3) que « l'Académie a tort d'écrire *dissyllabe* et qu'on doit écrire *disyllabe*, oomme dimètre, dilemme : la particule *dis* n'ayant rien à faire dans cette composition »

Il serait désirable que partout où l'*s* se prononce *z*, cette dernière lettre pût un jour la remplacer.

On écrivait autrefois *hazard*, *hazarder*, *nazillard*, *magazin*. Corneille écrivait *cizeaux* ; on devrait donc écrire de même *bizeau*, *nazeau*, puisqu'on écrit *nez*, Bossuet, dans les manuscrits de ses Sermons, p. 52, écrit : *vous oziez*.

La lettre *z* est simple, euphonique et gracieuse. Il est regrettable qu'on ait cru en devoir rentreindre l'emploi aux seuls mots suivants : *alezan*, *alèze*, *alizé*, *alizier*, *amazone*, *apozème*, *azerole*, *azerolier*, *azimut*, *azote*, *azur*, *azyme*, *balzan*, *bazar*, *benzine*, *bézoard*, *bizarrerie*, *bonze*, *bronze*, *Byzance*, *canezou*, *colza*, *coryza*, *czar*, *dizain*, *dizaine*, *dizenier*, *donzelle*, *douzaine*, *douze*, *épizootie*,

L'Académie écrit : gendarme, gentilhomme, lieutenant, mainmorte, malhonnête, malintentionné, malpropre, malsain ; elle pourrait écrire de même sans tiret : *foufuyant, gagnepain, gardefeu, gardemeuble, mainforte*.

L'Académie écrit : *hautbois* (qui serait mieux sous cette forme : *haubois*, en italien *oboè*) ; pourquoi ne pas écrire : *hautecontre* et *contrebasse* ? et puisqu'on écrit *justaucorps*, on pourrait admettre *haudechausse*.

L'Académie écrit sans tiret : *nonpareille, parterre, partout, passavant, porteballe, portechape, portechoux, portecrayon, portefaix, portefeuille, portemanteau, postface* ; et avec tiret : *nonsens, passedebout, passeport, passetemps, peutêtre, portecrosse, portedrapeau, portemontre, portevoix*. La régularisation de ces derniers mots supprimerait l'embarras du pluriel. On verra par le Tableau des mots composés la difficulté de le former.

L'Académie écrit : *outrecuidant, outremer, sauvegarde, soucoupe, soussigné, souterrain, soutirer, surbaisser, surenchère* ; elle pourrait écrire sans tiret : *outrepasser, saufconduit, souslouer* (ou mieux *soulouer*), *sousentendu, sousordre, souspréfet* ou *soupréfet*, et devrait écrire *soulocataire, sousol*, comme elle écrit *soucoupe, soutirer, sourire, soubassement, soumission, soulier*, mieux écrit autrefois *soulié*.

L'Académie écrivant *surenchérir, surlendemain, surnaturel*, pourrait écrire *surlechamp*, au lieu de *sur-le-champ*, et le placer à son rang

gaz, gaze, gazelle, gazer, gazetier, gazette, gazeux, gazomètre, gazon, gazouiller, gazouillement, gazouillis, horizon, lazaret, lazuli (lapis), lézard, lézarde, luzerne, mazette, mélèze, mozarabe, Nazareth, nez, onzième, osmazôme, quartz, quatorze, quinze, recez, rez-de-chaussée, riz, rizière, seize, sizain, sizaine, suzeraineté, syzygie, topaze, trapèze, treize, vizir, vizirat, auxquels il faut ajouter les 41 mots commençant par cette lettre au Dictionnaire. si le z pouvait remplacer l's dans les mots où il en a pris le son, on éviterait des difficultés orthographiques et une règle de grammaire à apprendre avec les exceptions. L's reprendrait sa fonction naturelle dans ces mots composés : *asymptote, désuétude, entresol, havresac, monosyllabe, parasol, préséance, présupposer, soubresaut, tournesol, vraisemblable*, etc., que des étrangers croient devoir prononcer comme *aisément*, avec le son du z.

à côté de *surlendemain*, tandis qu'il faut chercher cet adverbe ou locution adverbiale à *Champ* ; *surlechamp* est un adverbe comme *sitôt* et *aussitôt*, lequel est également composé de trois mots : *au-si-tôt*.

L'Académie écrit : *becfigue, pourboire, quintefeuille, quintessence, toumebride, toumebroche, tournemain, vaurien*. Elle pourrait écrire sans tiret : *chaussetrape, coupegorge, couvrepied, curedent, quatretemps, quatrevingts, songecreux*, et, puisque *tapecu* est ainsi écrit, *torchecul* ou *torchecu* devrait l'être de même.

Bien que l'Académie écrive des *contrevents* et des *abat-vent*, des *brise-vent* et des *paravents*, des *casse-tête* et des *serre-tête*, des *tire-têtes* et des *hausse-cols*, des *passe-poils* et des *passeroses*, des *passerages* et des *passe-ports*, un *gobe-mouches* et un *chasse-mouche*, ces mots, de même formation, devraient tous prendre une figure orthographique uniforme.

Comment fixer les pluriels des mots suivants, que chacun forme à sa manière :

Des *ayants cause*, des *bateaux-poste*, des *boute-selles*, des *chasse-marée*, des *têtes-à-tête*, des *souffre-douleur*, des *contre-vérité*, des *coq-à-l'âne*, des *dames-jeannes*, des *croc-en-jambe*, des *rouges-gorges*, des *rouge-queue*, des *rouges-trognons*, des *rouges-bords*, des *garde-forêt*, des *garde-robis*, des *cure-dent*, des *cure-oreilles*, des *chausse-pied*, des *entre-côtes*, des *essuie-main*, des *appui-main*, des *fesse-cahier*, des *porte-hache*, des *pieds-d'alouette*, des *passe-volants*, des *hautes-contres*, des *culs-de-sac*, des *guets-apens*, des *pince-maille*, des *après-dinées*, des *après-midi*, des *garde-fous*, des *gardes-marine*, des *perce-oreille*, des *trouble-fête*, des *ponts-neufs*, des *messire-Jean*, des *bains-Marie*, des *colin-maillard*, des *revenant-bon*, des *porte-étendard*, des *serre-tête*, des *tire-têtes*, des *serre-file*, etc. ?

Pour lever toute difficulté, ne pourrait-on pas, dès à présent, ramener comme suit à une orthographe uniforme ces mots composés :

Abajour, abavant, appuimain, avancoureur, avanmain, avanscène, bassecour, boutefeu, bréchedent, brisecou, brûletout, cassenoisette, chapechute, chassemarée, chassemouche, cervolant, chauffepied,

chaussepied, chaussetrape, choufleur, contrecoup, coupegorge, couvrefeu, crêvecœur, curedent, damjeanne, entracte, entrecôte, entreligne, essuimain, gagnepain, gardechasse, gardecôte, gardemagasin, gardemanger, gardemine, garderobe, gâtemétier, gorgechaude, haussecol, haubois, hautecontre, messirejean, taillepied, mouillebouche, ouïdire, passedebout, passedroit, passepartout, passepasse, perceneige, portemontre, portecrosse, reineclaudes, reinemarguerite, réveillèmatin, saufconduit, serrefile, serrepapier, serretête; tailedouee, terreplein, tirebotte, troublefête, vatout, vicerol, et enfin un vanupied, etc. (Voir Appendice F.)

On place entre deux tirets la lettre euphonique *t*, et c'est avec raison qu'on écrit : *y a-t-il, ira-t-il* ; mais pourquoi ne pas en faire autant pour l'*s* qui a le même emploi ? On ne devrait pas écrire, comme on le fait, *donnes-en, poses-y, cueilles-en, donnes-y, manges-en*, ce qui donne lieu à l'erreur fréquente que l'on commet en s'imaginant que, dans toutes les conjugaisons, la seconde personne de l'impératif doit avoir une *s*. Il faut donc de toute nécessité écrire *donne-s-en, porte-s-y, va-s-en chercher, va-s-y, cueille-s-en, mange-s-en*; ou mieux en mettant un *z* euphonique à la place de l'*s*, puisque l'Académie écrit maintenant *quatre-z-yeux* qu'elle écrivait auparavant *quatre-zyeux*.

Doit-on, pour la division des mots au bout des lignes, se conformer à l'étymologie ou bien à l'épellation, qui favorise mieux la lecture à haute voix ? L'Académie, dans son Dictionnaire, n'a adopté aucune règle fixe à cet égard : il conviendrait de faire cesser cette incertitude qui embarrasse les correcteurs d'imprimerie. Ainsi, dans la même page, on trouve écrit : *sou-scrire* conformément à l'étymologie, et *sous-crire*, conformément à l'épellation. Il en est de même pour *sou-scripteur* et *sous-cripteur*, *atmosphère* et *atmos-phère*, *hémisphère* et *horo-scope*, *cata-strophe* et *chorévèque*, *mono-ptère* et *coléop-tère*.

L'Académie ayant admis la division *i-nadmissibilité, i-négalité, suranné, pros-terner, pros-tituer*, semblerait autoriser cette division conforme à l'épellation pour *des-truction, des-titution, dés-union, pres-cription* ; cependant elle écrit aussi *in-specter, in-spirer, ob-struction, pro-scrire*, conformément à l'étymologie.

Cette question, futile en apparence, a une application incessante dans la pratique. Peut-être doit-on préférer la division adoptée pour les langues grecque et latine, où l'on sépare, en fin de ligne, les mots par un tiret d'après leurs racines.

IV

DE L'ORTHOGRAPHE ET DE LA PRONONCIATION
DES MOTS TERMINÉS EN *ANT* OU *ENT*.ADJECTIFS ET SUBSTANTIFS VERBAUX PROVENANT
DU PARTICIPE PRÉSENT.

Selon les grammaires, nous avons d'abord dans la catégorie des mots en *ANT* :

1° Tous les participes présents, terminés sans aucune exception en *ANT*, et invariables quand ils expriment une *action*. Quand ils expriment un *état*, ils peuvent se transformer en adjectifs verbaux et s'accorder en genre et en nombre avec leur sujet. L'adjectif verbal, extension d'emploi du participe présent, conserve au singulier masculin la forme *ant* du participe présent dont il dérive. Il devient même quelquefois un substantif, que j'appellerai alors *substantif verbal* ; tels sont : les *étudiants*, les *complaisants*, les *opposants*, les *gérants*, les *correspondants*, etc.

2° Sont aussi terminés en *ant* les adjectifs et les substantifs des verbes formés sur la première conjugaison latine, tels que *amant*, *chantant*, *mendiant*, *suppliant*, dont le nombre est considérable. Tous, sans exception, sont, comme le participe présent et le gérondif, terminés en *ant*.

3° Sont terminés aussi en *ant* tous les adjectifs et substantifs de ce genre provenant d'une autre source que le latin.

68 MOTS EN ANT ET ENT.

Tels sont ces mots français formés d'un verbe ne provenant pas du latin :

agaçant	éblouissant	glapissant	pantelant
attachant	éclatant	glissant	passant
blanchissant	écrasant	grimaçant	penchant
bondissant	écumant	grimpant	perçant
bouffant	effrayant	grinçant	piquant
brisant	engageant	grisonnant	plongeant
brunissant	étiolant	guerroyant	rafraîchissant
bruyant	étouffant	intrigant	regardant
brûlant	étourdissant	jaillissant	ronflant
calmant	frappant	jappant	salissant
choquant	fringant	jaunissant	tannant
criant	gagnant	marquant	tombant
croupissant	galant	massacrant	tranchant
déchirant	garant	narrant	trébuchant

Ainsi donc, je le répète, les mots terminés en *ant* comprennent :

1° tous les participes présents, sans aucune exception;

2° tous les adjectifs et substantifs verbaux dérivés de verbes français formés sur la première conjugaison latine et qui sont en si grand nombre ;

3° tous les substantifs et adjectifs verbaux qui ne viennent pas du latin.

Pour ces trois classes de mots, il n'y a pas d'embarras, pas de changements à proposer.

Mais il n'en est pas de même des adjectifs et des substantifs formés sur les trois autres conjugaisons latines : sans aucun motif apparent, les uns sont terminés en *ant*, les autres en *ent*. Il en résulte donc une grande incertitude orthographique, car la prononciation ne peut servir de guide, puisque les uns comme les autres, soit qu'ils s'écrivent par *ant*, soit par *ent*, se prononcent également par notre *an* nasal, en sorte que l'étymologie nous induirait en erreur, tous possédant un primitif latin en ENS.

On doit faire remarquer que, même dans cette catégorie, la forme *ant* est beaucoup plus nombreuse que la forme *ent*.

Voici le tableau des mots français terminés en *ant* et celui des mots terminés en *ent*, provenant les uns et les autres d'une conjugaison latine

autre que la première (laquelle, on le répète, forme toutes ses terminaisons en *ant*).

Liste des adjectifs et substantifs verbaux formés de participes latins en ENS (haute, moyenne et basse latinité), provenant de la 2°, 3° ou 4° conjugaison

Et qui en français se terminent en ANT.

abrutissant	convaincant	impuissant	raréfiant
absorbant	convenant	inconstant	ravissant
adoucissant	copartageant	inconvenant	reconnaissant
affligeant	correspondant	indépendant	réfrigérant
agissant	courant	insignifiant	réjouissant
agonisant	croissant	insuffisant	reluisant
amollissant	croyant	intendant	renaissant
ascendant	cuisant	intervenant	repentant
assaillant	décevant	languissant	répercutant
assistant	défaillant	luisant	répondant
assortissant	défiant	malfaisant	repoussant
assourdissant	délinquant	méconnaissant	resplendissant
assujettissant	dépendant	mécréant	ressortissant
attendant	déplaisant	médisant	revenant
attendrissant	déposant	méfiant	riant
atrayant	descendant	mordant	rugissant
avenant	désobéissant	mordicant	saillant
avilissant	desservant	mourant	saisissant
belligérant	dirigeant	mouvant	satisfaisant
bienfaisant	dissolvant	naissant	savant
bienséant	divertissant	nourrissant	séant
bienveillant	endurant	obéissant	séduisant
cédant	ensuivant	odoriférant	servant
clairvoyant	entreprenant	offensant	sortant
combattant	étourdissant	opposant	souffrant
commettant	étudiant	outrageant	souriant
compatissant	excédant	pâlissant	suant
complaisant	exécutant	partageant	suffisant
composant	exigeant	pendant	suisant
compromettant	existant	perdant	surintendant
concertant	exposant	persistant	surprenant
concluant	extravagant	pesant	survenant
confiant	fatigant	plaisant	survivant
conquérant	flagellant	poursuivant	tenant
consentant	fleurissant	prenant	tendant
consistant	florissant	pressant	transcendant
constituant	fondant	prétendant	vaillant
consultant	fuyant	prévenant	venant
contenant	gémissant	prévoyant	versant
contendant	gérant	puissant	vivant
contredisant	imposant	ramollissant	voyant

70 MOTS EN ANT ET ENT.

Parmi les participes en *ant* les grammairiens en indiquent quinze qui changent d'orthographe en cessant d'être employés comme participes présents, et qui prennent alors *ent* au lieu de *ant*.

Mais pourquoi établir une exception pour ces seuls mots dans le nombre si considérable de participes en *ant* qui, lorsqu'ils deviennent substantifs ou adjectifs verbaux, conservent dans les deux cas la désinence *ant* comme *en combattant* et *un combattant* ; *en conquérant* et *un conquérant*, *en étudiant* et *un étudiant* (1) ? Si donc dans ces quinze mots qui se rencontrent dans les trois dernières conjugaisons latines les participes se sont ainsi modifiés :

(Participe.)			(Participe.)		
adhérant	subst.	adhérent	excellant	adj.	excellent
affluent	subst.	affluent	expédiant	subst.	expédient
coïncidant	adj.	coïncident	négligeant	subst.	négligent
convergeant	adj.	convergent	précédant	subst,	précédent
différant	adj.	différent (2)	présidant	subst.	président
divergeant	adj.	divergent	résidant	subst.	résident
émergeant	adj.	émergent	violant	adj.	violent
équivalant	subst.	équivalent			

tandis qu'on écrit de cette manière :

(Participe.)			(Participe.)		
assistant	et un	assistant	excédant	et un	excédant
agonisant	et un	agonisant	complaisant	et un	complaisant
descendant	et un	descendant	répondant	et un	répondant
desservant	et un	desservant	prétendant	et un	prétendant
dissolvant	et un	dissolvant	revenant	et un	revenant
plaisant	et un	plaisant	vivant	et un	vivant
médisant	et un	médisant			

ne doit-on pas donner à ces quinze mots *adhérent*, *affluent*, etc.,

(1) Si l'on voulait alléguer que le substantif verbal *un étudiant* devait être ainsi écrit, attendu que, étant tiré du participe présent de la première conjugaison française (*étudier*, en *étudiant*), sa forme régulière est en *ant* et non en *ent*, sans qu'on ait à tenir compte de la deuxième conjugaison latine (*studere*, *studens*) on demande pourquoi les substantifs verbaux *adhérent*, *affluent*, etc., et les adjectifs verbaux *coïncident* et *convergent* qui appartiennent aussi à la première conjugaison française sont écrits en *ent* et non en *ant*

(2) On pourrait faire une exception pour le substantif *différend*.

une désinence uniforme, celle en *ant* ? Par là cesserait toute difficulté, et les règles exceptionnelles qui surchargent nos grammaires seraient diminuées d'autant

*Liste des adjectifs et substantifs verbaux provenant
des trois dernières conjugaisons latines*

Et qui se terminent en ENT.

Les quinze mots exceptionnels sont marqués d'un *, et les trois adjectifs non verbaux d'une †.

absent	continent	expédient *	jacent
abstinent	contingent	fervent	latent
accident	convalescent	fréquent	mécontent
adhérent *	convergent *	imminent	négligent *
adjacent	corpulent †	impatient	occident
adolescent	décent	impertinent	opulent
afférent	déliquescent	impotent	orient
affluent	déponent	imprudent	patent
agent	différent *	impudent	patient
antécédent	diligent	incident	pénitent
apparent	dissident	incohérent	permanent
ardent	divergent *	incompétent	précédent *
astrigent	dolent	inconscient	prééminent
clément †	effervescent	inconséquent	président *
client	efficent	incontinent	pucent
coefficient	éloquent	inconvenient	réceptent
coïncident *	émergent *	indécent	réfringent
compétent	éminent	indigent	régent
concurrent	émollient	indulgent	résident *
confident	équipollent	inhérent	subséquent
confinent	équivalent *	innocent	succulent †
conscient	escient	insolent	suréminent
conséquent	évident	intelligent	urgent
content	excellent *	intermittent	violent *

Ainsi donc, contrairement à la série considérable des mots en *ant* provenant 1° de la première conjugaison latine, qui ne figurent pas ici et qui *tous* se terminent en *ant* ; 2° de la liste des mots en *ant* qui ne dérivent pas de verbes latins ; 3° de la liste des mots de la seconde, troisième et quatrième conjugaisons latines qui se terminent en *ant*, bien que formés sur les désinences latines en *ens*, on voit que le nombre des mots qui se terminent en *ent* (une centaine au plus) est relativement très-faible comparé à ceux dont la désinence est en *ant*, et que d'ailleurs aucune règle fixe n'a présidé à leur formation.

72 MOTS EN ANT ET ENT.

Bornons-nous à ces exemples :

2° CONJUGAISON : — — — --	plaisant, répondant contenant, attendant vaillant, voyant	et abstinent, permanent et continent, éminent et équivalent, évident
3° CONJUGAISON : — — — — — — — — — — — --	confiant, suivant belligérant, ascendant, affligeant suffisant déposant cédant suivant	et confident, conséquent et antécédent, intelligent et négligent et efficient et déponent et précédent et conséquent
4° CONJUGAISON : — --	avenant, inconvenant amollissant	et inconvénient, expédient et émollient, etc.

Que d'hésitations et d'efforts de mémoire pour ne pas errer dans ce labyrinthe !

Bien plus, il est quelques-uns de ces mots, au nombre de 17, qui, au masculin singulier, présentent une homographie complète avec la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif, également terminée en *ent*, et dont la prononciation diffère, exemple : un *affluent*, ils *affluent*, un *expédient*, ils *expédient*.

Mots en ENT prononcés différemment, bien qu'écrits de même.

affinent, adj.	ils affluent	un résident	ils résident
un expédient	ils expédient	violent, adj.	ils violent
content, adj.	ils content	un couvent	elles couvent
convergent,adj.	ils convergent	un confluent	ils confluent
un équivalent	ils équivalent	évident, adj.	ils évident
excellent, adj.	ils excellent	divergent, adj.	ils divergent
négligent, adj.	ils négligent	un parent	ils parent
émergent, adj.	ils émergent	coïncident, adj.	ils coïncident
un président	ils président		

En adoptant la désinence ANT pour tous les adjectifs et substantifs verbaux on éviterait donc cette homographie qui vient encore accroître le trouble déjà signalé ; or, du moment où la terminaison *ant* l'emporte de beaucoup en nombre sur *ent* et que la prononciation est identiquement la même dans l'un et l'autre cas,

on propose de ramener tous les substantifs et adjectifs verbaux à un seul et même type en *ant*.

Bossuet, lors des discussions préliminaires pour le Dictionnaire de l'année 1694 (voir App. C), frappé déjà de l'incohérence de l'orthographe des adjectifs et des substantifs terminés les uns en *ant*, les autres en *ent*, cherchait le moyen de parvenir à une sorte de régularité, et, comme il lui semblait que, dans l'ensemble des mots français formés par le participe latin en *ens*, la terminaison en *ent* était plus nombreuse que celle en *ant*, il proposait à cet effet, tout en maintenant au participe présent, ainsi qu'au gérondif, la forme exclusive *ant* (1), de donner à tous les autres la forme *ent*.

Mais, contrairement au sage avis de Bossuet, qui voulait l'uniformité, l'Académie inscrivait dans son Dictionnaire près de la moitié des adjectifs et des substantifs verbaux (voir le tableau page 69) avec la désinence *ant*, bien que formés tous sur la désinence *ens* du latin, tels que : *affligeant*, *ascendant*, *assistant*, *assujettissant*, *attendant*, *attrayant*, *avenant*, *bien-disant*, *bienfaisant*, *bienséant*, *cédant*, etc., entraînée en cela par le grand nombre d'adjectifs et substantifs verbaux provenant de mots forgés sur la première conjugaison latine,

(1) Dans les manuscrits autographes des sermons de Bossuet, 2 vol. in-fol., que j'ai examinés à la Bibliothèque impériale, on remarque, au contraire, une tendance naturelle à remplacer l'*e* par l'*a*, conformément à la prononciation. Il écrit donc *constamant*, *contant*, *contanter*, *contantement*, *atantion*, *atantif*, *atantivement*, *atantats*, *cependant*, *commancer*, etc. Il écrit *commancement* et *assambler*, et presque toujours, si ce n'est toujours, il écrit, comme Corneille, *vanger*, *vangeance*.

Ainsi on trouve écrit par Perrot d'Ablanconrt *retrencher*, *garentie*, qui sont devenus *garantie* et *retrancher* conformément à la tendance de substituer l'*a* à l'*e*, et il écrit *restraindre* comme nous écrivons *contraindre* ; mais aujourd'hui on écrit *restreindre* avec un *e*.

Fénelon, à toutes ses éditions, écrit les *Avantures de Télémaque*, et Racine écrit aussi *aventure*, *vanger*, *vangeance*. L'Académie cependant écrivait *aventure* dès sa première édition de 1694. Fénelon ne publia sa première édition : *Suite au quatrième livre de l'odyssée d'Homère ou Avantures de Télémaque*, qu'en 1699, et toutes les éditions postérieures, y compris celle de Étienne Delaulne, 1717.

arrivant, aimant, amant, allant, appelant, etc., et sur les mots étrangers au latin, *agaçant, attachant, brisant, gagnant, passant, tranchant, etc.*

Ainsi, dès cette époque, la formation en *ent*, que j'appellerai latine, avait cessé de fonctionner, et dès lors l'adjectif et le substantif verbal se formant à fur et mesure des besoins sur le participe présent français toujours en *ant*, il en résulte que le nombre des mots de ce genre l'a emporté de beaucoup par un usage constant sur ceux dont la désinence est en *ent*.

Maintenant, en présence des faits, on peut être assuré que Bossuet, avec la supériorité de son esprit et la rigueur de sa logique, n'aurait pas hésité à adopter pour règle l'uniformité de la désinence en *ant*. Et, en effet, puisque la prononciation est la même pour tous, pourquoi retarder plus longtemps une réforme si facile, qui épargnerait l'obligation, très-pénible, souvent même impossible, d'établir une distinction dans l'orthographe des participes présents et celle des adjectifs et substantifs verbaux, dédale où la connaissance du latin et des étymologies, loin de nous guider, nous entraîne, comme on vient de le voir, dans de perpétuelles contradictions ?

Si ce principe était adopté, on pourrait conserver la désinence *ent* au petit nombre de mots formés directement du latin, comme *gent* de *gens* ; aux mots calqués sur la désinence latine du neutre en *entum*, comme *testament, monument*, de *testamentum, monumentum*, et enfin à tous nos adverbes en *ment*, tous par *e*, à cause de la racine *mente*. Ces trois classes de mots feraient seules exception à la règle de l'*a* remplaçant *e* dans les mots terminés en *ant*.

portent le titre d'*Avantures*, Fénelon persistait donc, malgré l'Académie, à écrire et faire imprimer son livre avec le titre courant d'*Avantures*, et c'est ainsi que sont imprimées les *Avantures de M. d'Assoucy*, les *Avantures du baron de Fœneste*.

DE L'ORTHOGRAPHE ET DE LA PRONONCIATION DES MOTS EN ANCE ET ENCE.

Enfin l'Académie examinera s'il ne conviendrait pas de ramener à une seule et même orthographe les mots ayant leur désinence en *ance* et *ence*.

Tous les substantifs dérivés des verbes de la première conjugaison latine se terminent par *ance* : *abondance*, *assonance*, *consonance*, *extravagance*, *substance*, etc.

Pour les mots dérivés des verbes de la DEUXIÈME conjugaison, le plus grand nombre se terminent en *ence* ; cependant l'Académie écrit : *appartenance* et *abstinence*, *allégeance* et *agence*, *bienséance* et *équipollence*, *dépendance* et *éminence*, *complaisance* et *dissidence*, *condoléance* et *déshérence*, *déchéance* et *décadence*, *déplaisance* et *permanence*, *engeance* et *exigence*, *intendance* et *incidence*, *malveillance* et *pénitence*, *naissance* et *innocence*, *plaisance* et *indulgence*, *surséance* et *présidence*, *prévoyance* et *providence*, *réjouissance* et *résidence*, *redevance* et *impertinence* ; enfin elle écrit diversement les dérivés d'un même verbe : (de *tenere*, *tenens*), *contenance* et *continence*, (de *videre*, *videns*), *clairvoyance* et *évidence*, etc.

Pour les mots dérivés de la TROISIÈME conjugaison, la moitié s'écrivent par *ance* ou par *ence*, sans motif apparent : *assistance* et *adolescence*, *bienfaisance* et *magnificence*, *concomitance* et *concupiscence*, *confiance* et *confidence* (de *confidere*), *consistance* et *conséquence*, *descendance* et *convalescence*, *croyance*, *crédence* et *créance* (de *credere*), *croissance* et *conférence*, *déchéance* et *décadence* (de *cadere*), *défiance* et *désinence*, *gérance* et *agence*, *médiance* et *confidence*, *méfiance* et *mésintelligence*, *insuffisance* et *éloquence*, *intendance* et *intelligence*, *concomitance* et *intermittence* (l'un avec un *t*, l'autre avec deux *tt*), *naissance* et *affluence*, *oubliance* et *négligence*, *subsistance* et *existence*.

76 MOTS EN ANGE ET ENCE.

Pour les mots dérivés de la QUATRIÈME conjugaison, ils se bornent à 6 ou 8 et présentent la même anomalie : *convenance* et *audience*, *disconvenance* et *conscience*, *souvenance*, *prévenance* et *expérience*, *obéissance* et *obédience*, *insouciance* et *science*.

Ainsi, par ces modifications ou plutôt ces rectifications, la grammaire, débarrassée de ce grand nombre d'exceptions et de fatigantes minuties, deviendra plus facile à apprendre, et allégera pour l'Académie l'obligation d'en rédiger une. C'est peut-être aux fastidieux détails qui surchargent encore cette œuvre, confiée d'abord à Régnier des Marais, qu'on doit, du moins en partie, attribuer son ajournement.

Et, en effet, qui a le courage aujourd'hui de lire la Grammaire de des Marais, si ce n'est comme étude historique ?

Le conflit entre l'orthographe propre au français et celle du latin ne date pas, il est vrai, de l'époque du savant secrétaire de l'Académie de 1694. Si nous nous reportons au temps des Estienne (1540), nous le trouverons aussi marqué qu'à présent, mais cependant en sens inverse. Ce sont les mots en *ence* qui paraissent alors l'emporter numériquement sur les mots en *ance*. Mais il n'en est plus de même si l'on remonte à 1420-40, au moment où Firmin Le Ver rédigeait son dictionnaire. Une couche très-riche de mots français d'ancienne formation subsistait encore, et, dans ce fonds antérieur à la Renaissance, les vocables latins en *entia* sont traduits par des mots français en *ance* que Le Ver, en sa qualité de Picard, écrit souvent par *anche*. Par exemple :

COMPLACENTIA	donne	complaisance
COGNOSCENTIA		congnaissance
CONFIDENTIA		confianche
CONVENIENTIA		convenanche
CRESCENTIA		croissance
DECENTIA		avenanche, contenance
DEPENDENTIA		dependanche
DESPLICENTIA		desplaisanehe
DISSIDENTIA		desseanche, discordanche
EXIGENTIA		Juste requeranche
EXISTENTIA		estanche, demouranche

IMPOTENCIA	non puissanche
MALIVOLENTIA	male veulianche
NASCENTIA	naissanche
PENITENTIA	penanche, penitanche,
PERTINENTIA	repentancheappartenanche
PROVIDENTIA	pourveanche
RESISTENTIA	resistanche
SUFFICIENTIA	souffisanehe

Par un phénomène curieux et qui caractérise très-bien le sens, au point de vue orthographique, et la coexistence des deux courants qui ont formé notre langue telle qu'elle existe aujourd'hui, dans quelques cas le mot français d'ancienne formation en *ance* se trouve dans le même endroit en présence du calque latin de nouvelle formation en *ence*. Exemples :

ABSENTIA	= défaillance, absence
CONSEQUENTIA	= ensievance, conséquence
CONSIDENTIA	= seanche, considence, consistance
OBEDIENTIA	= obeissanche, obédience
RESIDENTIA	= demourance, résidence

D'autres mots, tirés également des trois dernières conjugaisons latines, alors récents et reproduisant le latin lettre à lettre, sont écrits par *ence*. Tels sont *concupissance, diligence, éloquence, innocence, présidence, science*. D'autres substantifs de ce genre, qui figurent également sous forme d'adjectifs dans les tableaux précédents, ne sont pas encore usités au commencement du quinzième siècle, car ils n'existent pas sous leur forme actuelle dans Le Ver. Tels sont : *adolescence, allégeance, agence, bienséance, clémence, compétence, correspondance, décadence, éminence, décence, impuissance, inconstance, indépendance, indulgence, insolence, réjouissance, répugnance, etc.*

J'ai voulu pousser plus loin la constatation de cette loi de la *francisatio*n orthographique des mots directement formés sur le latin, car, en me bornant au dictionnaire de Le Ver et au quinzième siècle, je m'exposais à l'objection que je n'avais embrassé qu'un dialecte et une époque de l'histoire de la langue.

78 MOTS EN ANCE ET ENCE,

J'ai cherché cette vérification dans les plus anciens monuments littéraires du français au douzième siècle, je veux dire les *Quatre livres des Rois* de la Bibliothèque Mazarine et les *Choix de sermons de saint Bernard*, publiés par M. Le Roux de Lincy en 1841. J'ai fait dépouiller dans les uns et les autres tous les mots en *ance* et en *ence*. Ils sont en bien petit nombre dans un volume de plus de cinq cents pages, ce qui prouve que la tendance à calquer les terminaisons du français sur le latin n'était pas encore très-prononcée.

Les voici tous, sans acception de conjugaison cette fois :

Mots en ANCE.

abundance R. et habundance S. Bern.	honorance et onorance (honneur}
aliance	lance
apartenance	mescréance
atemprance (arrangement)	penance (pœnitentia)
cooissance S. B.	pesance
conissance S. B.	recunissance
cuvenance	remanance
demustrance	remembrance
dessevrance (mérite) S. B.	repentance et respentance
dutance	sachance S. B.
enfance R. et S. B.	semblance R. et S. B.
enurance (splendeur)	signefiance
esperance	sustance R. et sostance S. B.
fiance	sustenance
grevance	venjance

Les mots en *ence* ne sont qu'au nombre de treize et sont marqués d'un caractère théologique tout spécial. Ce sont :

Mots en ENCE.

abstinence	révérence
fréquence S. B. .	sapience
impatience et impascience S. B.	semence S. B.
négligence S. B.	science
obédience	sentence S. B.
pénitence	silence S. B.
pestilence	

On voit que plusieurs d'entre eux ont leurs correspondants dans la liste ci-dessus en *ance* : tels sont *penance et pénitence, sachance et sapience, science*. Il résulte de ce qui précède que même dans les mots tirés de substantifs en *entia* la forme française en *ance* domine partout sur la forme latine en *ence* qui figurait peut-être la prononciation *ince*. En tout cas il est incontestable qu'en empruntant des mots au latin, le français d'alors ne s'attachait pas à en copier servilement l'orthographe.

V

SYLLABES *TI, TION.*

Au moyen d'un simple signe adapté à la lettre *t*, comme Geofroy Tory l'a fait le premier pour la lettre *c*, lui donnant, par l'apposition de la cédille, le son exceptionnel du *s*, bien des difficultés de prononciation seraient épargnées aux étrangers ainsi qu'aux enfants ; et l'Académie ne serait plus obligée, dans son Dictionnaire, de répéter continuellement : « Dans ce mot, *t* suivi de *i* se prononce comme *c* dans *ci*, » indication fréquemment reproduite, mais qu'on lui reproche d'avoir oubliée dans plus de cent endroits.

Cette syllabe *ti*, qu'on doit prononcer *ci*, est une cause de telles difficultés pour la lecture et l'écriture, qu'il semble indispensable d'adopter un système régulier, soit en remplaçant le *t* par *c* ou *s*, comme l'a fait l'Académie dans certains mots, soit en plaçant une cédille sous le *t*, ainsi qu'on le fait depuis le milieu du seizième siècle pour le *c*. En sorte que, de même qu'on écrit *flacon* et *façon*, *gascon* et *garçon*, on écrirait : nous *acceptions* et les *acceptions*, *pitié* et *inertie*, *inimitié* et *facetie*, *amitié* et *primatie*, *chrétien* et *Capétiens*, etc.

Déjà l'Académie a substitué quelquefois le *c* au *t* ; elle écrit *négociation*, qui, conformément à l'étymologie, aurait dû être écrit *négotiation*, puisqu'elle écrit *initiation*, *pétition*, *propitiation* (1). Ailleurs elle écrit sans motif il *différencie* et il *balbutie*, *chiromancie* et *démocratie*, *circonstanciel* et *pestilentiel*.

(1) Elle se trompe même en indiquant ainsi la prononciation de ce mot : « On prononce *propiciation*. »

L'Académie, qui a écrit par un *t* les dix adjectifs suivants : *ambitieux, captieux, contentieux, dévotieux, factieux, facétieux, minutieux, prétentieux, séditieux, superstitieux*, écrit par un *c* les treize autres que voici : *avaricieux, consciencieux, disgracieux, gracieux, licencieux, malgracieux, malicieux, précieux, révérencieux, sentencieux, silencieux, spacieux, vicieux* : les uns et les autres, indistinctement, ont en latin un *t*, *vitiosus, pretiosus* (1), etc. Pourquoi cette distinction ? En modifiant l'orthographe des dix premiers, tous les adjectifs de cette catégorie terminés en IEUX seraient écrits et prononcés uniformément, comme *avaricieux, capricieux, délicieux*.

Peut-être conviendrait-il, pour treize substantifs ayant *tie* pour désinence : *argutie, calvitie, diplomatie, facétie, impéritie, ineptie, inertie, minutie, onirocritie, primatie, prophétie, suprématie*, et pour les quatre mots terminés par *cratie* : *aristocratie, bureaucratie, démocratie, ochlocratie*, de les écrire avec la désinence CIE, comme l'a fait l'Académie pour *chiromancie, rabdomancie*. Alors il n'y aurait plus d'exception pour l'ensemble des mots se terminant en CIE, comme *pharmacie, superficie, alopécie et esquinancie*, que Henri Estienne, à sa table des mots dérivés du grec, renvoie avec raison à *squinancie*.

Il en est de même de *circonstanciel*, que l'Académie écrit par un *c* ; mais elle écrit *confidentiel, différentiel, pestilentiel, substantiel, obédientiel*, et cependant ces mots dérivent de *confiance, différence, pestilence, substance, obédience*, comme *circonstanciel* dérive de *circonstance*. Par la même raison, *essentiel* devrait s'écrire *essenciel*. On pourrait donc écrire uniformément les mots dont la désinence est en CIEL.

(1) Le mot *précieuses* est ainsi écrit dans le Dictionnaire de Somaize (1661), mais l'Académie, en 1694, remplaçant le *t*, par un *c*, écrit les *précieuses*, et déjà en 1420, le Dictionnaire de Le Ver, où souvent les mots latins sont orthographiés conformément à la prononciation française, écrivait avec un *c* les mots *presiosus, preeiolus, preciose, preciositas*, qu'il traduit par *precieusement, precieuseles*.

82 SYLLABES TI, TION.

Ainsi, pour ces diverses séries de mots prononcés en *cion*, en *cieux*, en *cie* et en *ciel*, le *c* ayant déjà été employé quelquefois par l'Académie à la place du *t*, on pourrait adopter uniformément la lettre *c*. Par là bien des difficultés et des règles de grammaire seraient supprimées.

Quant aux autres séries de mots où *ti* figure, peut-être conviendrait-il de préférer le *c* au *t* : tels sont les mots écrits exactement de même, mais qui changent de signification et de prononciation, du moment où ils ne sont plus des verbes à la première personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

nous acceptions	- les acceptions	nous inspections	- les inspections
nous adoptions	- les adoptions	nous interceptions	- les Interceptions
nous affections	- les affections	nous inventions	- les inventions
nous attentions	- les attentions	nous intentions	- les intentions
nous contentions	- les contentions	nous mentions	- les mentions
nous contractions	- les contractions	nous notions	- les notions
nous datations	- les datations	nous objections	- les objections
nous désertions	- les désertions	nous options	- les options
nous ditions	- les ditions	nous persécutions	- les persécutions
nous exceptions	- les exceptions	nous portions	- les portions
nous éditions	- les éditions	nous rations	- les rations
nous exemptions	- les exemptions	nous relations	- les relations
nous exécutions	- les exécutions	nous réfractions	- les réfractions
nous infections	- les infections	nous rétractions	- les rétractions
nous injections	- les injections	nous sécrétions	- les sécrétions

La cédille, placée sous le *t* comme on le fait pour le *c* lorsqu'il prend le son de *s*, ferait cesser cette confusion injustifiable. Il deviendrait aussi facile de distinguer les acceptions de nous acceptions, les adoptions de nous adoptions, et de discerner et de prononcer les deux *ti*, soit *ti* et *i* (*ci*), qu'il l'est de ne pas confondre les deux sons du *c* dans *commerçant* et *traficant*, dans *reçu* et *recueillir*.

Les deux verbes *initier* et *balbutier* seraient aussi écrits par *c*.

Quelle difficulté, je ne dirai pas de distinguer (il n'y a pas de distinction possible), dans la foule des mots où se trouvent les deux lettres *ti*, ceux où il faut les prononcer soit *ti*, soit *ci* : *amitié*, *pitié*, *inimitié*,

chrétien, moitié, épizootie (1), et : *initié, inertie, imitation, Capétiens, facétie, primatie* ! Pourquoi *supportions* et *action, argentier* et *différentier, abricotier* et *balbutier* ? Qui d'entre nous sait comment il faut prononcer *antienne* ?

Resteraient les autres mots terminés en *tion* : *dentition, partition, pétition* (2), où le premier *ti* doit se prononcer *ti* et le second *ci*. On écrirait donc : *denti ion, parti ion, péti ion, propitia ion*, et de même tous les mots dérivés de la première conjugaison latine, *abdicare, abdica io abdica ion*, et ceux de la quatrième conjugaison latine, *audire, audi io, audi ion* (le nombre en est minime). Ceux, en si grand nombre, appartenant aux deux autres conjugaisons latines ont leur désinence en *bn, sion, ssion et cion*.

Si l'on pouvait adopter une forme, la même pour tous, *sion*, ce serait préférable, car, pour pouvoir distinguer ces désinences diverses, il faut savoir le latin. Cet emploi du *t* ferait cesser de nombreuses incertitudes.

<i>abdicare</i>	<i>abdicatio</i>	abdication	<i>abstergere</i>	<i>abstersio</i>	abstersion
<i>abjurare</i>	<i>abjuratio</i>	abjuration	<i>extorquere</i>	<i>extorsio</i>	extorsion
<i>retinere</i>	<i>retentio</i>	rétention	<i>infundere</i>	<i>infusio</i>	infusion
<i>jubere</i>	<i>jussio</i>	jussion	<i>incurrere</i>	<i>incursio</i>	incursion
<i>miscere</i>	[<i>mixius</i>]	mixtion	<i>demittere</i>	<i>demissio</i>	démission
<i>prætendere</i>	<i>prætentio</i>	prétention (3)	<i>opprimere</i>	<i>oppressio</i>	oppression
<i>attendere</i>	<i>attentio</i>	attention	<i>susplicere</i>	<i>suspicio</i>	suspicion
<i>convertere</i>	<i>conversio</i>	conversion	<i>sugere</i>	<i>suxio</i>	succion
<i>adspargere</i>	<i>adspersio</i>	aspersion	<i>audire</i>	<i>auditio</i>	audition

(1) L'Académie n'indique pas la prononciation de ce mot.

(2) Contrairement aux règles de la grammaire, le premier *ti* dans ce mot, et dans les cinq autres, *épizoolie, étiage, étier, étiolement, étioler*, se prononce *ti*, bien que placé entre deux voyelles.

(3) Racine, ainsi qu'on peut le voir au manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale, écrivait avec raison *pretension* (en latin *prætensio*), et, en effet, nous écrivons *tension*. Nous devrions donc écrire de même *attension* que Bossuet écrit *atantion*. On trouve néanmoins dans Du Gange un exemple de *prætentio*. De tous ces mots de la troisième conjugaison latine, *prétention* est le seul auquel l'Académie ait conservé le *t*, parce que les Latins l'ont employé exceptionnellement dans ce mot. Mais puisqu'ils écrivent *infusio* et nous *infusion*, quelle différence y a-t-il entre *prætendere* et *infundere* qui puisse justifier cette contradiction ?

84 SYLLABES TI, TION.

Je croyais avoir émis le premier cette idée fort simple de l'emploi du *t* cédille, *t*, *ṭ* [a], mais, j'étais devancé par Port-Royal, qui propose dans le même but de placer un point sous le *t*. La cédille sous le *ṭ* se trouve même mise en pratique à Amsterdam en 1663 par Simon Moinet, le correcteur des Elzeviers (1), ce qui prouve que l'idée en est bonne et très-praticable.

(1) *La Rome ridicule du sieur de Saint Amant travestie a la nouvelle ortografe ; pure invan ion de Simon Moinet, Parisiin.* Amsterdam, aus dépans é de l'imprimerie de Simon Moinet, 1663, in-12.

[a] Note du claviste fourbu : le *t cédillé* ne voulant pas s'afficher dans le fichier PDF, je l'ai remplacé dans le corps du texte par un *ṭ* de belle facture.

VI

DE L'Y GREC.

Cette lettre, dont l'emploi abusif foisonne dans les manuscrits français et les impressions gothiques de la fin du quinzième siècle et du commencement du seizième, et jusque dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, devrait être ramenée exclusivement à son véritable emploi, le remplacement du double *i*, exemples : *atermoyer*, *ayons*, *citoyen*, *crayon*, *moyen*, *octroyer*, *pays*, *voyez*.

Dès ses premières éditions, l'Académie fit disparaître un grand nombre d'y faisant fonction d'*i* simples, au grand déplaisir des scribes qui se complaisaient à l'employer comme un ornement calligraphique, et aussi pour remédier à la confusion que l'*i*, simple jambage, laissait dans l'ancienne écriture lorsque, à côté des autres jambages des *m*, *n*, ou *u*, il n'était pas surmonté du point, confusion que l'on remarque dans la plupart des diplômes et des manuscrits antérieurs à l'époque de la Renaissance.

Elle élimina même successivement l'y dans un certain nombre de mots où l'étymologie l'eût réclamé. Tels sont *abyrne*, *alchymie*, *amydon*, *anévrisme*, *chymie*, *cyme*, *colysé*, *crystal*, *gyratoire*, *satyrique (écrit)*, et tant d'autres, qu'on écrit aujourd'hui *abîmer amidon*, *anévrisme*, *chimie*, *cime*, *colisée*, *cristal*, *giratoire*, *satirique*, etc. Dans sa cinquième édition, *analyse*, *analyser*, *analytique*, ayant été ainsi écrits dans les ouvrages imprimés alors, ces mots se produisirent sans *y* ; mais l'Académie dans la sixième édition ayant rétabli *analyse* et *analyser*, les imprimeries durent se conformer à ce retour à l'ancienne orthographe,

de même qu'elles rétabliront l'*i* à l'Académie en donne de nouveau l'exemple dans la nouvelle édition qu'elle prépare.

Puisque les Latins n'ont pas conservé dans *silva* le *ú* ou *y* grec de *ὑλη*, pourquoi écrivons-nous encore *Sylvain*, *sylvestre*, tandis que nous avons *saint Silvestre* ? Pourquoi *hyémal*, lorsqu'on écrit *hivernal* et *hiver*, également dérivés de *hiems* ? Dans l'ancien français on écrivait même *iver* et *ivemer*.

Ne pourrait-on pas adopter l'*i* au lieu de l'*y* dans certains mots d'un usage assez général, comme *anonyme*, *apocryphe*, *asphyxie*, *cacochyme*, *cataclysmes*, *chyle*, *chyme* (à cause de *chimie*), *clysoir*, *clystère*, *collyre*, *cycle*, *cygne*, *cynisme*, *cyprès*, *gymnase*, *mystère* (Bossuet écrit *mistère* et *mistique*), *oxyde*, *oxygène*, *style* (1), *syllabe*, *symétrie*, *symphonie*, *syndicat*, *syncope*, *syphilis*, *système*, *type*, *tyran* (Bossuet écrit *tiran*) (2), etc. ?

Ce serait un pas de plus vers une réforme plus complète, telle que celle que l'Académie de Madrid vient d'accomplir en 1859, en repoussant l'*y* pour le remplacer partout par l'*i* simple (3).

La présence simultanée de l'*y* et de l'*i* dans un certain nombre de mots de notre langue offre parfois de l'embaras à des personnes instruites, à des savants même, qui craignent, avec quelque raison, qu'un *lapsus* momentanée de mémoire ne les fasse accuser d'ignorance

(1) Les Latins écrivent *stilus* par un *i* ; il est vrai que ce mot dérive de *στύλος*, qui en grec signifie colonne, d'où le bâton, puis le *stylus*, poinçon dont la tige est arrondie et pointue à l'un des bouts pour écrire sur la cire, et au figuré le *style*.

Mais y a-t-il motif de se glorifier de ces curiosités scientifiques ? Ce sont des jeux d'esprit et de mémoire qui portent le trouble dans l'orthographe bien inutilement. L'Académie écrit *mirmidon*, en indiquant que quelques-uns écrivent *myrmidon*, et *cariatides*, bien que l'orthographe grecque et latine eût exigé *caryatides*.

(2) Dans le Dictionnaire de Le Ver, composé en 1420, *mistere*, *tiran*, sont aussi écrits sans *y*.

(3) *Promptuario de ortografia de la lingua española despuesto de real orden para del uso de las escuelas publicas, por la real Academia espanola*, 1866.

par des personnes peu bienveillantes.

Il suffira de citer les mots suivants dans lesquels la ressemblance des syllabes est loin d'être un secours :

acolyte (1)	et ichthyolithe	hiéroglyphe	et hyperbole
amphitryon	et emphytéose	Hippolyte	et stylite
amphictyon	et Amphitrite	histrion	et hypothèque
apocryphe	et logogriphe	hypotypose	et prophylactique
azimut	et byzantin, hyalin	hypocrisie	et chrysalide
adipocire	et adynamie	hyémal	et hiérarchie
borborygme	et énigme	lithographie	et lymphatique
bronchite	et prosélyte	lycanthropie	et liturgie
dionysiaque	et dyspepsie	péristyle	et crocodile
diachylon	et conchyliologie	phthisie	et psychologie
diptyque	et crypte	polytechnique	et poliorcétique
dithyrambe	et dynamique	rhythme	et eurythmie
éclipse	et apocalypse	schiste	et néophyte
épididyme	et épicycloïde	Scythie	et Bithynie
épiphyse	et symphise	sibylle	et pythie
érysipèle	et paradigme	stigmatiser	et Styx
étymologie	et esthétique	syzygie	et triglyphe
glyptique	et triptyque	xiphoïde	et xylographie

Quelques mots où l'y ne provient ni du français ni du grec pourraient être ramenés aux règles de notre orthographe, tels sont : *jockey*, *jury*, *tilbury*, *yachts*, *yatagan*, *yeuse*, qui paraîtraient avec avantage écrits par un *i* à la manière française ; ce qui se fait déjà pour quelques-uns d'entre eux, *juri*, *jockei*.

Une longue prescription peut seule faire tolérer le pluriel de *œil*, écrit autrefois plus régulièrement *ieux*.

(1) Ce mot devrait pour satisfaire à l'étymologie être écrit *acoluthe*, puisque nous avons *anacoluthe*.

VII

DE LA LETTRE .

Puisque l'on a adopté, dans la typographie moderne, la forme **g** (1) à laquelle l'œil est aussi habitué qu'à celle du **g** romain et à la forme du **g** italique, on devrait l'utiliser pour figurer le **g** dur, comme dans *figure*, *envergure*, en la distinguant par un point sur la branche *j* pour indiquer que le **g** ainsi marqué prend le son doux dans les mots *ga**g**ure*, *man**g**ure*, *ver**g**ure*, *char**g**ure*, *égru**g**ure*, ainsi que l'avait déjà proposé de Wailly, et dès lors on écrirait ces mots sans la lettre parasite *e*, puisque l'on ne prononce pas *eu* dans *gageure*, comme dans *demeure*, *effleure*, *pleure*.

Cette forme du **g**, **g**, pour rendre le son du **g** doux, serait d'autant mieux appropriée à cet office qu'elle contient comme élément la lettre *j*. On écrirait donc avec le **g** doux *ga**g**ure*, *man**g**ure*, *ver**g**ure*, *affli**g**ant*, *exi**g**ant*, *rou**g**atre*, *oran**g**ade*, et, conformément à la prononciation, le **g** dur serait employé pour les mots, *figure*, *envergure*, *ga**g**e*, *gor**g**er*.

Par cette légère modification, on aurait le double avantage de ne présenter à l'œil rien de choquant et d'inusité, et d'épargner l'emploi de l'*e*, si fâcheusement mis en usage

(1) Dans ce chapitre et le précédent on a fait emploi du **g** conformément à plusieurs éditions imprimées avec cette forme du **g** par Pierre et Jules Didot, et employée dans notre imprimerie pour la belle édition en douze vol. de Corneille, éditée par Lefèvre. Du moment où le **g**, a été remplacé généralement dans les caractères italiques par la forme plus simple du **g**, ce même changement doit s'opérer pour les caractères romains ; on évitera ainsi deux formes différentes pour la même lettre.

pour rendre au g dur, devant les voyelles *a, o, u*, le son du *j*. A moins qu'on ne préférât remplacer le *g* doux par le *j*, comme on l'a souvent proposé, et comme il l'a été dans le mot *donjon*, écrit *dongeon* et *dongon* dans le *Procès de la Pucelle*. On écrit, en effet, *jumeaux* et *gêmeaux*, *jambe* et *gigue*, *enjamber* et *dégingandé*, *jambon* et *regimber* ; de même que du latin *gaudere*, *gaudium*, on a fait *joie*, *joyeux*, *réjouir* ; de *gena*, *joue*, de *magis*, *majeur*, *majesté*, bien qu'on écrive *magistrat*, et par contre de *juniperus* on a fait *genévrier*. En 1240, *ego* s'écrivait *ge* que nous avons remplacé par *je* (1). D'après ces exemples, on pourrait donc écrire *jujer*, *gajure*, *verjure*, *gaje*.

Pourquoi traduire *jacens* et *hic jacet* par *gissant* et *ci-gît*, au lieu de *jissant* et *ci-jît*, et écrire *genièvre* au lieu de *jenièvre*, en latin *juniperus* ? On écrivait autrefois avec raison *jesier*, du latin *jecur* ; pourquoi *gésier* !

Il est fâcheux de voir ainsi écrits les mots :

abstergent	et affligeant	diligent	et désobligeant
astrigent	et assiégeant	négligent	et obligeant
contingent	et dérogeant	indulgent	et outrageant
convergent	et changeant	indigent	et partageant

En écrivant *affli ant*, *exi ant*, *na ant*, *parta ant*, *diri ant*, au lieu de *affligeant*, *exigeant*, *nageant*, *partageant*, *dirigeant*, on simplifierait l'orthographe déjà si compliquée des mots terminés en ANT, et l'on pourrait écrire *obligance*, comme on devrait écrire *négligance*.

Avant l'emploi de la cédille placée sous le *ç*, on était forcé, pour éviter qu'on prononçât *commencons*, d'écrire nous *commenceons*, comme nous écrivons *gageure* en ajoutant un *e*. La cédille ayant rendu inutile cette addition de l'*e* à la suite du *c*, l'*e* dans *commenceons* fut supprimé (2).

(1) Cette orthographe *ge* domine encore dans les manuscrits du *Roman de la Rose*, ainsi que j'ai pu le constater dans les manuscrits que je possède; plus tard, surtout en Picardie, le *j* a remplacé le *g*,

(2) Si cette distinction du *g* dur et du doux était admise, l'usage bien distinct

Si cette forme du *g* ayant le son du *j* avait eu cours, on aurait écrit *a ant* comme on écrit *gérant*, et *négligant* et *obligant*, tandis que pour donner le son doux au *g*, il fallait mettre un *e* au lieu d'un *a* à *négligent* et même ajouter un *e* devant *ant* comme dans *obligeant*, *nageant*. Cette légère modification lèverait bien des difficultés et l'Académie en appréciera les avantages.

DE LA LETTRE X.

Il y aurait peut-être quelques observations fondées à présenter touchant l'emploi de la lettre *x* comme marque du pluriel. Elle a disparu déjà des mots *loix* et *cloux*.

Plusieurs néographes, tels que Duclos, de Wailly, etc., voulaient même la remplacer par l'*s* dans les pluriels des mots terminés en *al* et en *eu*, et qu'on écrivît des *chevaus*, des *vœus*, etc., et aussi au singulier des adjectifs formés sur un primitif latin en *osus*, ex. : *vicieus*, *précieus*, pour conserver la régularité dans la formation du féminin et des dérivés. Par la même raison, il proposait d'écrire la *crois*, le *chois*, etc.

Mais, pour ne pas rompre d'anciennes habitudes, on pourrait n'adopter ce changement que dans les sept pluriels suivants : *cailloux*, *choux*, *genoux*, *glougloux*, *hiboux*, *joujoux*, *poux*, pour être conforme avec les *bambous*, les *clous*, *coucous*, *filous*, *fous*, *mous*, *trous*, *verrous*. Cette correction offrirait ravantage d'éliminer l'une des trop nombreuses règles de la formation du pluriel.

des deux *g* et *g* permettrait PLUS TARD de supprimer l'*u* introduit après le *g* pour le rendre dur lorsqu'il est suivi d'un *e* ou d'un *i* (exemples : *langue*, *languir*), de même que, par une raison contraire, on ajoute l'*e* à *gageure*. On écrirait alors *lange*, *langir*, en conservant *gu* pour les mots tels que *anguille*, *aiguille*, etc. et *e* pour *ga e*, *ga ure*, etc. ; par là, trois prononciations seraient bien distinctement figurées.

CONCLUSION.

Les modifications orthographiques que l'on soumet à la décision de l'Académie sont toutes fondées sur la logique et l'analogie, toutes justifiées par les précédents. En les discutant, l'Académie montrera qu'elle tient compte de la disposition des esprits à notre époque, où les traditions de notre ancienne langue et l'étude de ses monuments littéraires prennent de plus en plus d'importance ; dans sa sagesse elle adoptera celles qui lui sembleront le plus nécessaires.

Les modifications proposées sont-elles, à proprement parler, des innovations ? Ne sont-elles pas plutôt un retour aux règles qui ont présidé à la formation littéraire de notre langue ? Les quelques retranchements à opérer portent en général sur des interpolations de lettres d'une date relativement récente, et l'Académie les a déjà en partie condamnées.

Je crois d'ailleurs utile de rappeler que, tout importantes et nombreuses que soient ces modifications, elles n'apporteraient pas dans l'écriture un trouble comparable au grand changement introduit dans la troisième édition de son Dictionnaire en 1740. Réparties sur les vingt-six mille mots du vocabulaire de notre langue (1), elles seraient bien moins sensibles, et facilement adoptées; la logique et l'analogie y conduisent naturellement ; la plupart d'entre elles passeraient même inaperçues. D'ailleurs quelques inconvénients passagers seront bien faibles en comparaison des avantages réels et durables qui en résulteront.

(1) Le nombre des mots admis dans la sixième édition est de 25,786.

La rectification de ces irrégularités orthographiques, la suppression de quelques marques étymologiques latines ou grecques, qui avaient échappé aux radiations précédentes, ne causeront aucune hésitation à ceux qui savent le grec et le latin.

L'étymologie des mots ne saurait être douteuse pour eux ; l'œil ne sera pas plus déçu que ne l'est l'oreille. Que l'on écrive *filosofie* comme *frénésie*, *tésoriser* comme *trésor*, *cronologie* comme *crème*, *analise* comme *cristal* ; que l'on écrive *impotant* comme *impuissant*, *évident* comme *prévoyant*, *inconvéniant* comme *inconvenant* ; que l'on écrive *préférence* comme *espérance*, *irrévérence* comme *remontrance*, *compétance* comme *complaisance*, ces mots, quelle qu'en soit l'orthographe, n'en conserveront pas moins leur origine évidente, et l'esprit sera soulagé de minuties pénibles qui fatiguent la mémoire et déconcertent l'intelligence.

Lorsque l'on compare la complication de l'orthographe française avec la simplicité de celle des autres langues néo-latines, l'italien, l'espagnol, le portugais, et qu'on voit dans nos anciens manuscrits notre orthographe se rapprocher par sa simplicité de celle de ses sœurs, on est porté à rechercher la cause de cette anomalie.

Jusqu'à l'époque du renouvellement des études, il n'existait pas de grammaire de la langue nationale et par suite d'enseignement de l'orthographe. Les scribes conformaient capricieusement la leur à la prononciation qui variait d'ailleurs selon les différentes contrées. Un même son, en outre, pouvait être représenté par des assemblages divers de lettres, surtout s'il n'existait pas dans le latin. Des manuscrits de même temps présentent souvent de notables différences, et parfois l'écriture n'est pas identique dans la même page. Toutefois, au milieu de ces irrégularités, de ces formes orthographiques indécises et flottantes, règne une grande simplicité. L'écriture essaie de figurer la prononciation.

A partir de la Renaissance, il n'en est plus ainsi. L'imitation du latin se fait de plus en plus sentir, et dans nos grammaires, modelées exclusivement sur celles de la langue latine, et dans nos dictionnaires, presque toujours accompagnés du latin dont l'orthographe réagissait sur la nôtre. L'enseignement du grec, confié aux doctes lecteurs du roi au collège de France, contribua aussi à enrichir notre littérature d'expressions nouvelles transcrites du latin classique, même du grec, et généralisa le travail de refonte dans le moule antique d'une partie des vocables du vieux français. Cette influence de l'érudition sur l'écriture persista jusqu'à l'époque où l'Académie, cherchant un point d'appui pour son orthographe, crut devoir, tout en se rapprochant de celle des Latins, suivre, mais avec plus de modération, l'exemple des Estienne. En 1694, l'Académie rendit sous ce rapport un vrai service en établissant dans son premier Dictionnaire un ordre qui, sans s'écarter notablement du latin, montrait cependant une tendance à revenir à notre ancienne orthographe. Mais, à mesure que l'écriture se généralisait de plus en plus, l'inconvénient du lourd bagage de lettres parasites se manifestait plus vivement, et, dès sa troisième édition, l'Académie, qui avait déjà renoncé au classement scientifique par racines pour rendre plus pratique l'emploi de son Dictionnaire, ne se montra pas moins logique en ce qui touche l'orthographe. Dans cette édition, confiée aux soins de d'Olivet, elle simplifia considérablement l'écriture qu'elle dégagea en grande partie de son vêtement latin. La hardiesse avec laquelle l'Académie réforma tant de lettres conservées par le fétichisme de l'étymologie fait même regretter qu'elle n'ait pas osé davantage. Jusqu'alors, l'écriture, calquée, pour ainsi dire, sur le latin, était une sorte de monopole pour le clergé, la magistrature, les hommes de cour et pour un cercle restreint de la société, initié alors au grec et au latin, mais elle devenait incompatible avec les besoins des classes nombreuses pour qui la lecture et l'écriture sont pourtant indispensables.

Le français, en effet, n'est plus, de nos jours, écrit seulement par des hommes initiés au latin et au grec; il est écrit correctement ou du moins doit-il l'être par quiconque a reçu les éléments de l'instruction primaire, et par les femmes à qui l'on n'enseigne point les langues classiques.

C'est cependant aux *Précieuses*, ces femmes célèbres qui formaient l'élite de la société au commencement du dix-septième siècle, que l'on doit l'initiative des réformes que l'Académie a successivement accomplies. En se posant en adversaires du pédantisme en fait d'écriture, elles faisaient preuve de bon sens et de bon goût. Par elles l'orthographe fut ramenée aux principes du vrai et du beau, à la logique et à la clarté, et, peut-être à leur insu, elles se trouvaient d'accord avec le génie même de notre langue et la tradition de notre ancienne écriture. Honneur donc à ces femmes distinguées qui ont eu le courage de s'affranchir du joug des habitudes et de braver l'opinion du moment ! On voulut les en punir en leur infligeant le nom de *Précieuses*, mais c'est un titre dont elles peuvent se faire gloire : il renferme l'idée de ce qu'il y a de plus exquis et de plus rare.

En présence des efforts, aussi persévérants que nombreux, tentés durant plusieurs siècles par des hommes éminents qui, frappés des inconvénients de notre orthographe, voulaient lui substituer un système néographe ou phonographique, on aurait pu craindre de voir, comme aux anciens temps de l'Égypte et de l'Inde, l'écriture des savants délaissée en faveur d'une autre plus simple, telle que l'ont souhaitée et la souhaitent encore aujourd'hui les phonographes, pour la rendre accessible à tous.

En persévérant dans son système de simplifier notre orthographe, sans la défigurer, et de l'améliorer successivement dans chacune de ses éditions, pour faciliter l'écriture et la lecture de notre langue, l'Académie fera renoncer à jamais aux utopies, quelque séduisantes qu'elles soient, qui se multiplient même de jour en jour.

Lorsqu'on songe que, par l'écriture phonographique, *en trois jours*, un enfant peut sans peine apprendre à lire sa langue maternelle, et qu'il faut peut-être quatre ou cinq ans pour apprendre à lire et à écrire d'après notre système orthographique, bien qu'amélioré, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce temps pourrait être bien mieux employé et suffirait pour apprendre deux ou trois langues modernes, ou même LE GREC, dont l'étude remplacerait si avantageusement les puérités de l'orthographe non moins longues à apprendre (1).

L'économie du temps, cette impérieuse nécessité de notre époque, autoriserait jusqu'à un certain point les tentatives des phonographes, si leur système n'était pas fatalement entraîné, par la logique même, à mettre en péril notre langue et par suite la raison et l'intelligence elle-même.

L'habitude d'abrèger les mots en les contractant, qui est la tendance constante de notre esprit vif et prompt (2), a réduit en monosyllabes des mots qui en latin et en d'autres langues néo-latines sont composés d'éléments doubles ou même triples.

(1) Le programme universitaire pour l'enseignement du français réparti en six années d'étude de l'orthographe et de la grammaire, et l'on redoute de voir rendue facultative l'étude du grec.

(2) Voltaire n'a pas eu raison de dire que « notre langue s'est formée du latin en abrégant les mots, parce que c'est le propre des barbares que d'abrèger tous les mots. » Si notre langue n'a pas la plénitude de la poésie d'Homère et de l'éloquence cicéronienne, cette abréviation des mots, que la langue anglaise ne contracte pas moins, est une grande qualité, puisqu'elle répond au besoin d'exprimer vivement et énergiquement la pensée que saisit vivement l'intelligence toujours impatiente de l'auditeur. La poésie surtout s'accommode difficilement de mots qui ne sont pas monosyllabes ou dissyllabes, et ce vers de Racine :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

perdrait tout son effet, traduit en italien. Quoi de plus vif que ces monosyllabes :

.... Qu'a-t-il fait? A quel titre ?

Qui te l'a dit ?

Que de mots et d'idées en peu de lettres !

Tel est cet exemple :

Français.	Latin.	Italien.	Espagnol.	Portugais.
saint	sanctus	santo	santo	sancto
sein	sinus	seno	seno	seio
sain	sanos	sano	sano	sao
ceint	cinctus	ciuto	ceñido	cinto
cinq	quinque	cinque	cinco	cinco
seing	signum	segno	seña ou signo	signal ou signo

Si la prononciation parfaitement identique de ces mots, au nombre de six, *saint, sein, sain, ceint, cinq, seing*, est parfois une cause d'équivoques dans la conversation, du moins, à défaut de l'oreille, l'écriture variée de ces monosyllabes a l'avantage de rappeler et même de représenter aux yeux les objets eux-mêmes, ce que ne saurait faire l'écriture phonétique qui nous les offrirait sous une seule et même forme. Il en est de même de *sot, saut, seau, sceau*, et de *vin, vain, vint, vingt, vinc*, etc. Ce sont, on peut le dire, autant de figures hiéroglyphiques. Lorsque nous voyons écrits les mots *os, eau* (1), *au, haut, ô, oh*, l'emploi du signe *o*, auquel certains phonographes voudraient ramener leur configuration, serait une véritable barbarie. Conservons donc précieusement ces distinctions qui aident l'intelligence, donnent à l'écriture une vie qui réjouit l'œil et l'esprit, et compensent les avantages que la parole a sur elle par l'animation du geste et les inflexions de la voix.

Notre vieil alphabet latin peut suffire encore, à l'aide de légers artifices, à transcrire les sons de notre langue ; l'Italie, l'Espagne, le Portugal,

(1) Cette forme, si éloignée de son radical latin *aqua*, se retrouve et se résume dans toutes celles qui nous en ont conservé la racine : *aquatique, aiguës, aiguère, évier*, et dans les anciennes formes du mot : *iève, ieau, ève, eau*, etc.

Dans l'écriture hiéroglyphique, l'eau est ainsi représentée \approx et, par ces ondulations, on voit l'objet même qu'elles figurent; le groupe de lettres *eau* produit sur notre esprit un effet de ce genre. Il en est de même des *os* ; on croit voir des ossements.

n'en ont pas d'autre, et il suffit à la prononciation de leurs langues, romanes comme la nôtre. Tout en gardant notre physionomie naturelle, rapprochons donc, à leur exemple, du simple et du beau notre écriture que les traces d'une érudition surannée compliquent aussi inutilement, pour les lettrés que pour les ignorants. Malgré ces modifications, elle différera encore beaucoup de la simplicité de celle des langues italienne, espagnole et portugaise.

Dante, le Tasse, Cervantes, Lopez de Vega, Camoens, n'ont rien perdu à être écrits avec une orthographe plus simple, et le grand Corneille s'en réjouirait.

Notre écriture nationale, graduellement modifiée par la sagesse de l'Académie, rendra la lecture et l'écriture de plus en plus accessibles à tous, et pourra peut-être, en facilitant l'étude de notre bel idiome, ajourner l'avènement de cette langue universelle, préoccupation généreuse des penseurs les plus profonds.

L'Académie pourra donc, avec le concours du temps, et sans apporter aucun trouble, satisfaire aux vœux des Français et des étrangers, qui lui en témoigneront leur reconnaissance. Elle réaliserait ainsi pour la langue française ce que fit pour la langue grecque le célèbre Musée d'Alexandrie où de savants grammairiens et à leur tête celui dont le nom représente la critique elle-même, Aristarque, fixèrent, au moyen d'accents et de légères modifications graphiques, pour la conformer à celle d'Athènes, la prononciation de la langue grecque en Égypte, en Asie et en Europe.

Puisque les vocables sont indispensables pour formuler nos pensées et même pour penser, et que l'Académie française, à laquelle on se plait à rendre cet honunage, s'est efforcée, par l'exactitude des définitions, d'apporter la clarté et la simplicité dans l'esprit, pourquoi la forme, cette enveloppe des mots, reste-t-elle encore si souvent inexacte ou anormale ? On ne saurait admettre qu'on ait voulu par ces difficultés interdire au vulgaire l'accès du temple en l'entourant de taut de ronces et d'épines.

Supprimer avec prudence ces barrières qui s'opposent à l'extension du savoir le plus élémentaire, serait une œuvre digne de l'Académie, digne des hommes d'État qui figurent dans son sein, digne de l'esprit de son illustre fondateur.

Je ne pouvais présenter autrement que dans leur ensemble les réformes depuis si longtemps souhaitées pour régulariser et simplifier notre orthographe, mais il ne m'appartenait pas de pressentir à leur égard les décisions de l'Académie et de marquer à l'avance celles qu'elle devait croire le plus opportunes. Lors même qu'elle n'en adopterait qu'une partie, indiquant par là dans quelles voies le progrès et les améliorations peuvent s'opérer, elle n'en aura pas moins rendu un immense service. On saura le but vers lequel on doit se diriger.

Par là seront reléguées à jamais les utopies d'une écriture plus ou moins phonétique qui blesse nos habitudes, contrarie même la raison, et priverait l'écriture de son principal avantage :

De peindre la parole et de *parler aux yeux*.
